



3

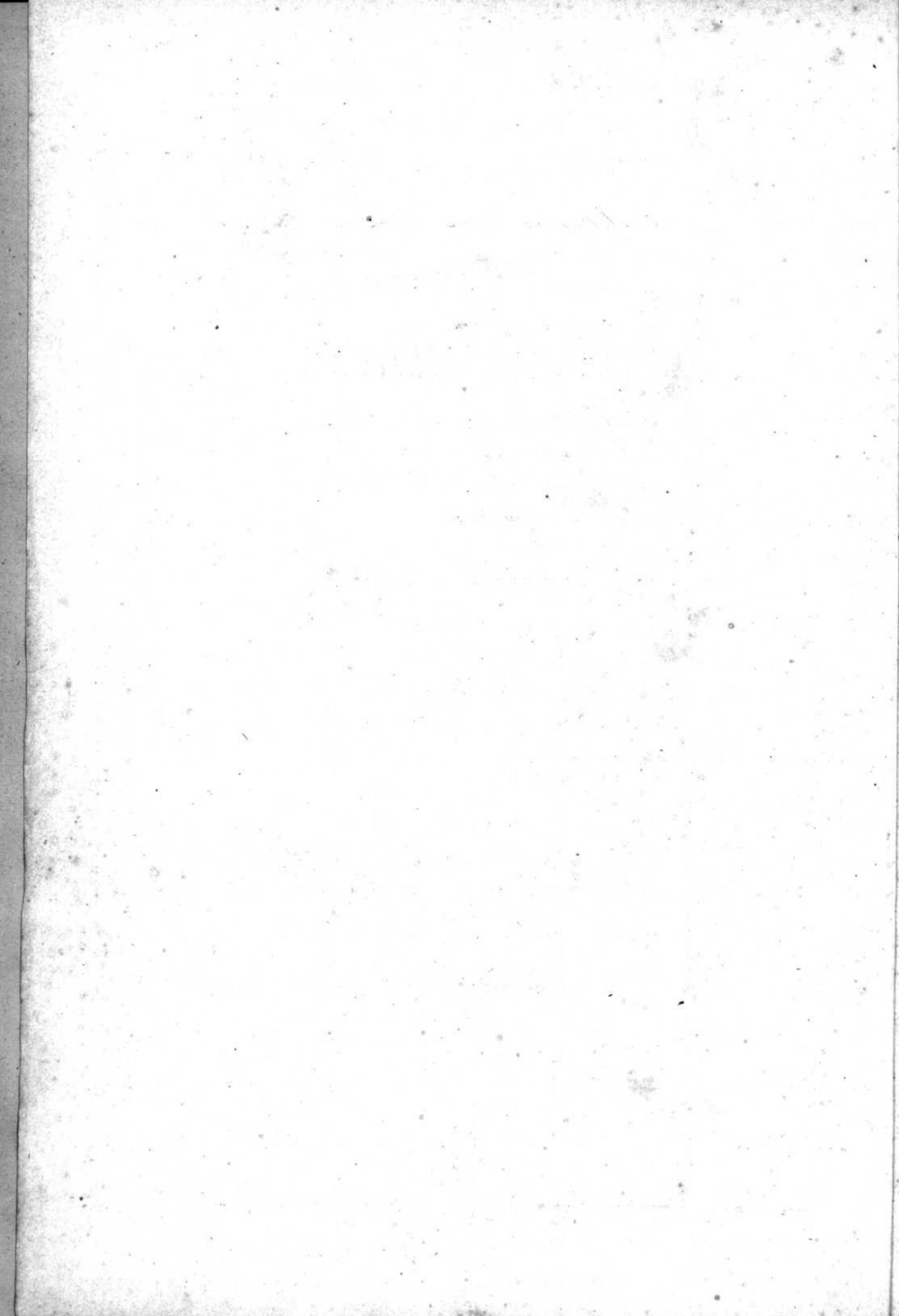
REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Oran.

1876.



N° 1

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent

soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mugnier Jean Elisee agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bogis Bossey domicilié à Bogis Bossey

Noms des parents :

fils de Jean Auguste Mugnier et de Marie veuve Pélissier femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Bogis Bossey le vingt huit Décembre mil huit cent quarante trois.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mugnier Jeanne Falsie

Lieu d'origine et de domicile :

de Bogis Bossey domiciliée à Bogis Bossey

Noms des parents :

fille de Jacques Jules Mugnier et de Fanchette veuve Dumoulin sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bogis Bossey le vingt trois Septembre mil huit cent vingt six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bogis Bossey le huit Avril mil huit cent soixante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Mugnier
Elisee Mugnier

des témoins :

Charles Bourguignon
Edouard Deminzel

L'officier de l'état civil :

L. Pully

Papiers présentés :

Certificat de publication à
Bogis Bossey

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 2

Beetschen & GautierAujourd'hui vingt un Août mil huit centsoixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Beetschen Jean fromager

Lieu d'origine et de domicile :

de La Genk canton de Berne domicilié à Rogis Bessoy

Noms des parents :

fils de Jean Beetschen et de Maria sig Bruch

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à La Genk le vingt Neuf Mai mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gautier Jeanne Susanne sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Pich domiciliée à Rogis Bessoy

Noms des parents :

fille de Jean Jacques Gautier et de Louis Jenny sig Mugnier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Rogis Bessoy le vingt sept Novembre mil huit cent cinquante
quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Beetschen

des témoins :

Jean MugnierSusanne GautierMarc Mugnier

L'officier de l'état civil :

L. Pich

Papiers présentés :

Le mariage a été célébré en vertu de
l'artich 34 de la Loi fédérale 2^{me} alinéa
les publications n'étant point sta-
minées, et avec l'autorisation du
Département de Justice et Police dans
les papiers déposés aux Archives.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Genk (Berne)et Pich (Vaud)L. Pich officier de l'état civil

N° 3.

Rodrigue et Rochat

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent

soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rodrigue Louis Eugene judiciaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Pesenez Canton de Gu. Thury domicilié à Rogis Bessey

Noms des parents :

fils de feu Marc Daniel et de Peruette niez Bertrand

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Pesenez France le cinq Juillet mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rochat Laure sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Abbaye et Mont-la-Pille domiciliée à Arques

Noms des parents :

fille de Marc Louis Rochat et de Antoinette niez Gachet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bieky Djulaz le vingt Mars mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pesenez l'Abbaye Mont-la-Pille Arques

et Rogis Bessey

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Eugene Rodrigue
Laure Rochat

des témoins :

Lucien Rochat
Françoise Coeur

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Pesenez l'Abbaye Mont-la-Pille
Arques et Rogis Bessey
Autorisation du Consul de France
Permis de célébration du Département
de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'Abbaye Mont-la-Pille
Arques au Département
de Justice et Police pour
Pesenez.

Par leur mariage mentionné ci-dessus, lesdits époux ont légitimé leurs enfants inscrits dans les Registres de l'Arrondissement de Vannes, V. 7 Folio 7 sous les noms de Ernest Louis

Rochat fils naturel de Laure Rochat née à Mont-la-Pille le 21 Mars 1876.

Crus le 29 Septembre 1876

Louis Eugene Rodrigue
Laure Rochat
L'Officier de l'Etat Civil
L. Sullier

Lu à l'ann. le 2 Mars 1876.

N° 4

Despland & Mariot

Aujourd'hui vingt cinq Novembre mil huit cent

soixante seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Despland Gabriel David jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemonts domicilié à Bogis Rossey

Noms des parents :

fils de Jean David Despland et de Suzanne Esther Cottier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Rougemonts le quint Octobre mil huit cent quarante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Mariot Marie Louise sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Dullis et de Gland domiciliée à Bogis Rossey

Noms des parents :

fille de Marc François Daniel Mariot et de Rosine Rossier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Dullis le seize Novembre mil huit cent quarante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemonts le trois Bogis Rossey Dullis de quatre et Gland le sept Novembre mil huit cent soixante seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Despland Gabriel David
Mariot Marie Louise

des témoins :

Henri Mariot
Colin Despland

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Rougemonts Dullis
et Gland.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougemonts de Dullis et
de Gland

Aujourd'hui 31 Décembre 1874 le présent Registre
a été clos en vertu de la Loi Fédérale du 24
Décembre 1874 Art. 2.

Certifié conforme L. Sullis officier de l'état civil



N° 1

Bornet et Rochais

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent

septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bornet Jules François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Charennes de Regis domicilié à Regis-Bossay

Noms des parents :

fil de André Samuel et de Jeanne Charlotte Cotté

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Regis-Bossay le vingt trois juin mil huit cent quarante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rochais Susanne, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Charennes de Regis domiciliée à Charennes de Regis

Noms des parents :

fille de François Louis Rochais et de Luise Marie Pinay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Charennes de Regis le vingt six Novembre mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Or Charennes de Regis et Regis-Bossay le vingt Janvier mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Bornet
M^{lle} Rochais

des témoins :

M. Bonnet
M. Louis Gay

L'officier de l'état civil :

L. Sublet

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Château d'Or Charennes de
Regis et Regis-Bossay.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Or.

N° 2

Jousson et Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil huit cent septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Jousson Louis Henri Marc, régent
de L'Isle domicilié à Bogis Bossey
fils de Jacques Louis et de Mari Sophie Raymond
Célibataire

né à Mont-la-Ville le vingt ^{neuf} septembre mil huit cent cinquante
et

2. Golay Louise, sans profession
de Chenit (vallée de Joux) domiciliée à Chavannes de Bogis
fille de Marc Alphonse et de Jeanne Marguerite Drey
Célibataire

née à Bogis-Bossey le huit mars mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à L'Isle le seize, au Sentier, au Brassus, à Chavannes
et à Bogis-Bossey le dix sept mars mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

approuvé le mot deux
en ligne

des époux :

Louis Jousson régent
Louise Golay

des témoins :

Amédée Olivier
M. Louis Gay
Pour l'officier de l'état civil :

Henri Olivier remplaçant

Papiers présentés :

Certificats de publication au
Sentier, au Brassus, à L'Isle
à Chavannes de Bogis et Bogis-Bossey.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Isle, du Sentier
et du Brassus

N° 3

Blondel & Chevalas

Aujourd'hui vingt-huit Avril mil huit cent

soixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blondel Jean Charles Sarrucal, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Moutp-le-Grand domicilié à Charvaumes de Bogis

Noms des parents :

fils de Charles François Antoin et de Louis Jenny nié Blondel

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Tarteguias le vingt Septembre mil huit cent quarante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chevalas Marie Jenny sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Moutp-le-Grand domiciliée à Charvaumes de Bogis

Noms des parents :

fille de Marc Benjamin et de Joséphine François nié Chevalas

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Moutp-le-Grand le quatre Mars mil huit cent cinquante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charvaumes de Bogis le douze, à Moutp-le-Grand le vingt quatre et à Moutp-le-Grand le vingt cinq Avril mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Blondel Jean
Marie Chevalas

des témoins :

Thomas François
Marc Joseph Chevalas

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

Certificats de publications à Moutp-le-Grand à Moutp-le-Grand et à Charvaumes de Bogis

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rolle et Gimel

N° 4.

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent

soixante dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cabussat Jean Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Crans domicilié à Crans

Noms des parents :

fils de Jean Samuel et de Julie Perrotte née Pullier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Crans le seize juillet mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Oliver Henriette Rosine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de La Sarraz Crans et Eysins domiciliée à Eysins

Noms des parents :

filles de Mme Alexandre Boppet et de Lisette née Piqueron

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Eysins le dix Mars mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le quatorze à La Sarraz le quinze et à Eysins le dix neuf avril mil huit cent cinquante dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Henri Cabussat
Henriette Oliver

des témoins :

Jules Pullier
M. Lecoubert

L'officier de l'état civil :

L. Pullier

Papiers présentés :

Certificats de publication
à La Sarraz à Eysins et
à Crans.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

La Sarraz et de Eysins

N° 5.

Materni Saugy

Aujourd'hui vingt sept Octobre mil huit cent

soixante dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Materni Jean Vincent Hilaire menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Ponce à Auscona Tassin domicilié à Crans

Noms des parents :

fil de Andria Materni et de Annunciata sive Spigaglia

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

né à Ponce à Auscona le trois Mai mil huit cent quarante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Saugy Ernestine Amélie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Reugemont domiciliée à Crans

Noms des parents :

fille de Charles Marc Saugy et de Anna sive Magnenat

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à Crans le vingt un Mars mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le vingt quatre à Reugemont le vingt sept
et à Ponce à Auscona le sept Septembr mil huit cent soixante dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Materni Jean
Ernestine Saugy

des témoins :

Crausaz Charles
Ganisch Baudet

L'officier de l'état civil :

L. Vulliamy

Papiers présentés :

Certificats de Publication à Ponce
à Auscona Reugemont et Crans
et autorisation de la mère de l'époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Ponce à Auscona et
Reugemont.

N° 6.
Bory et Bens

Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil huit cent

soixante-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bory Charles François Ami, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Fouves domicilié à Chammas de Bogis

Noms des parents :

fils de Pierre François et de Jeanne Amélie née Bojoux

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Genève le quatre Mars mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bens Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Thierachern canton de Berne domiciliée à Jussy canton de Genève

Noms des parents :

fille de Friedrich Benz et de Marie née Pierre sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Sancy près Gilly le trois Mars mil huit cent quarante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chammas de Bogis le deux, Jussy le quatre, Thierachern le cinq et Fouves le sept Novembre mil huit cent soixante dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Bory
Marie Bens

des témoins :

Bory Salomon
Jeanne François Mausis

L'officier de l'état civil :

L. Lullier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
Fouves, Chammas de Bogis
Thierachern et Jussy

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Fouves de Thierachern
et l'état civil cantonal
de Genève pour Jussy.

N° 7

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent

Ramel et Chevallas, venant via sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ramel François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Orbe domicilié à Chevannes de Papiis

Noms des parents :

fils de Jean Louis et de Marie Euphrasie Ramel

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à la Rivière Coligny le vingt cinq Décembre mil huit cent cinquante deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Chevallas Elisa Marianna, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mauthéroz domiciliée à Chevannes de Papiis

Noms des parents :

fille de Marc Benjamin et de Jeanne François Sibenthal

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mauthéroz le neuf Décembre mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chevannes de Papiis le huit Mauthéroz le vingt deux et Château d'Orbe le vingt quatre Novembre mil huit cent cinquante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Ramel
Elisa Chevallas

des témoins :

Marc Benj. Chevallat
Marie Blondel

L'officier de l'état civil :

L. Vallier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Chevannes de Papiis Mauthéroz et Château d'Orbe

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Mauthéroz et Château d'Orbe

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent cinquante sept après les heures du soir, le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double, devant l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1854 par moi soussigné, officier de l'état civil de l'arrondissement de Chaux.

L. Vallier



N° 1

Micaz et Bavel

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent

soixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Micaz Jules Samuel agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Grans domicilié à Grans

Noms des parents :

fils de Jacques Francois et de Thérèse Emilie Suzanne Thore

Etat civil :

veuf de Louise Henriette Perrotte née Micaz

Date de la naissance :

né à Grans le deux Septembre huit cent dix huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Bavel née Schneider Antoinette

Lieu d'origine et de domicile :

de Bassins domiciliée à Grans

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Schneider et de Jeanne Antoinette For

Etat civil :

divorcée d'avec Jean Francois Samuel Bavel

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt cinq Mai mil huit cent

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grans le dix huit Grans et Bassins le vingt
trois Février mil huit cent soixante dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Micaz
Antoinette Schneider

des témoins :

Charles BeauDET
Rhino Demel

L'officier de l'état civil :

L. Sully

Papiers présentés :

Certificats de publications à
Gingins Begnins et Grans
Acte de décès de la femme
de l'époux
Acte de divorce de l'époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Gingins et de Begnins

N^o 2.

Rochat & Chateaufort

Aujourd'hui trois Avril mil huit cent

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rochat Auguste Arri, meunier

Lieu d'origine et de domicile :

de Leu Vallée de Joux domicilié à Divonne (Ain)

Noms des parents :

fils de Jean Charles Louis et de Françoise Sabine Josephine Gaudin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Arzier le vingt-un Septembre mil huit cent quarante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Chateaufort Marie Louise sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Frangy (Haute Saône) domiciliée à Divonne (Ain)

Noms des parents :

fille de Georges Chateaufort et de Louise née Tison

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Frangy (Haute Saône) le vingt-trois Avril mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Lieu le neuf Frangy et Divonne le vingt-trois Mars mil huit cent soixante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Arri Rochat
Chateaufort Marie Louise

des témoins :

Simon Forel de Arzier
Blaise David de Gyggisberg

L'officier de l'état civil :

L. Vulliamy

Papiers présentés :

Certificats de publications
au Lieu à Frangy et Divonne
et consentement des parents de
l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

du Lieu Vallée de Joux

N° 3.

Crausaz & Chapalaz

Aujourd'hui vingt-trois Avril mil huit cent

soixante-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Crausaz Charles, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes sur-Morvan domicilié à Crausaz

Noms des parents :

fils de Samuel Barthélemy et de Jeanne Marie Eugénie Gallon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Charannes sur-Morvan le trois Novembre mil huit cent quarante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chapalaz Juliette Lucie, tailleuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oca domiciliée à Eysins

Noms des parents :

fille de Marie David et de Francis Elieuthé Bejot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Eysins le neuf Octobre mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crausaz le neuf à Eysins et Charannes le deux
et Château d'Oca le treize Avril mil huit cent soixante dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Crausaz
Juliette Chapalaz

des témoins :

Samuel Gallon (Crausaz)
Adèle Lecoutre (Eysins)

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Crausaz Château d'Oca
Eysins et Charannes sur-Morvan

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morvan Château
d'Oca et Eysins

N° 4

Guignard Marie

Aujourd'hui 22 Juin mil huit cent

soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guignard Jean Henri, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Celigny et du Lieu Pallé, domicilié à Celigny

Noms des parents :

fils de Monsieur Louis René et de Mme Marie Anne

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Celigny le vingt un Janvier mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mme Marie Anne, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Celigny domiciliée à Celigny

Noms des parents :

fille de Monsieur Philippe et de Mme Marie Anne

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Celigny le vingt deux Mai mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Celigny et au Lieu le vingt deux et vingt cinq Mai mil huit cent soixante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Guignard
Marie Anne

des témoins :

John Gaud
Louisa Bermejo

L'officier de l'état civil :

L. P. P.

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Celigny
Certificats de publications à Celigny et au Lieu.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Celigny et du Lieu Pallé de Joux

Approuvé la teneur des notes cinq Juin six six
place par vingt deux Mai
L. P. P.

N° 5.

Zumbrennen, Gollieb

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent

soixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zumbrennen Gollieb, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Zweisimmen (Berne) domicilié à Charannes de Begis

Noms des parents :

fils de Jean Zumbrennen et de Anna Maria Rieben

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Zweisimmen le dix sept Février mil huit cent quarante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Stoby Louise Susanne, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Charannes de Begis domiciliée à Charannes de Begis

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Stoby et de Jeanne Marie Stoby

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Charannes de Begis le cinq Juillet mil huit cent quarante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charannes de Begis le dix huit et dix neuf Zweisimmen le dix neuf Octobre mil huit cent cinquante dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gollieb Zumbrennen
Louise Susanne Stoby

des témoins :

Henri Monnet, de Bern
Marie Polencet, de Charannes de Begis

L'officier de l'état civil :

L. Gollieb

Papiers présentés :

Certificats de publications
à Zweisimmen (Berne)
et Charannes de Begis

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Zweisimmen

N° 6.
Pullier et Secoubre

Anjourd'hui cinq Décembre mil huit cent
soixante dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pullier Louis Samuel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Crans domicilié à Crans.

Noms des parents :

fils de feu Jean Constant et de Jeanne Louise née Pullier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Crans le vingt six Octobre mil huit cent soixante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Secoubre Julie Aude, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Cherens (Palles Joux) domiciliée à Eysins

Noms des parents :

fille de Jean Marc Louis et de Amélie Henriette Germain

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Eysins le seize Septembre mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Eysins et Cherens le seize à Crans le
vingt sept Novembre mil huit cent soixante dix huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Pullier
Julie Secoubre

des témoins :

Samuel Boiret (Marchissy)
Jean Marc Louis Secoubre
(Cherens)

L'officier de l'état civil :

L. Pullier

Papiers présentés :

Certificats de publications
à Eysins Cherens et
Crans.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

du Cherens et Eysins

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

dés témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____



Aujourd'hui huit heures du soir le présent registre est clos et certifié conforme à l'acte de mariage, intervenant l'article 4 de la Loi du 24 Décembre 1874, par moi-même officier de l'état civil de l'arrondissement de Clermont.

No 1
Suchet Dubourjal

Aujourd'hui quatre Février mil huit cent
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Suchet François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sciez (Haute Savoie), domicilié à Crans.

Noms des parents :

fils de Claude Suchet et de Perrine Thiorens

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sciez le quinze Décembre mil huit cent
soixante et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dubourjal Marie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Nancy sur Cluses (Savoie), domiciliée à Crans

Noms des parents :

filles de Joseph Dubourjal et de Jeanne Françoise Marie Perrin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nancy sur Cluses le cinq Mars mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sciez Nancy sur Cluses et Crans
en Décembre mil huit cent soixante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Les deux époux ont déclaré être-les? J'illuz G. et Crans
ne pas écrire. Abram Saugy Crans
L. Sullier off. d'état civil.

des témoins :

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Sciez Nancy sur Cluses
et Crans.
Autorisation de l'Ambassade
de France à Berne.
Permis de célébration du
Département de Justice et Police

Le mariage a-été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Au Département
de Justice et Police

A Crans le 5 Février 1879
Le Prêtre
Guys Falomier

N° 2

Gay de MarmilletAujourd'hui Sept. Mars mil huit centsoixante dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gay Emile Jacques Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Crans domicilié à Crans

Noms des parents :

fils de Jean Louis et de Mari Eléonore Roblot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Crans le quatre juillet mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marmillet Joséphine Antoinette ^{sans profession}

Lieu d'origine et de domicile :

de Crans et Passinières domiciliée à Crans

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Louis et de Jeanne Christine Forêt

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Crans le trois juillet mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Passinières le quinze et Crans le seize
Septembre mil huit cent cinquante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Gay
Joséphine Marmillet

des témoins :

Emile Roblot à Crans.
Jean Louis Gay à Crans

L'officier de l'état civil :

L. Jullien

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Crans et Passinières

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Passinières

N° 3.

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit centsoixante-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Olivier Jean-Louis Elie, agriculteur
de Eysins Crans et La Sarray domicilié à Eysins
fils de François Jules et de Julie Elionette veuve Gay
Célibataire

né à Eysins le vingt-huit Mars mil huit cent cinquante six

et

2. Saugy Susanne Henry, sans profession
de Reugemont domiciliée à Crans
fille de Abram David et de Marianne Louise veuve Collier
Célibataire

née à Crans le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à La Sarray-le-Vieux Reugemont-le-Vieux, Crans
le-Vieux, et Eysins-le-Vieux, Mars mil huit cent cinquante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Olivier Jean-Louis
Susanne Saugy

des témoins :

John Cant, d'Oroux
Sophie Gay Crans

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

Certificats de publication à
La Sarray Reugemont Crans
et Eysins.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarray Reugemont
et Eysins.

Autorisation de l'Officier de l'état
Civil du domicile de l'épouse.

N° 4

Käzermann & Délessert

Aujourd'hui Septembre un Mars mil huit cent

deux vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Käzermann François, primeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Battenheim (Bas-Rhin), domicilié à Craus

Noms des parents :

fils de Jacob et de Louise née Goussy

Etat civil :

veuf de Françoise née Maspuyer des le dix neuf juin mil huit cent

Date de la naissance :

né à Trois le Septembre mil huit cent vingt deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Délessert Jeanne Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et Forêt domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jacques Louis et de Jeanne Marie Degruffy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le vingt deux juin mil huit cent quarante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Craus le deux à Forêt le trois à Savigny

et Battenheim le quatre de Nyon le quinze Mars mil huit cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Käzermann
Marié Délessert

des témoins :

Simon Forêt Craus
Dieudonné Blum Craus

L'officier de l'état civil :

L. Kullis

Papiers présentés :

Certificats de publication
à Craus, Forêt Savigny
Battenheim et Nyon
Acte de décès de la 1^{re} femme
de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Forêt, Savigny, Batten-
heim et Nyon

N° 5.

Roth et Valet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf juillet mil huit cent
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Roth Henri, sellier

de Sessweil (Thurgovie) domicilié à Nyon.

fils de Jean Roth et de Anna Elisabeth Roth

Etat civil : célibataire

né à Sessweil le vingt huit Novembre mil huit cent cinquante six

et
2. Valet Louise Julie née Golay sans profession

dé Nyon domiciliée à Genève

fille de Louis Julien Golay et de Charlotte Louise Françoise Suzanne Genin

Revue de Louis Valet de Sessweil le vingt neuf juillet mil huit cent cinquante six

née à Nyon le sept. Mars mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt juin, à Genève et Sessweil le deux juillet de Nyon le 4 juillet 1879.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Roth
Louise Valet.

des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications à Nyon Genève Sessweil et Nyon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nyon, Genève Nyon et Sessweil

Acte de décès du mari de l'épouse

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Nyon.

N° 6

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent

Charrière Cuchet

soixante-dix-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Charrière Joseph Marie, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Burdignin (Nord Savoie) domicilié à Genthee (Genève)

Noms des parents :

fils de Léon Charrière et de Françoise née Durand

Etat civil :

Libataire

Date de la naissance :

né à Burdignin le vingt-sept Mars mil huit cent soixante-dix-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cuchet Susanne Jenny sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de La Rippe domiciliée à Chavanues de Pégis

Noms des parents :

fille de Jean Louis Cuchet et de Gabrielle née Durongier

Etat civil :

Libataire

Date de la naissance :

née à Chavanues de Pégis le cinq Avril mil huit cent cinquante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genthee le vingt-deux, Chavanues de Pégis le vingt-trois, La Rippe le vingt-quatre, et Burdignin le vingt-sept juillet mil huit cent soixante-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Susanne Cuchet

Durongier Louis et Durongier François

L'époux a déclaré ne pas savoir écrire
L. Sullier

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats de publications à Genthee, Chavanues de Pégis, La Rippe, et Burdignin
Autorisation de l'ambassadeur de France à Berne et permis de célébration du Département de justice et Police

Genthee de La Rippe
et au Département de justice et Police

Par leur mariage mentionné ci-contre, les dits époux ont légitimé leur enfant inscrit dans les Registres de l'arrondissement de Genève N° 1 Folio 36 R 9 sous les noms de Jules Louis Cuchet fils naturel de Susanne Jenny Cuchet née à Chavanues de Pégis le 26 Juin 1849 et de l'époux le 23 Septembre 1849 L. Sullier offic. d'état civil

Susanne Cuchet
L'époux a déclaré ne pas savoir écrire
L. Sullier

N° 7
Mennet Ducret

Aujourd'hui *vingt huit Octobre* mil huit cent
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Mennet Henri, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Croy (Vain)* domicilié à *Chavannes de Pagny*

Noms des parents :

fil ~~de~~ naturel de *Henriette* et de *Perrotte Mennet*

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

né à *Porsies* le *vingt deux Octobre* mil huit cent *soixante six*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Ducret Marie Louise Anaise, soubrette*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vesancy (Canton de Chaumont)* domiciliée à *Vesancy*

Noms des parents :

fil de *Louis Ducret* et de *Marie veuve Benoît femme*

Etat civil :

Celibataire

Date de la naissance :

née à *Vesancy* le *quatre Novembre* mil huit cent *soixante cinq*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chavannes de Pagny et Croy le six et à Vesancy le onze Octobre* mil huit cent *soixante six*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Mennet
Marie Ducret

des témoins :

Olivier Isory à Chavannes
Guis Ducrot Verang

Pour l'officier de l'état civil :

Henri Olivier rempl.

Papiers présentés :

Certificats de publications à Chavannes de Pagny Croy et Vesancy et le consentement des parents de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Croy et Vesancy

N^o 8.Corbellini Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit centsoixante dix neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Corbellini Jean Antoine, mason,de Santino (Italie) domicilié à Cransfils de Hyacinthe Corbellini et de Maria née MeazzaCélibatairené à Santino le neuf Août mil huit cent cinquante neuf

et

2. Perret Policie Joséphine, ménagèrede Drumettas, Charafon (Savoie) domiciliée à Cransfille de Jean Perret et de défunte Anne TisonCélibatairenée à Crans le neuf Juin mil huit cent cinquante sixLes publications ont eu lieu à Santino, Drumettas, Charafon au Consulat
Italie le seize et Crans le vingt Novembre mil huit cent soixante dix neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Corbellini AntoineMme Perret

des témoins :

Maison Jean CransPaggenis Joseph Nyon

L'officier de l'état civil :

R. Sullier

Papiers présentés :

Certificats de publications à CransDrumettas, Charafon, Santino etau Consulat d'Italie à GenèveConsentement du père de l'époux etde la mère.Certificat Consulaire d'Italie à GenèvePermis de mariage du Département deJustice et Police.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Au Département de Justice

N° 9.
Ansermet et
Barnet sur Guvet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent
soixante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Ansermet Jean Samuel, agriculteur
de Arzier et Le Nois domicilié à Arzier
fils de Jacques Ansermet et de Jeanne Susanne née Perronet
veuf de Louise Elisabeth née Boz née le huit mai mil huit
soixante sept
né à Arzier le sept Septembre mil huit cent quatre

et
2. Barnet née Guvet Jeanne, Cade, cuisinière
de Chavannes de Bogis domiciliée à Arzier sur Arzier
fille de François Guvet et de Antoinette née Heijer
veuf de Jean Jacques Barnet né le onze Juin mil huit cent sept
née à Portigny le premier Avril mil huit cent soix

Les publications ont eu lieu à Arzier, Arzier et Chavannes de Bogis
le vingt deux Novembre mil huit cent soixante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : Jean Samuel Ansermet et Jeanne Barnet
des témoins : M. Käzermann Grand
M. Käzermann Grand

L'officier de l'état civil :

L. Külli

Papiers présentés :

Certificats de publications à
Arzier, Arzier, Bogis Passoy
et Chavannes de Bogis.
Actes de décès des précédents
conjointes.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Arzier.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filie de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Ce mariage a été fait en l'année mil huit cent quarante et un, le 24 Décembre, par devant moi, soussigné, officier de l'état civil de l'arrondissement de Yverdon, en vertu de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par moi soussigné, officier de l'état civil de l'arrondissement de Yverdon.



N° 1
Pirona et Brocard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Pirona Giovanni Pietro Cipriano Giuseppe
de Rossa (Italie) domicilié à Arbois Surra Franca
fils de Joseph Pirona et de feu Catherine née Rainoni
Libataire

né à Rossa (Italie) le trois Novembre mil huit cent cinquante un

et

2. Brocard Cecile Marie Elise Augustine sans profession
de Dizy (Aube) domiciliée à Crans
fille de Emanuel Auguste et de Louise Emilie née Jardon
Libataire

née à Aubonne le seize Octobre mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Arbois, Dizy, Genève et
Consulat d'Italie en Décembre 1879 et Crans le 10 Janvier 1880

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pironi Giovanni
Augustine Brocard

des témoins :

Vernier, Berber de Sarras
Jules Decrisat, Coligny

L'officier de l'état civil :

L. Kullier

Papiers présentés :

Certificats de publication à Rossa
Arbois Consulat d'Italie Dizy
Genève et Crans
Certificat Consulaire d'Italie
à Genève
Permis de célébration du Département
de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Dizy et Genève et
au Département de
Justice et Police

Th. à Crans le 12 Mars 1880
 Le Régis.
 Gust. Fauterney

N° 2.
Isor et Cuchet.

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent
quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Isor Jean Olivier, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Or domicilié à Chavannes de Bogis

Noms des parents :

fils de Amuel Isor et de Philippine veuve Crétin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sesancy (France) le cinq Avril mil huit cent cinquante un

Nom et profession de l'épouse :

2. Cuchet Marie Louise ^{et} sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de La Rippe domiciliée à Chavannes de Bogis

Noms des parents :

fille de Jean Louis Cuchet et de Gabrielle veuve Duronjier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Chavannes de Bogis le huit Avril mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes de Bogis le vingt-neuf Octobre, Château d'Or le sept et La Rippe le douze Novembre mil huit cent quatre vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Olivier Isor
Marie Cuchet

des témoins :

Nicolas Chavannes de Bogis
Céline Chevassu Vivonne

L'officier de l'état civil :

L. Sutter

Papiers présentés :

Certificats de publications à
Chavannes de Bogis, La Rippe
et Château d'Or.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Château d'Or et
La Rippe.

Paris - Grand & 27/12 1880
Le Doyen - Grand Toulon

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Copie de l'acte de mariage en date du 24 Décembre mil huit cent quatre vingt à six heures du soir, le présent registre est clos et certifié conforme à l'acte susdit, devant l'Officier de l'Etat Civil de la Loi de l'Etat de Tahiti le 24 Décembre 1844, par moi soussigné officier de l'Etat Civil de l'Arrondissement de Papeete.



N° 1.

Goutroux Feignoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq Janvier* mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Goutroux Jean Marc Samuel*, agriculteur
de *Prangins et Barres* domicilié à *Barres*
fils de *Jean Pierre* et de *Marie née Maney*
Célibataire
né à *Barres* le *quatorze juillet mil huit cent quarante six*

et
2. *Feignoux Juliette Antoinette*
de *Portigny* domiciliée à *Barres*
fille de *Marc Charles Mich* et de *Luise Henriette née Barres*
Célibataire
née à *Portigny* le *vingt Avril mil huit cent quarante deux*

Les publications ont eu lieu à *Prangins le treize Décembre mil huit cent quatre vingt un*
et à Barres et Portigny le premier Janvier mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

J. M. Goutroux *Henri Michon Barres*
Antoinette Feignoux *Henriette Michon*

L'officier de l'état civil :

S. Kellies

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Certificats de publications
à Prangins Barres et
Portigny.
Autorisation de l'officier de
l'état civil de Barres.
Barres Prangins et
Portigny.

N° 2
Reymond Rocher

Aujourd'hui *vingt cinq Mars* mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Reymond Armand*, *négoceant*

Lieu d'origine et de domicile :

de *l'Abbaye de Chénit et d'Assens* domicilié à *Genève*

Noms des parents :

fils de *Jean Louis* et de *Marie Martin Tinguet*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Assens* le *vingt six Décembre mil huit cent cinquante cinq*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Roche Julie Susanne*, *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cobigny / Genève* domiciliée à *Cobigny*

Noms des parents :

fille de *Jean Gabriel Thévoz* et de *Louis Joseph de Guiblin*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Cobigny* le *vingt quatre Avril mil huit cent soixante deux*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Genève et Assens le 21 au Prassus le 22 au
 Sentier le 24 à l'Abbaye le 26 et Cobigny le 28 Février 1881.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Armand Reymond
Julie Roche

des témoins :

Boucard Louis Crans
H. Vivier

L'officier de l'état civil :

L. Lullies

Papiers présentés :

*Certificats de publications à Genève
 Assens le Prassus le Sentier
 l'Abbaye et Cobigny.
 Autorisation du père de l'épouse
 Autorisation de l'Officier de
 l'Etat Civil de Genève*

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

*Assens de l'Abbaye de
 Prassus du Sentier de Cobigny
 et de Genève.*

N° 3.

Dutruit Saugy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dieu neuf juillet mil huit centquatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dutruit John Rodolphe cafetier
de Perroy domicilié à Plainpalais
fils de Marc Louis Henri et de feu Louise Barbay sa femme
Célibataire
né à Féchy le vingt et un février mil huit cent cinquante

et

2. Saugy Jenny Marie domestique
de Rougemont domiciliée à Crans
fille de feu Marc et de Anna Magnenat sa veuve
Célibataire
née à Crans le dieu sept août mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Crans, Rougemont et Plainpalais le
23 juin et à Rolle le 25 juin 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Dutruit.Jenny Saugy

des témoins :

L. SouillotMaterni Jean

L'officier de l'état civil :

Henri Olivier remplaçant

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
Certificats de publications de
Plainpalais, Crans, Rougemont
et Rolle

Plainpalais, de Rolle
et de Rougemont

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Plainpalais.

Le mariage a été dissous par le divorce le 23 Mars 1885, par jugement rendu par le Tribunal Civil de la Préfecture de Genève.

Inscrit le 11 juillet 1885.

L'Officier de l'état civil.

L. Souillot

N° 4
Rocheat & Golaz

Aujourd'hui vingt cinq Mars mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

comparu :
1. Rocheat Alexandre, cocher
de Le Lieu Palles de Jour domicilié à Cordey Genollies
fils de Charles Louis Rocheat et de Josephine née Gramson
Etat civil : Célibataire

né à Arnaux le vingt Mars mil huit cent vingt quatre

et
2. Golaz Cécilia Louise Sophie, femme de chambre
de L'Abbaye domiciliée à Cordey
fille de Henri Louis Benjamin et de Julie Françoise Thérèse Sophie Trochu
Etat civil : Célibataire

née à Pampigny le vingt un Juin mil huit cent vingt quatre

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye le quatre, Le Lieu et
Genollies, le six Août, mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Alexandre Rocheat
Cécilia Golaz

des témoins :
Ami Rocheat Dièvre
Ami Picot Duillier

L'officier de l'état civil :
L. Sullier

Papiers présentés :
Certificats de publication
à L'Abbaye au Lieu
et à Genollies.
Autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Pampigny

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Cordey au Lieu
et de L'Abbaye

N° 5.

Garroni et Holzer

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Garroni Pierre Antoine, mouleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Trebasso (Italie) domicilié à Nyon

Noms des parents :

fils de feu Pierre et de feu Lucienne Scaglia

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Trebasso le vingt-neuf Mai mil huit cent trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Holzer Elisabeth, tailleuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Juzuy (Traubrunnen) Bern domiciliée à Juzuy

Noms des parents :

fille de Jean Holzer et de Anna Maria Ursin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Juzuy le trois Octobre mil huit cent sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon le premier Juzuy le deux Juzuy le quatre Trebaso le sept Nyon mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Garroni Pierre
Elisabeth Holzer

des témoins :

Chica Joseph Céliney
Jacques Bertoneire Versois

L'officier de l'état civil :

L. Bullus

Papiers présentés :

Certificats de publications à
Juzuy, Nyon, Trebaso,
au Consulat d'Italie à Genéve
Declaration Consulaire
Permis de mariage du Département
de Justice et Police
Autorisation de l'Officier d'Etat Civil de Nyon

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Juzuy, Nyon, Trebaso
et au Département de Justice
et Police.

N° 7
Pullicet et Pullicier

Aujourd'hui vingt quatre Novembre mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Pullicet Louis Marc Ami, agriculteur
de Ayres (Pau) domicilié à Chavanues des Bois
fils de Jean Louis Pullicet et de Marie Françoise in Pesses
Etat civil : Célibataire

né à Chavanues des Bois le cinq Mars mil huit cent cinquante cinq
et
2. Pullicier Emma Louise, sans profession
de Crans (Pau) domiciliée à Crans
fille de Jean Louis Pullicier et de Suzanne in Marthoray
Etat civil : Célibataire

née à Crans le sept Novembre mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Crans, Ayres et Chavanues des Bois le cinq Novembre mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
L. Pullicet
Emma Pullicier

des témoins :
Juste Lucotte Lysens
J. L. Lysens

L'officier de l'état civil :
L. Pullicier

Papiers présentés :

Certificats de publications à Crans, Ayres et Chavanues des Bois

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Crappelet

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Crappelet

1861
Crans le 28 Novembre 1861
L. Pullicier
Emma Pullicier

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Aujourd'hui devant un Doyen de notaires et huit cents quatre-vingt-un à dix heures après midi le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double et ainsi l'Etat de la Loi Sociale ou dit Douzième N° 14 par moi soussigné officier de l'Etat Civil Paul C. Arnoussimont de Chaux.



N° 1.

Secoulte et Sullier

Aujourd'hui *vingt-huit janvier* mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Secoulte Juste Louis, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chevins Vallée de Joux* domicilié à *Eysins*

Noms des parents :

fils de *Jean Marc Louis* et de *Julie Henriette Germain*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Eysins* le *premier Novembre mil huit cent*
cinquante-sept

Nom et profession de l'épouse :

2. *Sullier Mathilde Louise* ^{*veuve*} *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Crans* domiciliée à *Crans*

Noms des parents :

fille de *feu Jean Henri Sullier* et de *Rose Marie Marmitte*.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Crans* le *vingt-cinq Mars mil huit cent*
quatre-vingt-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Crans le 3, au Sentier le 5, à Eysins*
le 6, et au Brassus le 7 janvier 1882.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Juste Secoulte
Mathilde Sullier

des témoins :

Johann Cauch Arnaud
Amélie Marmitte Crans

L'officier de l'état civil :

(Signature approuvée par l'officier) Sullier

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'Etat Civil de Gingins
de célébrer le mariage à Crans

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Du Chevins et à Eysins

N° 4
Pièce et Dorier

Aujourd'hui vingt-neuf Avril mil huit cent quatre-vingts par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Pièce Jules Louis, manisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Yver (Yver) domicilié à Yver

Noms des parents :

fils de Jean Samuel Blanc et de Marianne Suzanne Chevillon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Monthey (Yver) le quatre janvier mil huit cent cinquante-cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Dorier Anne Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Yver et le Noires domiciliée à Yver

Noms des parents :

fille de Isaac François Dorier et de Suzette Marie Fallon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Yver le vingt-neuf Mai mil huit cent cinquante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yver la coupe Yver et Yver le trois Mars mil huit cents quatre-vingts

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules L. Pièce
Anne Dorier

des témoins :

Charles Guilleb. Cagny
Henri Olivier à Crans

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Yver de célébrer le mariage à Crans

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yver de Yver et de Yver

Ce mariage a été dissous par le divorce le 30 Janvier 1904 par Jugement rendu par le Tribunal de 1^{re} instance de la République et Canton de Genève.
Inscrit le 28 Mars 1904
L'Officier de l'état civil
L. Sullis

N^o 3.
Golay et Stokly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Golay David Alexandre, agriculteur
de Genève et du Chenit domicilié à Chavannes de Bogis
fils de Jean Marc Alphonse et de Jeanne Marguerite née Dring
Célibataire

né à Bogis Bossay le quinze septembre mil huit cent
cinquante et un
et

2. Stokly Jenny Julie sans profession
de Chavannes de Bogis, y domiciliée
fille de Jean Louis Etienne et de Henriette Marguerite née
Blanchard
Célibataire

née à Chavannes de Bogis le dix février mil huit cent
cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Chavannes de Bogis le 19 Mai, au
Brassus le 20 et à Genève le 24 Mai 1882

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Golay
Jenny Stokly

des témoins :

Loptine Buensoz Bogis
Amelie Olivier à Crans.

L'officier de l'état civil :

Henri Olivier rempl.

Papiers présentés :

Certificats de publications
de Chavannes de Bogis, du
Brassus et de Genève

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève et du Chenit

N^o 4
Kernen et Cosendai

Aujourd'hui vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Kernen Frédéric, fromager

Lieu d'origine et de domicile :

de Reutigen (Pern) domicilié à Arma sur Nyon

Noms des parents :

fils de naturalisé Rosina Kernen et de ménagère à Muechingen (Pern)

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Reutigen le vingt-huit avril mil huit cent quarante-huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cosendai Marie, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Chassel (Pau) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de feu Pierre Abram Cosendai et de feu Marie Madeleine née Proux

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Granges (Pau) le vingt-un juillet mil huit cent quarante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arma le vingt-huit, Nyon le vingt-neuf, Reutigen le trente et Chassel le premier juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fried. Kernen
Marie Cosendai Kernen

des témoins :

Blas Leroy Crans
Louise Forel

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

Certificats de publications à Arma, Nyon, Reutigen et Chassel.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Reutigen de Nyon et de Chassel.

N^o 5.

Vaustlin et Bernand

Aujourd'hui vingt-sept Octobre mil huit cent

quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vaustlin Jules Jacob Emmanuel, gendarme

Lieu d'origine et de domicile :

de Muttenz (Bas Campagn) domicilié à Schannens de Propis

Noms des parents :

fils de Jauslin Jean Jacob et de Marie Thon sie Pol sa

Etat civil :

femme les deux fabricants de vaisselle à Port-Salais, célibataires

Date de la naissance :

né à Port-Salais le quatorze Avril mil huit cent cinquante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bernand Aïle Marie compilheur de la musique

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte-Croix domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Bernand Charles August et de Suzette Suzanne née Margat

Etat civil :

sa femme d'accordans à Sainte-Croix, célibataire

Date de la naissance :

née à Sainte-Croix le vingt-sept Septembre mil huit cent soixante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Schannens de Propis le huit d'Octobre et à Lausanne

le quatorze de Muttenz le quinze Octobre mil huit cent soixante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jauslin
A Bernand

des témoins :

Garin Jules à Prassier
Jean Bertschli Coyet

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

Certificats de publications à
Schannens de Propis St-Croix
Lausanne et Muttenz

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lausanne Saint-Croix
et Muttenz

N° 6

Jaggi et Grueth
me Girard

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent

quatre-vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jaggi Jean, garçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Saanen (Prusse) domicilié à Craus

Noms des parents :

fils de Jean Jaggi décédé et de Marie Anne Stenning décédée

Etat civil :

veuf de Louise Gertrude Marie née Polles vis le 26 juillet 1882

Date de la naissance :

né à Cheryel (Prusse) le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Grueth me Girard Louise Eli, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Zweisberg (Prusse) domiciliée à Crausier (Prusse)

Noms des parents :

filles de Louis Samuel Grueth et de Marie Anne Dubey décédée

Etat civil :

veuve de Grueth Jacob vis le 25 Mars 1874

Date de la naissance :

née à Cheryel le premier Mars mil huit cent quatre-vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Craus le vingt-cinq novembre et à Saanen le vingt-trois et Crausier le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Jaggi
Louise Jaggi

des témoins :

Antoine Obvi Craus
Jules Brocare

L'officier de l'état civil :

L. Polles

Papiers présentés :

Certificats de publications
à Saanen, Zweisberg,
Craus et Crausier.
Les Actes de décès des
précédents conjoints

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Saanen, Zweisberg,
Craus et Crausier

N° _____

Aujourd'hui _____

_____ mil huit cent _____

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____

domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____

et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____

le _____

et _____

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____

domiciliée à _____

Noms des parents :

filie de _____

et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____

le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Visé le 27 Janvier 1883
Le Maire
M. J. L. L.

Cet acte a été lu et lu par le Maire et par quatre
vingt-dix-neuf, à dix heures après midi, le président de la
assemblée et le secrétaire ont lu et ont lu
M. de la Loi d'Etat de la République de France par moi-même
M. de la Loi d'Etat de la République de France par moi-même
M. de la Loi d'Etat de la République de France par moi-même
M. de la Loi d'Etat de la République de France par moi-même



L. J. L.

N° 1
Weber et
Stoeremann

Aujourd'hui vingt deux Février mil huit cent
quatre vingt trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1. Weber Jean, employé au chemin de fer.
de Guggisberg (Berne) domicilié à Crans
fils de Jean Weber décédé et de Barbara née Meyer
Etat civil : Célibataire

né à Soyenscheun (Berne) le deux Mai mil huit cent vingt deux
et
2. Stoeremann née Sries, Propriétaire
de Crans (Sud) domiciliée à Crans
fille de Jean Sries décédé et de Anne née Schumann décédé
de Crans Marc Louis Charles le 6 Mars 1845

née à Worb (Berne) le quatorze Novembre mil huit cent vingt trois
Les publications ont eu lieu à Crans et à Guggisberg le premier
Février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :
Jean Weber
Propriétaire Weber

des témoins :
Edmond Deminisch Crans.
M^{re} Sries

L'officier de l'état civil :
L. Sullis

Papiers présentés :
Certificats de publication
à Crans et à Guggisberg
datés de décès du premier
mari de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Guggisberg

N° 2

*Modoux et
Hermanjat.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *die Mars* _____ mil huit cent
quatre vingt trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Modoux Charles, tapissier*
de *Promassens (Fribourg)* domicilié à *Crassier*
fils de *Modoux Jean Joseph décédé* et de *Jeanne Suzanne Blau sa veuve*
à Gingins
_____ *Célibataire* _____

né à *Sausanne (Val)* le *trois Mars mil huit cent cinquante*
deux

et
2. *Hermanjat Louise Julie, Pele sans profession*
de *Crassier (Val)* domiciliée à *Gingins*
fille de *Hermanjat Auguste Henri Marie Louis décédé* et de *Jeanne Pierrette, Prud'homme, décédée*
_____ *Célibataire* _____

née à *Gingins (Val)* le *cinq Avril mil huit cent soixante un*

Les publications ont eu lieu à *Promassens, Crassier et Gingins*
le six Février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Modoux _____ *Jean Berliet Crassier*
Luise Modoux née Hermanjat _____ *Louisa Kiffer Gingins*

L'officier de l'état civil :

A. Kullier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Gingins de Promassens et de
de célébrer le mariage à Crassier Gingins.

N° 4

*Verpin et
Ducimetière*

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Décembre* mil huit cent
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. *Verpin Louis Samuel, agriculteur*
de *Tournae* domicilié à *Crans*
fils de *Jean Louis Eli Verpin agriculteur à Truon* et de *Jeanne Delphine sée Marthony sée à*
Célibataire

né à *Tournae* le *vingt-un Mai mil huit cent quarante-trois*

et
2. *Ducimetière Alphonsine, femme de chambre*
de *Monthier (Haute-Savoie)* domiciliée à *Passy sur Bogis Passy*
fille de *Jean Ducimetière sée à* et de *Catherine sée Ninge sée à*
Célibataire

née à *Eprier* le *vingt-trois Novembre mil huit cent trente-sept*

Les publications ont eu lieu à *Crans le vingt-sept Bogis Passy le vingt-huit*
Tournae le vingt-neuf, Monthier et Monthier le deux Décembre de l'année
courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : *Louis Samuel Verpin* des témoins : *Louis Brocard à Crans*
Alphonsine et Verpin Ducimetière *Jubin Futhoz*

L'officier de l'état civil :
L. Vulliamy

Papiers présentés :

1° *Les promesses de mariage*
2° *Certificats de publications*
à Crans, Bogis Passy, Tournae
et Monthier.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Tournae et Monthier

*Vu à Crans
le 29 Janvier 1884
L. P. B.
S. F. L.*

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. _____

de _____ domicilié à _____

fils de _____ et de _____

né à _____ le _____

et

2. _____

de _____ domiciliée à _____

filie de _____ et de _____

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

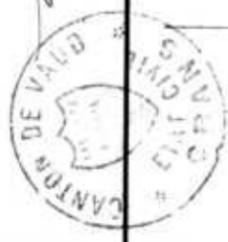
des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Le 1904 à la page 50, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1883. Les deux doubles ou présents Registre sont conformes. Le gen nous certifions. Le 31 Décembre 1883. L'Officier de l'état civil J. P. Sullas. Un double a été remis le 5 Janvier 1884, à l'autorité Cantonale en exécution de l'Art. 2 de la Loi. Le 5 Janvier 1884.



N° 1

*Brocard
et Jousson.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Avril* mil huit cent*quatre vingt quatre* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Brocard Henri Louis, menuisier*de *Loray (Savoie)* domicilié à *Crans*.fils de *Eugène François Brocard, décédé* et de *Perrette Salin, née Leroy, décédée**Célibataire*né à *Genève* le *quatre juillet mil huit cent cinquante neuf*

et

2. *Jousson Marie, sans profession*de *L'Isle (Savoie)* domiciliée à *Dommainmotier*fille de *Louis Abraham Jousson, décédé* et de *Jeanne Henriette, née Delacrotte, sans profession, à Dommainmotier**Célibataire*née à *La Courne (L'Isle)* le *septième mil huit cent soixante quatre*Les publications ont eu lieu à *Crans et Loray le seize, Dommainmotier le dix sept et L'Isle le dix huit Mars de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Brocard *Charles Verrier à Crans*
Marie Brocard née Jousson *Julien Pellié à Crans*

des témoins :

L'officier de l'état civil :

L. Pellié

Papiers présentés :

1^o *Promesse de mariage*
2^o *Certificats de publications à Crans, Loray, Dommainmotier et L'Isle.*
3^o *Acte de consentement de la mère de l'épouse.*
4^o *Acte de décès du père de l'épouse* 5^o *Consentement du tuteur*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Loray, Dommainmotier et L'Isle.

N° 2

Armen et
Beetschen

Aujourd'hui le huit Novembre mil huit cent

quatre vingt quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Armen Louis Julien, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Quillier (Saône) domicilié à Châtigny-Village, Saône

Noms des parents :

fils de Jean Henri Amadié et de Jean Louis Pappaz, agriculteur à Quillier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Quillier le vingt deux Juin mil huit cent quatre vingt cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Beetschen Jeanne Susanne née Gauthier

Lieu d'origine et de domicile :

de Leub. (Borne) domiciliée à Bozys Bossey

Noms des parents :

fille de Jean Jacques Gauthier, agriculteur, et de Louis Jean Monnier à Bozys Bossey

Etat civil :

veuve de Jean Beetschen décédé le six Septembre mil huit cent trente six

Date de la naissance :

née à Bozys Bossey le vingt sept Novembre mil huit cent trente quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bozys Bossey le trente Octobre, Fournes Quillier

et Leub. le premier Novembre mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Armen

Susanne Armen née Gauthier

des témoins :

Auguste F. ... à Bozys

Bucard Jules à Grand

approuvé le ... 15^{me} ligne

L'officier de l'état civil :

L. ...

Papiers présentés :

Autorisation de l'Officier de l'état civil de Coppet de célébrer le mariage à Grand

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fournes Quillier et

Leub. (Borne)

Rectification

Par ordre du Dépt de Justice et Filles du Canton de Haut du 27 Juin 1935

L'inscription du mariage ci-contre est rectifiée en ce sens que les membres de cette famille soient désignés comme étant originaires non seulement de Quillier mais aussi de Gessenay (Borne)

Grand, le 30 Juin 1935

L'Officier de l'état civil
H. Felichet

N^o 1
Guignard
Buensot

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent
soixante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guignard Jules, agriculteur
de Colles Bossy (Genève) domicilié à Châtignier (Genève)
fils de Guignard Nicolas et de Marie Baud, agricultrice
à Châtignier
Etat civil : Célibataire

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Crassier (Sud) le six Octobre mil huit cent cinquante quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Buensot Sophie Pauline sans profession
de Rougemont domiciliée à Bogis Bossy
fille de Buensot Pierre David et de Josephine Stalder agricultrice
à Bogis Bossy
Etat civil : Célibataire

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Chamuné de Bogis le vingt neuf Mars mil huit cent cinquante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève Bogis Bossy Colles Bossy
et Rougemont le vingt Janvier mil huit cent soixante cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Guignard
Sophie Guignard

des témoins :

Octave Nardin à Châtignier
Henriette Nardin, le Jacques sans profession

L'officier de l'état civil :

L. Felber

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Coppet - Coppet de Rougemont
de célébrer le mariage à Crassier et à l'état civil cantonal
de Genève.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Visé - Cras le 7 Février 1885
L. Felber
Sous-Président

N° 2

Chollet et Blazer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui six Fevrier mil huit centquatre vingt cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chollet Jules Francois Agriculteurde Maracou domicilié à Bogis-Busseyfils de Chollet Jean Louis et de MaracouCelibatairené à Carouge le vingt Juin mil huit cent soixante

et

2. Blazer Louise Augustinede Diesbach Joris Thome domiciliée à Bogis-Busseyfille de feu Rudolphe Marie Blazer de Jean Louis née MandryCelibatairenée à Bogis-Bussey le sept Octobre mil huit cent quarante quatreLes publications ont eu lieu à Bogis-Bussey le 16 Janvier Maracou le 17. J.à Diesbach le 20 Janvier mil huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Chollet
Louise Chollet

des témoins :

Daniel Prouquigne
L. Brnard

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoultré remplissant

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Maracou & Diesbach

Papiers présentés :

1. Promesse de mariagePublications de mariage àBogis-Bussey, Maracou & Diesbach.

Par leur mariage mentionné
ci-contre les dits époux
ont légitimé leur enfant
inscrit dans les Registres
de l'Arrondissement de
Plainpalais Vol 188 Fol. 248 sous
les noms Héli Blazer fils
illégitime de Louise Augustine
Blazer, né à Petits-
Philosophes 28, le vingt-un
Octobre mil huit cent quatre
vingt deux.

Crans le 6 Fevrier 1885J. Lecoultré remplissant

N° 3.

Charrotton
et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent

quatre-vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Charrotton Henri Lucien agriculteur

de Mont-la-Ville domicilié à

fil de Charrotton Henri Louis Pêlé Jules et de Louise Françoise née Pêlé agriculteur à Mont-la-Ville

Célibataire

né à La Courbeville l'Isle le sept Mai mil huit cent cinquante huit

et

2. Rochat Françoise sans profession

de Mont-la-Ville et de l'Abbaye domiciliée à Crans,

filles de Jean Samuel Rochat Pêlé et de Jeanette née Gachet sans profession à Crans.

Célibataire

née à Mont-la-Ville le vingt-sept Juin mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Crans le vingt-sept, à Mont-la-Ville le vingt-huit et à l'Abbaye le trente un Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les-papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri Charotore

Jules Brocard à Crans

Françoise Charotore

Louise Brocard idem

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de l'Isle Mont-la-Ville et de l'Abbaye de célébrer le mariage à Crans

Par leur mariage mentionné ci-dessus les dits époux ont légitimé leur enfants inscrits dans les Registres de l'arrondissement de Crans. Volume I. Folio 93 sous les noms de Henri Charrotton fils illégitime reconnu de Henri Lucien Charrotton et de Françoise Rochat, né à Crans le vingt Décembre 1884 Crans le 20 Février 1895

Par ordre du Commissaire de Justice & Police du 10 Mars 1932, l'acte ci-dessus doit être rectifié en ce sens que le premier prénom du père de l'époux écrit Henri doit être écrit Henry, et que le nom de famille de l'époux doit être écrit Charrotton. Crans le 15 Mars 1932 Juste Seron l'Officier de l'état civil

N° A.
Sauttier
Burdaron

Aujourd'hui vingt huit Mars mil huit cent

soixante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Sauttier Joseph Louis, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Burdignon (Haute-Savoie) domicilié à Bellegarde-sur-Bois

Noms des parents :

fils de Sauttier Joseph Marie décédé et de Josephine Marie née Roch décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Burdignon le deux Mars mil huit cent soixante cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Burdaron Laure Pauline, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Colles Basses (Genève) domiciliée à Bellegarde

Noms des parents :

fille de Burdaron Edouard et de Joséphine Marie née Kautenbach

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Thoiry (France) le vingt cinq Janvier mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bellegarde-sur-Bois, Burdignon le huit
et Colles Basses le quinze Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Sauttier

des témoins :

David Blanc à Grans.

Laure Burdaron Sauttier

Louis Gayo Bagis

L'officier de l'état civil :

Sauttier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Bellegarde-sur-Bois

Genève Bureau Canton

Bellegarde-sur-Bois, Burdignon

et à la Chancellerie Pâquis

et Colles Basses

Ordonnance de l'Ambassade de France à Berne

Permis de mariage du Département de Justice et Police

N^o 5.
Béguin et Brocard.

Aujourd'hui *vingt Avril* mil huit cent
huitante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. *Béguin Louis Edmond, jardinier*
 de *Rocheport (Mouchatel)* domicilié à *Stigny (Genève)*
 fils de *Béguin Louis Eugène* et de *Rosine née Bahler agriculteurs à Rocheport*
 Etat civil : *Célibataire*

né à *Rocheport* le *huit Mars mil huit cents soixante six*

et
 2. *Brocard Marie Louise, sans profession*
 de *Louay (Saur)* domiciliée à *Crans*
 fille de *Eugène François Brocard* et de *Saline née Serz, décédée*
 Etat civil : *Célibataire*

née à *Genève* le *sept Décembre mil huit cents soixante deux*

Les publications ont eu lieu à *Crans le vingt deux, Louay et Rocheport le vingt deux, et Stigny le vingt cinq Février de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edmond Béguin
Louise Béguin

des témoins :

Louis Olivier, à Crans
Archievette Rabat à Crans

L'officier de l'état civil :

L. Olivier

Papiers présentés :

1. *Promesse de mariage*
 2. *Publications de mariage à Crans Rocheport Louay et Stigny*
 3. *Autorisation de l'Etat Civil de Stigny de célébrer le mariage à Crans.*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rocheport de Louay et à l'Etat Civil Cantonal de Genève

N° 6
Brocard

et
Rochar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil huit cent

soixante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Brocard Jules Samuel, agriculteur

de Louay (Saône) domicilié à Crans

fils de Lucie François Brocard d'ici et de Saline née Beres d'ici

Célibataire

né à Genève le dix-neuf Février mil huit cent soixante

et

2. Rochar Antoinette, repasseuse

de Neuchâtel et de l'Abbaye domiciliée à Crans

fille de Jean Samuel Rochar d'ici et de Jeanette née Gachet d'ici

Célibataire

née à Neuchâtel le vingt-six Juin mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Crans le quatre l'Abbaye Louay et à Neuchâtel le sept Novembre mil huit cent soixante-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Brocard

Antoinette Brocard

des témoins :

Louis Pélle Louay

Thia Robert Burtigny

L'officier de l'état civil :

L. Pellerin

Papiers présentés :

1° Promesses de mariage
2° Publications de mariage
à Crans, Louay, Neuchâtel
Ville et l'Abbaye.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Louay, l'Abbaye et
Neuchâtel.

N° 4
Rocheaix
Bielmann

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent
soixante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. Rocheaix Francis Louis, agriculteur
 de Chavannes de Bogis y domicilié à _____
 fils de Louis Francis Rodolphe Rocheaix et de Jeanne Louis Celestine née Penat veuve
celibataire

né à Chavannes de Bogis le vingt-neuf Juin mil huit cent cinquante six
 et

2. Bielmann Maria Martina sans profession
 de Dirlarets (Tribourg) y domiciliée à _____
 fille de Christe Germain Bielmann et de Christine Charles Apolline Naggle
celibataire agriculteurs à Dirlarets

née à Dirlarets le vingt-neuf Janvier mil huit cent
soixante six

Les publications ont eu lieu à Chavannes de Bogis le douze et
Dirlarets le treize Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :
Marie Rocheaix

des témoins :
Guillaume Naggle Dirlarets
Amédée Garannes

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

- 1^o Promesses de mariage
- 2^o Publications de mariage
 à Chavannes de Bogis et
Dirlarets
- 3^o Consentements du père
 de l'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Dirlarets

N° 8.

Payot et
Crosier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Novembre mil huit centsoixante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Payot Eugène Florian, agriculteurde Corcelles sur Cosne domicilié à Arna sur Mayonfils de Charles Payot et de Marianne Louie nee ParisCélibatairené à Corcelles le vingt-huit juillet mil huit cent soixante-cinq

et

2. Crosier Marie Louie Julie, institutricede Pierré domiciliée à Arnafille de François Marie Crosier et de Elie Frédéricque JotterandCélibatairenée à Pierré le vingt-huit janvier mil huit cent soixante-cinqLes publications ont eu lieu à Pierré le trois, Arna le cinq et Cor-celles le six Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène PayotMarie Payot

des témoins :

John Bunnier. PierréFanny Crosier Grand

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

1° Promesses de mariage2° Publications de mariageà Pierré Arna et CorcellesConsentement du père del'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pierré et de Corcelles

N° 2.
 Chaumontet
 et Sallaz

Aujourd'hui vingt-cinq Décembre mil huit cent
cinquante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chaumontet Pierre dit Louis ingénieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Paula St Sarrin domicilié à Crans

Noms des parents :

fils de Jean Chaumontet et de Josephine née Jaquet à Crans

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sarigny le vingt-huit Avril mil huit cent soixante

Nom et profession de l'épouse :

2. Sallaz Marie Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Filly-le-Bouveret St Sarrin domiciliée à Crans

Noms des parents :

fille de Sallaz Jean Marie et de Josephine née Pichard à Filly-le-Bouveret

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Filly-le-Bouveret le quatre Mars mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le quinze, Paula le vingt-deux,
et Filly-le-Bouveret le vingt-neuf Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Pierre Chaumontet Louis Laval à Crans
Marie Chaumontet Henriette Crans

des témoins :

L'officier de l'état civil :

L. Sallaz

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

- 1° Procès-verbal de mariage
- 2° Publications à Crans, Paula à la Chancellerie
et Filly-le-Bouveret. Pauloise.
- 3° Consentements des parents des époux
- 4° Déclaration militaire
- 5° Déclaration de l'Abbasade de France à Berne
- 6° Permis de mariage du Département de Justice et Police

~~officiers de l'état civil de~~

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures .

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Le No 9 a la page 63, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1885. Les deux doubles ont présentés réguliers et conformes. Ce qui nous certifie. Grand le 31 Décembre 1885. L'Officier de l'état civil Le Gallier
M double a été remis à l'autorité compétente le 5 Janvier 1886 en exécution de l'article 2 de la loi. Grand le 5 Janvier 1886. L'Officier de l'état civil Le Gallier



N° 1

Mugnier
et Verpin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil huit cent
quatrevingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mugnier Marc Julien Derys, agriculteur
de Bozis Bossey domicilié à _____
fils de Jean Samuel Magnier et de Delphine née Derys
Célibataire

né à Bozis Bossey le sept juillet mil huit cent cinquante
et neuf

2. Verpin Aline sans profession
de Fourna domiciliée à Chataignerias
fille de Verpin Jean Louis et de Louise Marie Elisabeth
Célibataire

née à Chataignerias le vingt sept Janvier mil huit cent
soixante deux

Les publications ont eu lieu à Fourna et Bozis Bossey le vingt
six Décembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Magnier
Aline Magnier

des témoins :

Louis Martin à Bozis
Jean Deluc à Chataignerias

L'officier de l'état civil :

L. Pellier

Papiers présentés :

1° Promesses de mariage
2° Publications de mariage
à Bozis Bossey et Fourna

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de
Fourna

Visé à Fourna le 27 Janvier 1886

N^o 2
Portay et
Metral

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent
huitante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Portay Joseph Xavier, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Peternes (Haute Saône) domicilié à Craus

Noms des parents :

fils de Portay Marie Laboureur à Peternes et de Henriette sin Lebarnier Décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Peternes le six juillet mil huit cent cinquante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Metral Josephine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Auxemont (Hte Saône) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Metral Alexis et de Julie sin Lebarnier Décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Auxemont le vingt huit Mars mil huit cent soixante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Craus le vingt cinq Nyon le vingt huit
de Peternes et Auxemont le vingt neuf de la même courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Portay Joseph
Portay Josephine

des témoins :

Laval Louis à Craus
Mme Daniel Idem

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Promesses de mariage

officiers de l'état civil de

Certificats de publications à

Nyon et à la Chancellerie

Craus Nyon Peternes et Auxemont

Consentements des parents des époux

Actes de décès de la mère de l'époux

et des parents de l'épouse

Déclaration de l'ambassadeur de France de l'avis du Département

N^o 3
Laval et
Muller

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Laval Louis Pierre Charles, ouvrier
de Prussilly (Savoie et Loire) domicilié à Crans
fils de Laval Louis et de Jeanne Amélie née Salomon
Célibataire agriculteur à Coppet

né à Bursinel le vingt-sept Décembre mil huit cent
cinquante huit

et
2. Muller Eléonore Fanny Susanny sans profession
de Prilly (Genève) domiciliée à Sevey
fille de _____ et de Muller Marie Louise décédée
Célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante deux

Les publications ont eu lieu à Crans le vingt-huit Sevey le vingt-neuf Prilly le
de Prussilly le onze Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :
Laval Louis
Laval Eléonore

des témoins :
Tortay Joseph à Crans
Daniel Blum à Crans

L'officier de l'état civil :

L Muller

Papiers présentés :

- Procurer de mariage
- Certificats de publications à
- Crans Sevey et Prussilly
- Consentement des parents de l'épouse
- Déclaration Militaire
- Déclaration de l'Ambassadeur de France à Berne
- Permis du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sevey Prilly et à la
Chancellerie

No 4
Tulliez et Deblie

Aujourd'hui vingt sept Novembre mil huit cent
huitante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :
1. Tulliez Julien Louis, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Crans domicilié à Crans

Noms des parents :

fils de Tulliez Louis Agriculteur et de Marie Caroline Marie née Serfou
Célibataire

Etat civil :

né à Crans le dix sept Janvier mil huit cent soixante trois

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Deblie Jenny Constance ^{et} sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Puux domiciliée à Châtagnierie

Noms des parents :

fille de Deblie Jean Marc et de Marie née Despland
Célibataire

Etat civil :

née à Châtagnierie le Trentun Mars mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le quatre Novembre et à
Puux le cinq Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement du Tribunal du district de Lyon du 23 décembre 1926 le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'une année à partir de la date du jugement.

Crans le 6 Juin 1927

L'Officier de l'état civil :
J. Secoutre

Signatures

des époux :

J. Tulliez
Jenny Tulliez

des témoins :

Alphonse Deblie
Julien Serfou

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoutre remplaçant

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Puux

Papiers présentés :

1^o Promesses de mariage
2^o Publications de mariage à
Crans et Puux

Vins Crans le 16 Décembre 1886
le 17
Sms Traloum

N° 5

Gay et Mathieu

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent

soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gay Louis, cocher

Lieu d'origine et de domicile :

de Monthornay Haute Savoie domicilié à Belleferme (Pogis Bossey)

Noms des parents :

fils de Gay Pierre décédé et de Pictouzin Ducrot sa veuve à Monthornay

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Monthornay le vingt six Mars mil huit cent quarante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Mathieu Louise, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny Haute Savoie domiciliée à Belleferme

Noms des parents :

fille de Mathieu Marie décédé et de Siméon Carol décédé

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Savigny le six Octobre mil huit cent quarante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pogis Bossey le seize à Savigny et Monthornay
sous Clermont le vingt deux et vingt trois Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gay
époux a déclaré ne pas
savoir écrire.

des témoins :

Jean Mathieu Céliny
Edouard Ulid Belleferme

L'officier de l'état civil :

L. F. Keller

Papiers présentés :

- Demander de mariage
- Certificats de publications à
Pogis Bossey Monthornay sous
Clermont et Savigny
- Déclaration Militaire
- Acte de décès du père de l'époux
- " du père de l'épouse
- " de la mère de l'épouse
- Consentement de la mère de l'époux
- Déclaration de l'ambassade de France
à Bernin
- Permis du Département de justice et Police

Le mariage a été communiqué aux

~~officiers de l'état civil de~~

La Chancelier Saudoz

Le N° 5 à la page 69, est celui de la dernière inscription jointe dans l'année 1886. Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Les deux autres certifications
 — Copies le 31 Décembre 1886. L'Officier de l'état civil
 L. Keller
 Un double a été remis à l'Autorité Cantonale le 4 Janvier 1887 en exécution de l'Art. 2 de la Loi.
 — L'Officier de l'état civil. L. Keller



N° 1

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux janvier mil huit centsoixante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Morhardt Francois Louis, jardinierde Pisy (Saut) domicilié à Cransfils de feu Jean Henri Morhardt et de Suzanne Henriette JunggCélibataire - veuve à Horbné à Mouri (Bern) le trois Novembre mil huit cent soixanteun

et

2. Lardon Fanny Sophie, sans professionde Moutheroz (Saut) domiciliée à Cransfille de Charles Rodolphe Lardon Gilly et de feu Lisa Avèle HaesslyCélibatairenée à Pogis Bossey le vingt sept Mars mil huit cent soixantedeuxLes publications ont eu lieu à Crans le cinq, Moutheroz et Pisy lehuit janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et

après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier

de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Louis Morhardt
Sophie Morhardt

des témoins :

Alfred Olivier à Crans
Jenny Pommerat à Gland

L'officier de l'état civil :

L. Kullis

Papiers présentés :

1° Promesses de mariage
2° Publications de mariage
à Crans, Moutheroz et PisyLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deGimel pour Moutheroz
et Pisy

N° 2

Martin et Martin

Aujourd'hui vingt huit Janvier mil huit cent

soixante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Martin Jules Louis, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes de Bogis et Château d'Or domicilié à Bogis Bossey

Noms des parents :

fils de Jean François Martin menuisier et de Marie Doyse ssa Menuisier à Bogis Bossey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chavannes de Bogis le premier Septembre mil huit cent cinquante sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Martin Marie Julie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Or domiciliée à Trelles

Noms des parents :

fille de Théophile Martin marchand et de Marie Anne Brun d'ici

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Trelles le quing Novembre mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Or le huit, Chavannes de Bogis Bogis Bossey et Trelles le neuf Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Martin
Julie Martin

des témoins :

L. Brocard à Crans.
Jean Perron à Crans

L'officier de l'état civil :

L. Suller

Papiers présentés :

1° Promesses de mariage
2° Publications de mariage
à Château d'Or, Chavannes de Bogis, Bogis Bossey et Trelles

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Or et Trelles

N° 3

Goy et Canton

Anjourd'hui vingt-neuf Janvier mil huit cent

soixante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Goy Joseph Isidore, cocher

Lieu d'origine et de domicile :

de Burdignin H^e Savoie domicilié à Belleferme ^{Progrès} ~~nié~~

Noms des parents :

fils de Jean Marie Goy agriculteur et de Justine née Bel à Burdignin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Burdignin le dix-sept septembre mil huit cent cinquante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Canton Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Yvoire (H^e Savoie) domiciliée à Yvoire

Noms des parents :

fille de Jean Canton pêcheur et de Marie née Thorens à Yvoire

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Yvoire le vingt-trois juin mil huit cent soixante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bogis Bressy le 19 Décembre 1886, à Burdignin et Yvoire les 26 Décembre 1886 et 2 Janvier 1887.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Goy Isidore
Marie Goy

des témoins :

Ls. Brunel à Crans
Ls. Nicolle idem

L'officier de l'état civil :

Ls. Sullis

Papiers présentés :

Promesses de mariage
Certificats de publications à
Burdignin Yvoire et Bogis Bressy
Déclaration militaire
Consentement des parents de l'époux
id id id de l'épouse
Déclaration de l'Ambassade de
France à Berne
Permis du Département de Justice
et Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Chancellerie Bressoise

N° 4

Mugnier et Verfise

Aujourd'hui six Mars mil huit cent
soixante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mugnier Jean Marc, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bogis Bossey domicilié à Bogis Bossey

Noms des parents :

fils de Jacques Jules Mugnier et de Thérèse Marie Bonnier agriculteurs à Bogis Bossey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bogis Bossey le sept Mars mil huit cent soixante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Verfise jeune Antoinette Elise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Fournes domiciliée à Fournes

Noms des parents :

filles de François Simon Verfise et de Thérèse Elise née Dobbe agriculteurs à Fournes

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Fournes le six Mars mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bogis Bossey le quatorze et Fournes le quinze Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Mugnier
Elise Mugnier

des témoins :

Louis Dübé à Fournes
Henri Olivier à Crans

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

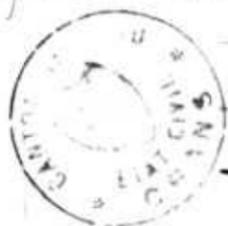
1° Promesses de mariage
2° Publications de mariage
à Bogis Bossey et Fournes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fournes

Le 4^o à la Page 43, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1887. Les deux doubles du Prêtre & Registre sont conformes à que nous certifions. Crans le 31 Décembre 1887. L'Officier de l'état civil L. Sullier



Un double a été remis le 5 janvier 1888, à l'autorité cantonale en exécution de l'Art. 3 de la loi.

Crans le 5 janvier 1888. L'Officier de l'état civil L. Sullier

N^o 1.
Fluret et Bèchet

Aujourd'hui vingt cinq Février mil huit cent

soixante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fluret Alexis, domestique.

Lieu d'origine et de domicile :

de Mafsongy (H^{te} Savoie), domicilié à Crans.

Noms des parents :

fils de Fluret Pierre & Marie décédés et de Marie Anne Dumont décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Mafsongy le vingt Janvier mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bèchet Marie Felicie, cuisinière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Fetermes (H^{te} Savoie), domiciliée à Crans.

Noms des parents :

fille de Bèchet François décédé et de Françoise veuve L'hermier à Fetermes

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Fetermes le premier Novembre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le 26 Janvier, Fetermes le 29 Janvier et Mafsongy le 5 Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fluret Alexis
Fluret Marie

des témoins :

Auguste Dufour (Crans)
Charles Caboussat Crans

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

- 1^o Promesses de mariage
 - 2^o Certificats de publications à Mafsongy, Fetermes et Crans
 - 3^o Consentement de la mère de l'époux
 - 4^o Acte de décès du père de l'époux
 - 5^o id du père et de la mère de l'épouse
 - 6^o Déclaration de l'Ambassadeur de France
 - 7^o Permis du Département de Justice et Police
- à la Chancellerie

N° 2.

*Buenoso et
Schwizgibel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier juin* mil huit cent
quatre-vingt-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Buenoso Auguste*, agriculteur
de *Rougemont (Aude)*, domicilié à *Bogis Bossey*
fils de *Buenoso David* et de *Joséphine Nothel à Bogis Bossey*
Célibataire

né à *Divonne* le *vingt-neuf Octobre mil huit cent cinquante*
cinq

et
2. *Schwizgibel Elisa Lucile Noëline*, cuisinière
de *Chaumont (Berru)*, domiciliée à *Genève*
fille de *Schwizgibel Jules Henri* et de *Horloger au Dock et Elisabeth Feissler*
Célibataire

née à *Bienne* le *vingt-cinq Noai mil huit cent cin-*
quant deux

Les publications ont eu lieu à *Genève* le *sept*, *Rougemont* et *Gessenay* le
neuf et *Bogis Bossey* le *vingt-cinq* de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Buenoso
Elisa Buenoso

des témoins :

L. Brunard à Brans
J. Guhan

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

1° *Promesses de mariage*
2° *Publications de mariage*
à Genève, Rougemont, Gessenay, Rougemont, Genève et Chaumont
et Bogis Bossey

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 3
Chevalax
et
Briguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre mil huit cent

Suivant huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chevalax Charles Daniel
de Montheroz Cercle de Giniel domicilié à Charannes de Bogis
fils de Marc Daniel Chevalax et de Marie Henriette née Pally
Célibataire

né à Etay le quatre juin mil huit cent trente un

et
2. Briguet Marie Louise
de Vesancy D^m de L'Orin domiciliée à Arberon Dironne
fille de Louis Briguet et de Stéphanette née Coral sa femme
Célibataire

née à Vesancy le vingt huit juin mil huit cent cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le 18 Août
à Montheroz le 18 Août, à Vesancy le 19 Août, à Dironne le 19 Août
1888

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Chevalax
Marie Briguet

des témoins :

G. Couhan
D^m Plin

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoulte remplacant

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Montheroz

Papiers présentés :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Publications de mariage à Charannes de Bogis, Montheroz, Vesancy & Dironne
- 3^o L'acte de décès du père de l'épouse
- 4^o Le consentement de la mère de l'épouse.

N^o 4
Gaudin
et
Ticot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Septembre mil huit cent
soixante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gaudin Paul Jules François garde frontière
de Cherilly, Pouv domicilié à Stonoz, Genève
fils de François Louis Gaudin et de Françoise née Portier, sa femme
Célibataire

né à Genollier, Pouv le douze Janvier mil huit cent soixante six

et
2. Ticot Louise Henriette Jules sans profession
de La Sarrax, Pouv domiciliée à Arnoz, Neuch
fille de Samuel Louis Ticot et de Julie Alexandrine Adolphine
Célibataire
née Portier

née à La Sarrax le vingt neuf Juillet mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Stonoz le 8 Septembre, à Cherilly le
9 Septembre à La Sarrax le 9 Septembre à Arnoz le 11 Sept^r
1868

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Gaudin
Louise Gaudin

des témoins :

Elie Mandry Arnoz
Julie Ederay Eggin

L'officier de l'état civil :

Juste Locault remplacant

Papiers présentés :

Certificats de publications de Cherilly
La Sarrax, Stonoz & Arnoz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Stonoz & La Sarrax

Autorisation de l'Officier d'état
Civil de Stonoz de célébrer le mariage
à Crans

Par jugement du Tri-
bunal de première ins-
tance de la République
et Canton de Genève,
du 9 juillet 1906, le
mariage ci. contre a été
dissous par le divorce

Crans, le 31 août 1911

L'officier de l'état civil
Cherault

N° 1

*Wasson et
Mercier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Février* mil huit cent
soixante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Wasson Louis Marie jardinier*
de *Ecublens (Vaud)* domicilié à *Bellegarde vers Bogis Bossey*
fils de *Moare Wasson agriculteur* et de *Jeanne Julie née Mercier à Ecublens*
célibataire

né à *Ecublens* le *vingt Février mil huit cent soixante trois*

et

2. *Mercier Caroline Cecile Louise Marie Valérie Angèle*
de *Collombier et du Petit Saconnas* domiciliée à *Plainpalais (Genève)*
fille de *Jacques Louis Mercier* et de *Françoise Bourdette née Dupont*
condamné à Plainpalais
célibataire

née à *Collombier* le *vingt trois Mars mil huit cent soixante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Petit Saconnas le six Bogis Bossey et*
Plainpalais le sept et Ecublens et Collombier le huit Février
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Wasson
Cécile Wasson

des témoins :

Louis Merhardt à Crans
Auguste Vessaz à Céligny

L'officier de l'état civil :

L. Jullien

Papiers présentés :

Promesses de mariage
Publications de mariage
au Petit Saconnas, Bogis du Petit Saconnas et de
Bossey, Plainpalais Ecublens Plainpalais
et Collombier.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Ecublens de Collombier

N° 4

Franche et Poterat

Anjourd'hui *vingt deux Mars* mil huit cent

huitante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Franche Lucien, ouvrier de campagne*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ursins (Sud)* domicilié à *Arna sur Arnon*

Noms des parents :

fils de *Jean David Franche* et de *Mme Julie née Sauloy*

Etat civil :

veuf d'Elise Julie née Prod'homme vis le quatre Janvier 1884

Date de la naissance :

né à *Yverdon* le *vingt sept Mars mil huit cent quatre*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Poterat née Rosey Céline, ouvrière en cigares*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chavannes le Chêne* domiciliée à *Yverdon*

Noms des parents :

fille de *François Eugène Paulin Rosey* et de *Mme Anne née Roland veuve*

Etat civil :

veuf de Louis Poterat vis le neuf Mars mil huit cent quatre

Date de la naissance :

née à *La Courvaie, Tribouze* le *onze Octobre mil huit cent quatre*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Arna le huit Yverdon et Ursins le*
neuf et Chavannes le Chêne le six Février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Franche
Céline Franche

des témoins :

Pierre Burri à Grand
Louis Amoinel Dem

L'officier de l'état civil :

L. Sullies

Papiers présentés :

Promesses de mariage
Publications à Arna,
Yverdon, Ursins et
Chavannes le Chêne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yverdon, Ursins et
Chavannes le Chêne

Registre des mariages A.

N° 3.

Desplandis de Decrova

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent

quatre vingt neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Desplandis Gabriel Louis, agriculteur

de Rougemont (Savoie) domicilié à Crans

fils de Colin David Desplandis et de Marie Anne Bourquin sa veuve à Crans

celibataire

né à Crans le vingt cinq juillet mil huit cent soixante deux

et

2. Decrova Jeanne Louise, repasseuse

de Contamines (Savoie) domiciliée à Genève

fille de François Decrova et de François veuve Decrova décédée

celibataire

née à Genève le vingt un novembre mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Crans le treize à Genève et Rougemont le quatorze et Contamines le seize octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Desplandis
Louise Decrova

des témoins :

Charles Caboussat crans
Louis Vinot St-Cergues

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

1° Promesses de mariage
2° Actes de décès des parents de l'épouse.
3° Publications à Crans, à Genève à Contamines et à Rougemont

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rougemont de Genève
et Contamines Savoie

Visé Crans le 28 Décembre 1883
L. Sullis

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Le Numéro 3, à la page 81, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1889. Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions. Dans le 31 Décembre 1889. L'Officier de l'Etat Civil. Le Jullien. Un double a été remis le 6 Janvier 1890 à l'autorité cantonale en exécution de l'Art 2 de la Loi. Dans le 6 Janvier 1890. L'Officier de l'Etat Civil. Le Jullien.



N^o 1
Decrusas
 et
Remund
 Nom et profession de l'époux

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Mars* mil huit cent
soixante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Decrusas Jules François, agriculteur*
 de *Bogis Bossey (Vaud)* domicilié à *Crans*,
 fils de *Jean Jacques Decrusas tailleur à Crans* et de *Jacqueline François Bussat décédée*
 - *Célibataire*

né à *Chamuesse de Bogis* le *quatorze septembre mil huit cent cinquante quatre*

et
 2. *Remund née Ufer Elisabeth, cuisinière*
 de *Mühleberg (Bern)* domiciliée à *Pont Stavelier, Prangins*
 fille de *Frédéric Jacob Ufer* et de *Elisabeth née Herren sa femme*
Jeune ve Remund Auguste Louis *agriculteurs à Pont Stavelier*
dés le 4 sous 1887
 née à *Pont Stavelier* le *vingt cinq septembre mil huit cent cinquante huit*

Les publications ont eu lieu à *Crans* le *vingt neuf*, à *Bogis Bossey* le *vingt*, à
Prangins et *Mühleberg* le *vingt un* *Février* de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Decrusas Jules
Elisabeth Decrusas

des témoins :

Frédéric Ufer à Genève
Charles Botaya Genollier

L'officier de l'état civil :

J. Müller

Papiers présentés :

1^o *Papiers de mariage*
 2^o *Publications à Bogis Bossey*
Prangins et Mühleberg et Crans
 3^o *Cote de décès du 1^{er} mari de l'épouse*

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Mühleberg et Prangins

No 2.

Bourquignon
et
Gras

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Mars* mil huit cent*soixante* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Bourquignon Louis Francis* jardinier
de *Bozis Bossey (Vaud)* domicilié à *Petit-Saconnex Genève*
fils de *Louis Daniel Bourquignon* et de *Charlotte née Bernin sa femme*
agriculteurs à Bozis Bossey
Célibataire

né à *Bozis Bossey* le *vingt Mars* mil huit cent *soixante six*

et

2. *Gras Catherine Marie* cuisinière
de *Trichenhausen (Wurtemberg)* domiciliée à *Genève*
fille de *Jean Frédéric Gras* décédé et de *Thérèse née Kugler* née
Célibataire

née à *Trichenhausen* le *vingt six Juin* mil huit cent *cinquante huit*Les publications ont eu lieu à *Bozis Bossey et Petit-Saconnex le vingt cinq*
de Genève le vingt six Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bourquignon
Catherine Bourquignon

des témoins :

Charles Bourquignon à Bozis
G. Cruban à Grand

L'officier de l'état civil :

L. Pellié

Papiers présentés :

1^o *Promesses de mariage*
2^o *Publications Bozis Bossey*
3^o *Déclaration du Bourquignon*
de Trichenhausen Wurtemberg
4^o *Publications à Petit-Saconnex*
et Genève
5^o *Autorisation de l'Etat civil de Petit-Saconnex*

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève bureau Cantonal

N° 3.

Mugnier
et
Enguel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Mars* mil huit cent
nonante par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Mugnier Marc Alfred, agriculteur*
de *Bogis Bossey* domicilié à _____
fils de *Jean Samuel Mugnier* et de *Jeanne Delphine née Bourguignon*
Célibataire agriculteurs à *Bogis Bossey*

né à *Bogis Bossey* le *vingt cinq Avril mil huit cent cinquante huit*

et

2. *Enguel Rosalie Louise, cuisinière*
de *Grens (Val)* domiciliée à *Trelha*
fille de *Antoine Louis Enguel* et de *Marie Esther née Bonato* agri-
Célibataire -teurs à *Trelha*

née à *Trelha* le *douze Janvier mil huit cent soixant cinq*

Les publications ont eu lieu à *Bogis Bossey, Grens et Trelha, le huit*
Mars, de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Mugnier
Louise Enguel

des témoins :

Jean Hry Vanats à Trelha
L. Mugnier Bogis

L'officier de l'état civil :

L. Sullros

Papiers présentés :

1° *Promesses de mariage*
2° *Publications à Bogis Bossey*
Grens et Trelha

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grens

N° 4

Sinner et
Sallotter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Novembre mil huit cent
quatre vingt six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Sinner Henri Alfred Eugène, cordonnierde Bequins (Pau) domicilié à Cransfils de Sinner Pierre Isaac et de Louise Jeanne née Aernimond
agriculteur à Chataignier sur Palle
Célibatairené à Bequins le deux Août mil huit cent cinquante neuf

et

2. Sallotter Houriette Marie Marguerite Tailleurde Agiez et Pallarbes (Pau) domiciliée à Persois (Gers)fille de Sallotter Abram et de Marie née Rochat agriculteur
à Persois
Célibatairenée à Agiez le douze Avril mil huit cent soixanteLes publications ont eu lieu à Crans le vingt quatre, à Persois Bequins
et Pallarbes le vingt cinq et à Agiez le vingt six Octobre de l'année
courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Sinner Eugène
Sinner Marie

des témoins :

G. Truban à Crans
Le Méville à

L'officier de l'état civil :

L. Sallotter

Papiers présentés :

1° Promesses de mariage
2° Publications à Crans ;
Bequins, Agiez Pallarbes
et Persois

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bequins, Pallarbes, Agiez
et au Bureau Central
de Gers

N^o 5.
Bornet et
Mieville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit* Novembre _____ mil huit cent
nonante _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont-

comparu :

1. *Bornet Henri François Samuel, agriculteur*
 de *Château d'Oca (Vaud),* _____ domicilié à *Charannes de Rogis*
 fils de *Ami Bornet,* _____ et de *Marie Susanne née Danret,*
agriculteurs à Charannes Rogis
 _____ *Célibataire* _____

né à *Charannes de Rogis* le *seize* Septembre mil huit cent *soixante trois*

et

2. *Mieville Jeanne Fanny, sans profession*
 de *Essertins sur Yverdon (Vaud),* domiciliée à *Commugny.* _____
 fille de *Jean Mieville* _____ et de *Rosaline née Girard agriculteurs*
à Commugny
 _____ *Célibataire* _____

née à *Beligny* _____ le *seize* Décembre mil huit cent *soixante sept*

Les publications ont eu lieu à *Charannes de Rogis et Essertins le huit, à Commugny*
et Château d'Oca le neuf Novembre de l'année *courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Bornet
Fanny Bornet

des témoins :

Jules Futhier à Grand
M. Sellier à Frenay

L'officier de l'état civil :

L. Sullès

Papiers présentés :

1^o *Promesses de mariage*
 2^o *Publications à Charannes*
de Rogis, Essertins, Château
d'Oca et Commugny.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Essertins, Château d'Oca
et Commugny.

N^o 6
*Dufour et
 Gay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf décembre* mil huit cent
quatre vingt dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Dufour Louis Vincent agriculteur*

de *Châtellards Vaux* domicilié à *Crans*

fil de *Dufour François* et de *Marie Louise née Chollet*
Célibataire agriculteurs à *Crans*

né à *Crans* le *trois mars mil huit cent soixante sept*

et

2. *Gay Felicie Julie sans profession*

de *Crans* domiciliée à *Crans*

fille de *Gay Jean Louis décedé* et de *Blise née Noblet, sa veuve à Crans*
Célibataire

née à *Crans* le *six février mil huit cent soixante sept*

Les publications ont eu lieu à *Crans le quinze novembre* et
au Châtellards le quinze novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Dufour,
Felice Dufour

des témoins :

E. Gay de Crans,
Henriette Langy de Crans

L'officier de l'état civil :

J. Scouthe remplissant

Le mariage a été communiqué aux

L'officiers de l'état civil de
Châtellards.

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage
2^o Publications à Crans et
au Châtellards

Vins de Crans le 23 Décembre 1890. 2-5-90 Crans-Fallemme.
 Cote N^o 6, à la Page 88 est rubri de la dernière inscription fait
 dans l'année 1890. Ces deux doubles du Présent Registre
 sont conformes.
 Les que nous certifions
 Crans le 31 Décembre 1890.
 L'Officier de l'état civil
 Le Préfet
 M. Double a été remis à l'autorité cantonale en exécution
 de l'Art. 3 de la Loi du 5 Janvier 1891
 L'Officier de l'état civil
 Le Préfet

N^o 1
*Delessert et
 Delessert ne Clot*

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui *hrente un Janvier* mil huit cent
nonante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu.

1. *Delessert Alexis Francois agriculteur*
 de *Poney le Forat (Vaucluse)* domicilié à *Arma sur Ayou*
 fils de *François Emile Delessert* et de *Suzanne Lydie Durillard veuve*
Célibataire

né à *Bichy Arques* le *quatorze Mars* mil huit cent *quarante neuf*

et
 2. *Delessert ne Clot Jeanne Louise Anna sans profession*
 de *Poney le Forat (Vaucluse)* domiciliée à *Borrea*
 fille de *Pierre Abram Clot* et de *Jeanne ne Piche sa femme*
veuve de Constant Delessert dès le *25 Août 1885*.

née à *Cyzus* le *quatorze Septembre* mil huit cent *cinquante*

Les publications ont eu lieu à *Arma le neuf, Borrea et Poney le Forat*
le six Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Delessert
Louise Delessert

des témoins :

Charles Fimay à Arma
Isabine Delessert à Poney

L'officier de l'état civil :

Le Sullier

Papiers présentés :

- 1^o *Procès verbal de mariage*
- 2^o *Publications à Poney le Forat*
Arma et Borrea
- 3^o *Cote de décès du père de l'époux*

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Poney le Forat et Borrea

N° 2

Bornet et Bory

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Avril mil huit cent
soixante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bornet Rodolphe Paul, agriculteur
de Château d'Oré, Vendée domicilié à Chavannes de Bogis
fils de Ami Bornet et de Marie Suzanne Dancel agriculteur
à Chavannes de Bogis
Célibataire

né à Chavannes de Bogis le soixante septième mil huit cent soixante
trois

et

2. Bory Marie Felice, sans profession
de Touze (Vendée) domiciliée à Chavannes de Bogis
fille de Henri Salomon Bory et de Henriette Amette en Felice agriculteur
à Chavannes de Bogis
Célibataire

née à Chavannes de Bogis le vingt Avril mil huit cent soixante
un

Les publications ont eu lieu à Chavannes de Bogis le dix huit et à Touze et
Château d'Oré le dix neuf Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

R. Bornet
Fanny Marie Bornet

des témoins :

Louis Olier, à Craus
Emile Tullej, à Craus

L'officier de l'état civil :

L. Gellie

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Publications à Chavannes
de Bogis, Touze et Château d'Oré et à Cappel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Communiqué à Château
d'Oré et à Cappel

N° 3

Dancet et Simon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Octobre mil huit cent

soixante un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dancet Jean Samuel, cocher de Porren et Bogis Bossey domicilié à Jean des Bois rive, Arne fils de Charles Louis Dancet veuf et de Jeanne née Luquet sa femme à Tréla Célibataire

né à Porren le six Novembre mil huit cent cinquante

et

2. Simon Sophie Adèle, domestique de Lignières (Neuchâtel) domiciliée à Jean des Bois fille de Simon Lucile veuf et de Julie Françoise née Gauchat sa femme à Lignières Célibataire

née à Lignières le premier Février mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Bogis Bossey et Porren le vingt neuf à Lignières le trente Septembre et à Porren le deux Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Dancet Sophie Adèle Dancet

des témoins :

L. Brocard J. Crous J. Felis a Crous

L'officier de l'état civil :

L. Felis

Papiers présentés :

1° Promesses de mariage 2° Publications à Bogis Bossey Arne, Porren et Lignières.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Porren et de Lignières

Visé à Porren le 3 Février 1892 L. Felis

De Page 3 à la Page 91, etc. relatifs à la dernière inscription... L'Officier de l'Etat Civil... Le double a été remis le 6 Janvier 1892, à l'Etat Civil... en exécution de l'arrêté de la Loi... le 6 Janvier 1892. L'Officier de l'Etat Civil...



N° 1

Bory et Buffard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq* Mars _____ mil huit cent
soixante deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Bory* *Maurice*, agriculteur
de *Tournay (Vauv)* domicilié à *Chavannes de Bogis*
fils de *Pierre Jean Bory décédé* et de *Josephine Desjardins*
Chavannes de Bogis
Célibataire

né à *Chavannes de Bogis* le *vingt quatre* Décembre mil huit cent
soixante deux _____
et

2. *Buffard* *Marie Alice*, sans profession
de *Francaise* domiciliée à *Plan Commune de Divonne*
fille de *Lucie Marie Buffard* et de *Félicité née Parissot sa femme*
divonne
Célibataire

née à *Plan* le *vingt huit* mil huit cent *soixante sept*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes de Bogis le huit* Tournay le *neuf*
et Divonne le treize etc *vingt* Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Maurice Maurice Bory *Eugénie Vindrot à Divonne*
Marie Bory *St Misville à Grand*

L'officier de l'état civil :

L. Jullien

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

1° *Promesses de mariage*
2° *Publications à Chavannes*
de Bogis, Tournay et Divonne
3° *Consentements des parents de l'épouse*

Tournay et Divonne

N^o 2.
Serez et Caboussat

Aujourd'hui quatre juin mil huit cent
soixante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Serez Samuel Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chesalles et Maracon (Savoie), domicilié à Crans.

Noms des parents :

fils de Monsieur Jean Louis Serez, agriculteur à Crans et de Mme Suzanne née Sulliez

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Crans le vingt Octobre mil huit cent soixante quatre

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Caboussat Félicie, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Arna sur Nyon (Savoie), domiciliée à Genève

Noms des parents :

fille de Jean Louis Caboussat et de Charlotte Joséphine Jacqueline sa femme
 née Prod'homme agriculteur à Crans

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Crans le vingt juin mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le six à Crans et Arna le sept, à
Maracon le huit et Chesalles le neuf Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Serez
Félicie Serez

des témoins :

Lo Mèrvalle de Crans
Louis Heudon

L'officier de l'état civil :

L. Sulliez

Papiers présentés :

1^o Promesses de mariage
 2^o Publications à Chesalles Genève Chesalles et
Maracon Genève Arna Maracon
et Crans.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

N° 3

Touly et Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Sept mil huit cent
neuf deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Touly Louis Agriculteur
de Collayes Montperreux domicilié à Crans
fils de Jean Pierre Francois Louis décédé et de Louise Marianne nee Brioz sa veuve
veuf de Marie nee Decoster dis le 24 Sept. 1889
né à Collayes le vingt Sept mil huit cent cinquante sept.

et
2. Marti Emma Sjedi menager
de Carraengen Bern domiciliée à Crans
fille de Jean Louis Musy décédé et de Jeanne Françoise nee Ramuz sa veuve
divorcé de Rodolphe Marti dis le 17 février 1886 a Scublens
née à Scublens le vingt huit Janvier mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à Crans le cinq à Montperreux le Sept
à Collayes le sept à Carraengen le 6 Sept de l'année courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Touly
Emma Pouly

des témoins :

Constant Meury
Elise Musy

L'officier de l'état civil :

Juste Cocotte comploant

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montperreux, Collayes
Carraengen

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Les actes de publication de
Montperreux, Collayes, Carraengen
- 3° L'acte de divorce de l'époux
- 4° L'acte de décès de la femme de l'époux.

N^o 4
*Bourguignon
et Heutin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq Novembre* mil huit cent
soixante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Bourguignon Louis Auguste, agriculteur*
de *Bogis Bossey (Vaud)* domicilié à *Arna-sur-Nyon*
fils de *Bourguignon Charles* et de *Julie Louise née Burnet*
Célibataire

né à *aux Verrettes (Bassin)* le *vingt huit mil huit cent soixante six*

et
2. *Heutin Marie Louise, cultivatrice*
de *Vesennes (canton de Yverdon)* domiciliée à *Vesennes*
fille de *Heutin François Victor* et de *Julie Louise née Vuillet*
Célibataire

née à *Vesennes* le *vingt cinq Février mil huit cent soixante huit*

Les publications ont eu lieu à *Vesennes* le *vingt six* à *Bogis Bossey* le *vingt sept*
et à *Arna* le *vingt* *Novembre* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Louis Bourguignon
Marie Bourguignon

des témoins :

Victor Heutin
L. Mugnier

L'officier de l'état civil :

L. Kullis

Papiers présentés :

1^o *Promesse de mariage*
2^o *Publications à Vesennes,*
Bogis Bossey et Arna

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Vesennes.

*Le 4^e H à la page 95, est celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1893. Les deux doubles au Présent. Registre tout conforme.
Ce que nous certifions.
Com le 31 Décembre 1893. L'Officier de l'état civil
L. Kullis
Au double a été remis à l'autorité Cantonale, en exécution de l'Art 2 de la Loi
du 4 Janvier 1893 L'Officier de l'état civil
*L. Kullis**



*Visé à Crans le 14 Février 1893
L. F. Alouin*

N° 1

Liquiers et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

*Approuvé le procureur
Antoinette Baud
L. Kuller*

Aujourd'hui *Arrente Septembre* mil huit cent

soixante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Liquiers Louis Henri, maréchal*

de *Craus et de Jurieux (Savoie)* domicilié à *Craus*

fils de *Liquiers Jean Marc Louis* et de *Marie Jenny née Rosset domiciliée à Craus.*

Célibataire

né à *Craus* le *deux Février mil huit cent soixante neuf*

et *Antoinette Baud* sans profession

de *Celigny* domiciliée à *Celigny*

fille de *Paul Louis Baud veuf* et de *Marie Anne née Blazet sa veuve à Celigny*

Célibataire

née à *Celigny* le *vingt six Février mil huit cent soixante sept*

Les publications ont eu lieu à *Craus le sept, à Jurieux le huit et à Celigny le neuf Septembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Liquiers
Antoinette Baud

des témoins :

Emile Tullet à Craus
Marc Baud à Celigny

L'officier de l'état civil :

L. Kuller

Papiers présentés :

1° Promesses de mariage
2° Publications à Craus
Jurieux et Celigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de *Jurieux et au bureau Cantonal d'Etat Civil de Genève*

N° 2
Buttet et Sumi

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent
soixante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Buttet Charles Henri, garde frontière

Lieu d'origine et de domicile :

de Perles (Caud) domicilié à Chavannes de Bogis

Noms des parents :

fils de Louis Buttet à Savanne et de Louis Marie surnommé Rossier à Mandan

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Paléjina le vingt huit juin mil huit cent soixante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sumi Emma tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Saaneu (Borne) domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Johann Albrecht Sumi et de Anna Elisabeth surnommée Reimbold

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pougemont le deux huit juin mil huit cent soixante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes de Bogis le vingt à Perles, Nyon
et Saaneu le vingt trois septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Buttet Ch. Henri
Buttet Emma

des témoins :

Daniel Blin, Curé
La Moiréville, Curé

L'officier de l'état civil :

L. Kellis

Papiers présentés :

1° Publications de mariage
à Perles, Saaneu, Nyon et
Chavannes de Bogis.
2° Promesses de mariage

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Perles, Saaneu, et
Nyon.

N° 3.

Aujourd'hui premier Decembre mil huit cent

Bourguignon
et
Weber.

nonante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bourguignon Charles Paul Samuel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bogis Bossey (Sud) domicilié à _____

Noms des parents :

fils de Louis Daniel Bourguignon et de Charlotte née Bernet, agricultrice

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bogis Bossey le quinze Septembre mil huit cent soixante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Weber Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Golaten (Berne) domiciliée à Chavannes de Bogis

Noms des parents :

fille de Samuel Weber et de Madeline née Trebs, agricultrice

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Thibourg le vingt quatre Août mil huit cent soixante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes de Bogis et Bogis Bossey
le onze et Golaten le six sept Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Bourguignon Samuel Weber Char. Bogis
Louise Bourguignon Bourguignon Samuel Bogis Bossey

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1° Promesses de mariage
2° Publications à Chavannes de Bogis, Bogis Bossey et Golaten.

l'officier de l'état civil de

Golaten (Berne)

Le 23 à la Page 98 est celui de la dernière inscription fait dans l'année 1893. Les deux doubles au Présenté Bogis et sont conformes. Ce que nous, certifions.
Crus le 31 Decembre 1893.
L'Officier de l'état civil, L. Sullis
Un double a été remis à l'autorité Cantonale en vertu de l'Art 2 de la Loi, le 4 Janvier 1894.
L'Officier de l'état civil, L. Sullis



N° 4
Olivier et
Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux huit Septembre mil huit cent
nonante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Olivier Samuel Alfred, Agriculteur

de Eysins, La Sarras & Crans domicilié à Crans

fil de Marc Isaac Olivier, décédé et de Sophie Céline née Pullet, à Crans

Célibataire

né à Crans le 1^{er} Janvier mil huit cent soixante cinq

et
2. Dufour Sophie, sans profession

de Châtelain Montreux domiciliée à Crans

fille de Dufour François et de Marie Louise, née Chollet

Célibataire

née à Crans le Trois Juillet mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Crans le vingt neuf, Eysins le premier Septembre
La Sarras le trente Août & Châtelain le vingt neuf Août

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Olivier
Sophie Olivier

des témoins :

Guthon
J. Dufour

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoulter

le mariage a été communiqué aux ^{remplacant}

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage
2^o Les publications de Crans,
Eysins, La Sarras & Châtelain

officiers de l'état civil de

Châtelain Montreux, Eysins
La Sarras

N^o 9
de *Haller et*
Hallett.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui *deux neuf Septembre* mil huit cent
soixante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

- comparu :
1. *de Haller Charles Louis, ingénieur*
de *Berne* domicilié à *Lausanne*
fils de *Paul Albert de Haller propriétaire* et de *Georgina Charlotte Victoire Aminie*
Grande d'Hautville sa femme à Lausanne
célibataire
né à *La Tour de Peitz* le *vingt cinq Novembre mil huit cent*
soixante neuf

et

 2. *Hallett Aloyse, sans profession*
de *Genève et d'Arna sur Arny* domiciliée à *Genève*
fille de *Jean Charles Hallett forgeron* et de *Marguerite Anna née de Blonay*
sa femme domiciliés à Genève
célibataire
née à *rivière Arna* le *vingt Octobre mil huit cent soixante deux*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le quatorze à Berne et Genève le*
quinze et à Arna sur Arny le seize Août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :
Charles de Haller
Aloyse de Haller

des témoins :
J. Albert de Haller
Joseph Hallett Crassin

L'officier de l'état civil :
L. Sullier

Papiers présentés :
Autorisation de l'Etat
Civil de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Lausanne et Genève
et de Berne.

N° 3.
Devorne et
Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Décembre* mil huit cent
soixante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Devorne Jules Francis, agriculteur*
de *Château d'Or (Saône)* domicilié à *Chavannes de Bogis*
fils de *feu Louis Antoine Devorne* et de *Henriette Julie née Regnier sa*
veuve à Chavannes de Bogis
célibataire

né à *Chavannes de Bogis* le *treize Juin mil huit cent soixante quatre*
et

2. *Guignet Elie, couturier*
de *Essert (Saône)* domiciliée à *Touma*
fille de *Jean Frédéric Guignet* et de *Jeanne Rosalie née Margairat*
agriculteurs à Touma
célibataire

née à *Essert* le *premier Octobre mil huit cent soixante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes de Bogis, Château d'Or, Essert*
le vingt cinq de Touma le vingt sept Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Devorne
Elie Guignet

des témoins :

Elie Vitez Touma
Alfred Guignot G. Officier de l'état civil
Général

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

Jules Devorne
Elie Devorne
1° *Promesse de mariage*
2° *Publications à Château d'Or*
Chavannes de Bogis, Touma
et Essert.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Or, Touma
et Essert.

Approuvé la
nature de deux noms
27 et 28 ligne
L. Sullis off.

Le N° 3 à la Page 101, est celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1894. Les deux doubles du présent Registre sont confor-
mes. Ce que nous certifions
Crans le 31 Décembre 1894. L'Officier de l'Etat Civil L. Sullis
Un double a été remis à l'autorité Cantonale en exécution de l'art 2 de la
loi le 4 Janvier 1895. L'Officier de l'Etat Civil
L. Sullis

N° 7

Tinnaz et Weltschi

Aujourd'hui *vingt janvier* mil huit cent *quatre vingt quinze* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Tinnaz Lucien Charles Louis, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Arna sur Nyon* domicilié à *Arna*

Noms des parents :

fil de *Charles Marc Alexandre Tinnaz* et de *feue Josette née Chapuis*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Arna* le *neuf novembre mil huit cent soixante trois*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Weltschi, Bertha, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Obernyl (Berne)* domiciliée à *Arna*

Noms des parents :

filie de *Nicolas Weltschi garde bois* et de *Catherine née Jucker veuve*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Prangins* le *vingt deux septembre mil huit cent septant deux*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Arna le vingt et Obernyl le vingt un*
Décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Tinnaz
Bertha Tinnaz

des témoins :

Samuel André Dreyer
Emilie Weltschy Prangins

L'officier de l'état civil :

L. Kullis

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Arna
et Obernyl.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Obernyl (Berne)

de Crum le 29 J. 1895
Leclercq. Graming

N° 4

Rod et Brocari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Février mil huit cent
soixante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rod Emile François Samuel Louis ingénieur

de Nejères Corcelles, Popray et Demoret domicilié à Craus

fils de Jean Alexis Louis Rod et de Louise Françoise née Guin agriculteurs
à Corcelles le Forat
Célibataire

né à Charcuem le onze Mars mil huit cent septante

et

2. Brocari Elise Amélie cuisinière

de Disy (Vaud) domiciliée à Genève

fille de Jean Emmanuel Auguste Brocari et de Jeanne Amélie née Jander
Célibataire

née à Subouin le premier Mars mil huit soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Craus le huit, Genève le neuf, Disy, Nejères, De-
moret, Corcelles et Popray le six Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Rod

Marie Rod

des témoins :

Albert Dufay - Craus

Gustave Ruchti - Craus

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage

2° Publications à Genève, Disy,

Nejères, Demoret, Corcelles

le Forat et Popray

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève Corcelles le Forat Popray

Demoret et Disy

N° 3.

Gay et Henricou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Mars* mil huit cent
soixante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Gay Alexandre Henri, agriculteur*
de *Crans* domicilié à _____
fils de *Jean Louis Gay* et de *Elie née Noblet sa mère*
à Crans
Célibataire

né à *Crans* le *quatre Août mil huit cent soixante neuf*

et

2. *Henricou Emma Marie sans profession*
de *Gressy sur Yverdon (Suisse)* domiciliée à *Crans*
fille de *Henricou Eugène propriétaire* et de *Marie Thérèse Stoumann*
à Crans
Célibataire

née à *Commugny* le *sept Août mil huit cent soixante cinq*

Les publications ont eu lieu à *Gressy le trois et Crans le quatre Mars*
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri Gay
Emma Gay

M^r Lamerquet à Commugny
H. Michot insp. à Crans

L'officier de l'état civil :

L. Jullien

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1^o *Procès de mariage*
2^o *Consentement des parents de l'époux*
3^o *Publications à Crans et Gressy*

l'officier de l'état civil de
Gressy

N° A.
Rieder et Senn

Aujourd'hui quatre juin mil huit cent
soixante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. Rieder Camille Édouard Amédée propriétaire
 de Mallikon (Genève) domicilié à Chapel-riche Genève
 fils de Jacques Albert Rieder et de Gilberte Tréte Courvan
 Etat civil : Célibataire

né à Alpach (Alsace) le quatre juillet mil huit cent soixante sept
 et

2. Senn Charlotte Suzanne Valentin sans profession
 de Genève (ville) domiciliée à Bellefleur sur Ruisseau
 fille de Aimé Senn et de Jeanne Marie Anne Humbert
 Etat civil : Célibataire

née à Bellefleur le quatorze août mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Beviz-Bessey-le-vaux à Mallikon le onze à
Genève et Genève le onze juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Amédée Rieder
Valentine Senn

des témoins :

Jacques Rieder Wissling (Alpach)
Aimé Senn Belle-Terme

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

Autorisation de l'état
civil de Coppet.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Mallikon Genève
et Genève.

Approuvé le nom
 Chara H. - ligne
 L. Sullis
 off.

N° 5.

Kislig et Oggier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt juillet* mil huit cent

soixante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Kislig Frédéric Joseph Jean, agriculteur*

de *Septigen (Bern)* domicilié à *Crans*

fils de *Christian Kislig* et de *Catherine Elisabeth née Stampfli*
agriculteurs à Crans.

Célibataire

né à *Crans* le *vingt trois Mai mil huit cent septante deux*

et

2. *Oggier Céline Louisa, sans profession*

de *Salquenen (Valais)* domiciliée à *Céligny*

fille de *Gaspar Ignace Oggier* et de *Julie Louise née Pillard agriculteurs*
à Céligny

Célibataire

née à *Founca* le *vingt sept Octobre mil huit cent septante six*

Les publications ont eu lieu à *Crans le six, à Céligny et Septigen le onze et*
Salquenen le treize Juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Kislig
Céline Oggier

des témoins :

L. Kislig à Crans
Oggier Marguerite Céligny

L'officier de l'état civil :

L. Sullas

Papiers présentés :

1° *Promesses de mariage*
 2° *Publications à Crans*
Céligny, Septigen et Salquenen
Conseillement au père de l'époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Septigen, Salquenen
et à l'Etat civil Canton
de Genève.

Pour jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève du 25 Juin 1913, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Il est interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un an.

Crans le 25 Novembre 1913
 L'Officier de l'état civil
Juste Secoultre

N° 6
Tavez de Seres

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Août mil huit cent
nonante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Tavez Octave Henri Albert, agriculteur
de Penthiéry et Serisou domicilié à S^t Georges
fils de Jean Jules Henri Tavez et de Marie Elmée Boer, agriculteur
Célibataire à S^t Georges

né à S^t Georges le vingt trois Février mil huit cent
soixante huit

et
2. Seres Louise Henriette sans profession
de Chevalles et Maracou (S^{te}) domiciliée à Crans
fille de Jean Louis Henri Seres agri- ~~et de~~ culteur à Crans et de député Jeanne Marie Baller
Célibataire

née à Crans le vingt sept Octobre mil huit cent septant

Les publications ont eu lieu à S^t Georges le deux un juillet à Crans, Chevalles
Maracou et Serisou le premier et Penthiéry le trois Août
l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :
Albert Tavez
Louise Tavez

des témoins :
Ulysse Boer, S^t Georges
Béline Tavez

L'officier de l'état civil :

L. Sullus

Papiers présentés :

Autorisation de l'Etat
Civil de Longjumeau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Penthiéry, Serisou, S^t Georges
Chevalles et Maracou

N° 4
Borner et
Ducimetière alias Monod

Aujourd'hui cinq Octobre mil huit cent
soixante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Borner Marc Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Or (Saône) domicilié à Charannes de Bogis

Noms des parents :

fils de Ami Borner agriculteur et de Marie Susanne Daniel, concubine

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Corsier le vingt-neuf Décembre mil huit cent soixante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Ducimetière alias Monod Elie Emma sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier et Saphorin sur Saône domiciliée à Charannes de Bogis

Noms des parents :

fille de Louis César Ducimetière alias Monod et de Louis Marie vic Charbon à Charannes de Bogis

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Corsier le vingt-neuf Décembre mil huit cent soixante quinze

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le six huit, à Corsier le six neuf, à Château d'Or le vingt et Saphorin le vingt sur septante de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Borner
Elie Borner

des témoins :

L. Delapontaine Corsier
Jph. Charbonnet Charannes de Bogis

L'officier de l'état civil :

L. Kullies

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Charannes de Bogis, à Corsier, à Château d'Or et de Saphorin

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Château d'Or, Corsier et de Saphorin

N° 1.
Boy et Boy

Aujourd'hui *deux Octobre* mil huit cent
soixante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. *Boy Jean Samuel, agriculteur*
 de *Sersois (Genève) et Féchy (Savoie)* domicilié à *Bezis Bossey*
 fils de *Jean Louis Boy veuf* et de *Thérèse née Bourquinon*
 sa veuve à *Bezis Bossey*
 Etat civil : *célibataire*

Date de la naissance : né à *Sersois* le *premier janvier mil huit cent soixante*
six

et
 2. *Boy Lina Cécilia, femme de chambre*
 de *Bea (Savoie)* domiciliée à *Plainpalais (Genève)*
 fille de *Boy Gabriel Benjamin, veuf* et de *Emma née Gigaud sa veuve à Bea*
 Etat civil : *célibataire*

Date de la naissance : née à *Donatzen (Savoie)* le *six juillet mil huit cent soixante cinq*

Date des publications : Les publications ont eu lieu à *Bezis Bossey le vingt sept, Bea, Féchy*
Sersois et Plainpalais le vingt huit septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
J. L. Boy
Cécilia Boy

des témoins :
L. Perrotte Plainpalais
F. Boy Charames des Bords

L'officier de l'état civil :

L. Kuller

Papiers présentés :
 1° *Promesse de mariage*
 2° *Publications à Bezis Bossey, Bea, Féchy, Sersois*
 et *Plainpalais.*

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Bea, Féchy, et à l'Etat
civil Cantonal de Genève

N^o 1
Kistlig et Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre _____ mil huit cent
 soixante cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Kistlig Louis, menuisier*de *Septigen (Bern)* domicilié à *Crans*fils de *Christian Kistlig, agriculteur* et de *Catherine Elisabethine Stampfli*
célibataire domiciliés à *Crans*.né à *Crans* le *vingt-sept Février mil huit cent soixante huit*

et

2. *Pittet Alice, cuisinière*de *Pillard-Bramard (Saas)* domiciliée à *Crans*fille de *Charles Pittet veuf* et de *Alice née Moillard sa veuve*
célibataire *Crans*née à *sa Pochettes (Romont)* le *huit Novembre mil huit cent soixante trois*Les publications ont eu lieu à *Crans le seize à Septigen le six huit et à*
Pillard Bramard le vingt-Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Kistlig
Alice Kistlig

des témoins :

Baudry. Crabbier
Emma Pittet Crans

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

1^o *Promesse de mariage*
 2^o *Publications à Septigen*
Crans, de Pillard Bramard

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

de Septigen et Pillard
Bramard.

N^o 10
André & Duclos

Aujourd'hui vingt six Octobre mil huit cent
nonante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. André Jules Samuel Daniel, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Yens, Hauts domicilié à Arnaux / Nyon

Noms des parents :

fils de L^e Daniel André, décédé et de Marie Marie née Gigy, sa veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Tisy le trois Avril mil huit cent soixante trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Duclos Charlotte cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de St Trée, Hauts domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Jules Henri Duclos, décédé de Suzanne Françoise née Paret

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à St Trée le vingt un Mars mil huit cent soixante douze

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arnaux le six, Nyon le sept, St Trée le sept, Yens le huit Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel André
Charlotte André

des témoins :

Paul André
Marc Duclos

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoultre remplacant
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage
2^o Publications à Arnaux, Nyon, Yens, de Nyon et de St Trée & Yens.

officiers de l'état civil de

Yens, de Nyon et de St Trée

N° 11
Vulliez - Pasche

Aujourd'hui vingt neuf Novembre mil huit cent
nonante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vulliez Samuel Emile Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Crans domicilié à Crans

Noms des parents :

fils de Vulliez Louis à Crans et de Marie Caroline Olive sa femme veuf decedée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Crans le trente et un Mars mil huit cent soixante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pasche Marie Emma sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Oron la Ville domiciliée à Nyon

Noms des parents :

fille de Pasche Jean Daniel Samuel et de Fanny Julie sa femme veuf de Crans

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Nyon le vingt sept Mai mil huit cent soixante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le douze à Oron la Ville le
quatorze et à Nyon le trize Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Vulliez
Emma Vulliez

des témoins :

L. Vulliez à Crans
J. Pasche à Nyon

L'officier de l'état civil :

Juste Vecouste comp. t.

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Crans Nyon
et Oron la Ville

Le mariage a été communiqué aux

l'officier de l'état civil de
Oron la Ville

N^o 12
Vulliez & Caut

Aujourd'hui vingt neuf Novembre mil huit cent
nonante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Vulliez Ernest Louis, agriculteur
de Crans domicilié à Crans
fils de Vulliez Louis à Crans et de Marie Caroline Olive née Verjéin sa femme décédée
Etat civil : Célibataire
né à Crans le trente juin mil huit cent soixante huit

et
2. Caut Sophie Louise Elise, sans profession
de Arnaix / Nyon domiciliée à Arnaix
fille de Caut Samuel Julien décédé et de Sophie Marie née Pasche à Arnaix
Etat civil : Célibataire
née à Arnaix / Nyon le quatorze décembre mil huit cent septante trois

Les publications ont eu lieu à Crans le douze, à Arnaix le douze
Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :
Ernest Vulliez
Elise Vulliez

des témoins :
Vulliez à Crans
Off Pasche à Nyon

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoultre remp^t
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :
1^o Promesse de mariage
2^o Publications à Arnaix
& Crans.

officiers de l'état civil de

N° 13
Demoinssel
et
Demoinssel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Décembre* mil huit cent
soixante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Demoinssel Charles Henri, agriculteur*

de *Crans* domicilié à _____

fils de *Etienne Alexandre Demoinssel* et de *Mariette Jaumin* *décédés*

célibataire

né à *Crans* le *seize Janvier mil huit cent cinquante*
quatre

2. *Demoinssel* *et* *Heuber Anna Maria, lingère*

de *Crans* domiciliée à _____

fille de *Jean Daniel Heuber* et de *Anna Barbara Singerthal* *décédés*

veuve de Marc Eli Demoinssel

née à *Mury (Berne)* le *vingt-huit Septembre mil huit cent qua*
rante-huit

Les publications ont eu lieu à *Crans le onze Décembre de l'année*
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Demoinssel *Et Provan Crans*

Anna Demoinssel *Spri Rosset*

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

1° *Promesse de mariage*

2° *Publication à Crans*

3° *Acte de décès du 1^{er} Mari de l'épouse*

N° 1

Rayrou et
Nange.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars mil huit cent
nonante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rayrou Norien, boucher

de Rougemont (Vaud) domicilié à Crans

fils de Jean David Rayrou et de Marie Rosine Saugy

Célibataire

né à Rougemont le vingt-trois novembre mil huit

cent soixante cinq

et

2. Nange Elisa, tailleur

de Rougemont (Vaud) domiciliée à Coppet

fille de Jean Gabriel Nange et de Louise née Jacquillard

Célibataire

née à Rougemont le cinq juillet mil huit soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Crans le quatre, à Coppet le cinq et à

Rougemont le six Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rayrou Norien

Elisa Rayrou Nange

des témoins :

E. Guy à Crans.

Louis Hislig id.

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage

2° Publications à Crans

Coppet et Rougemont.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rougemont et Coppet

N° 2
Olivier et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui *vingt-sept Novembre* mil huit cent
soixante-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Olivier Isaac Louis Ami, agriculteur*
 de *Eysins, Crans et La Sarras* domicilié à *Crans*,
 fils de *Marc Isaac Olivier décédé* et de *Leonie Céline née Sullias sa veuve*
à Crans.
Célibataire

né à *Crans* le *premier Octobre mil huit cent soixante-trois*

et

2. *Guignard Emma Elisabeth, sans profession*
 de *Chenite Sallé de Joux* domiciliée à *Crans*,
 fille de *Auguste Samuel Guignard* et de *Joseph Adèle née Secault aubergiste*
à Crans.
Célibataire

née à *Orient de l'Orbe* le *vingt-trois Octobre mil huit cent soixante-cinq*

Les publications ont eu lieu au *ventre le vingt-trois à Eysins et La Sarras, le*
vingt-quatre et à Crans le vingt-trois Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Olivier
Elisabeth Olivier

des témoins :

Auguste Guignard à Crans
Jules Simon au Chenite

L'officier de l'état civil :

A. Sullias

Papiers présentés :

1° *Promesses de mariage*
 2° *Publications à Crans,*
Eysins, La Sarras et au Chenite

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

La Sarras, d'Eysins
et au Chenite

N° 3.

Caboussat & Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent

soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Caboussat Charles, agriculteur
de Chancy (Genève) et de Armas (Saut), domicilié à Crans,
fils de Jean Louis Caboussat à Crans et de Charlotte Josephine Jaquetin
à Armas (Saut) décédée
Célibataire

né à Crans le seize Mars mil huit cent soixante trois

et

2. Bally Emma Henriette, couturière
de Genève ville et de Aclens (Saut), domiciliée à Crans
fille de Louis Eugène Bally à Crans et de Emma Louise Trebois décédée
Célibataire

née à Cologny le seize Juillet mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Chancy le treize Octobre à Crans le premier à Armas
le second, à Aclens le sixième et à Genève le six Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Caboussat Charles
Caboussat Henriette

des témoins :

Jules Leroy à Crans
Jules Basot à Crans

L'officier de l'état civil :

L. Jullien

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Chancy, Crans
Armas, Aclens et Genève

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève, Chancy et Aclens

N° 4
*Ducimetière alias
 Mondo et
 Charbonnet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui *quatre Décembre* mil huit cent
soixante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Ducimetière alias Mondo, Charles, agriculteur*
 de *Corsier et St-Saphorin sur Morges (Savoie)* domicilié à *Charannes de Bogis*
 fils de *feu Louis César Ducimetière alias Mondo* et de *Marie Louise née Charbonnet sa veuve*
 à *Charannes de Bogis*.
Célibataire

né à *Corsier Savoie* le *vingt Juin* mil huit cent *soixante huit*

et

2. *Charbonnet Sophie Marie Ida, sans profession*
 de *Charannes de Bogis* y domiciliée à
 fille de *Henri Charbonnet agriculteur* et de *Louise Jenny Conrétte née Buthiaz*
 sa femme à *Charannes de Bogis*.
Célibataire

née à *Charannes de Bogis* le *deux Avril* mil huit cent *soixante quinze*

Les publications ont eu lieu à *Charannes de Bogis le seize, Corsier et St-Saphorin*
le six septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Mondo
Sophie Mondo

des témoins :

Arroguel à Nyon
C. Bogis

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

1° *Promesse de mariage*
 2° *Publications à Charannes*
de Bogis, Corsier et St-Saphorin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corsier et St-Saphorin
sur Morges.

N^o 5
Derivaux Dubi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt deux mil huit cent
nonante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Derivaux Casimir, François garde frontière
de St Gingolph (Valais) domicilié à Charannes de Bogis
fils de François Derivaux maréchal de Anne dite Jeannette, née Roch
Célibataire sa femme à St Gingolph

né à St Gingolph le neuf sept septante quatre

et
2. Dubi Marie Louise sans profession
de La Lunk (Bern) domiciliée à Bogis-Bossey
fille de André Dubi, loutier et de Marie Guerin née Pich
Célibataire sa femme à Bogis-Bossey

née à Crans le vingt un sept septante cinq

Les publications ont eu lieu à Bogis-Bossey le vingt deux sept septante cinq
Bogis le vingt deux sept septante cinq St Gingolph le neuf sept septante cinq La Lunk le vingt
neuf sept septante cinq de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Derivaux Casimir
Derivaux Louise

des témoins :

Arn
Marie Fieben

L'officier de l'état civil :

Juste Vecoultre curé à Bogis
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage
2^o Publications à Bogis-Bossey St Gingolph & La Lunk
Charannes de Bogis, St Gingolph
& La Lunk.

officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

No 6

Basset et Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Decembre mil huit cent
nonante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Basset Jules, agriculteur
de Goumoens la Ville (Cant), domicilié à Crans
fils de David Basset, agriculteur et de Suzette Henriette née Rog
à Ependes
Célibataire

né à Aigiez (Cant) le treize Octobre mil huit cent soixante
trois

et
2. Saugy Jeanne Henriette, sans profession
de Rougemont domiciliée à Crans
fille de Abram David Saugy marié et de Marie Louise née Cellerin
sa veuve
Célibataire

née à Crans le treize Octobre mil huit cent soixante
cinq

Les publications ont eu lieu à Crans le trente Novembre et à Rougemont
et Goumoens la Ville, le premier Decembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Basset — Ami Badel à Crans
Henriette Basset — Jules Humstein à Crans.

L'officier de l'état civil :

L. Suller

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1° Promesse de mariage
2° Publications à Crans, Rougemont et Goumoens la Ville
de Rougemont et de
Challens.

Le No 6 à la page 121, est celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1896.
Les deux doubles ou Triplés Registre sont conformes.
Ce qui nous certifie. Crans le 31 Decembre 1896.
L'Officier de l'Etat Civil L. Suller
Un double a été remis à l'autorité Cantonale en exécution de l'Art 2 de la Loi
le 6 Janvier 1897. L'Officier de l'Etat Civil L. Suller



N° 1

Chappuis de Favre

Aujourd'hui *ceux de Février* mil huit cent
soixante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Chappuis Henri Francis, charcutier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Puidoux (Vaud)* domicilié à *Crans*.

Noms des parents :

fils de *feu François Samuel Chappuis* et de *Jeanette née Pasche sa veuve à Eysins*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Chambres* le *quatre Décembre mil huit cent soixante sept*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Favre Auguste Sophie, lingère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chens Cusy (N° Savoie)* domiciliée à *Crans*.

Noms des parents :

fille de *Louis Favre* et de *Marianne Susanna Elia née*

Etat civil :

Corbar sa femme, agriculteurs à Crans, Célibataire

Date de la naissance :

née à *Crans* le *vingt un Mai mil huit cent soixante sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Crans le seize à Puidoux le seize et à Chens Cusy le dix sept Janvier de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Chappuis
Sophie Chappuis

des témoins :

H. Michot à *Crans*
Favre, Louis

L'officier de l'état civil :

L. Sullus

Papiers présentés :

1° *Promesse de mariage*
2° *Autorisation des parents de l'épouse*
3° *Publications à Crans à Puidoux et à Chens Cusy N° Savoie*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Puidoux

N° 2
Picard et Didier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le mariage a été
dissous par le divorce
le 17 Janvier 1905,
par jugement rendu
par le Tribunal
Civil de la Républi-
que et canton de
Genève.

Inscrite le 19 Mars
1905.

L'Officier de l'Etat
Civil :

L. Sublet

Anjourd'hui seize juin mil huit cent
soixante sept par devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont

comparu :

1. Picard Georges, commerçant

de Genève (ville) domicilié à Genève

filis de Emile Picard commerçant et de Marie Françoise Pöbel sa femme

Etat civil : Célibataire

né à Genève le seize juin mil huit cent soixante cinq

et

2. Didier Louise Françoise Olga, sans profession

de Genève (ville) domiciliée à Crans

filie de Paul Alphonse Didier conseiller d'Etat et de Maria Del Consuelo Carbajal

Etat civil : Célibataire

née à Genève le vingt six mil huit cent soixante quatre

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt neuf Mars et à Crans le vingt neuf Mars mil huit cent soixante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Picard
L. Didier

des témoins :

A. Picard

L'officier de l'état civil :

L. Sublet

Papiers présentés :

L'Autorisation de l'Etat
Civil de Genève de célébrer
le mariage à Crans

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Canton de Genève

N° 3

Lumstein et Blum

Aujourd'hui cinq Novembre mil huit cent

soixante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lumstein Jules Jacob, Charron

Lieu d'origine et de domicile :

de Ochlenberg, Berne domicilié à Crans

Noms des parents :

fils de Lumstein Jacob, décédé et de Elisabeth née Ammann, décédée

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Herzogenbuchsee le trois Mars mil huit cent septante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Blum Augusta Amélie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg, Berne domiciliée à Crans

Noms des parents :

fille de de Daniel Blum et de Henriette Jeanne Amélie née Lorel

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Crans le vingt trois décembre mil huit cent septante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le six, à Guggisberg le huit
et à Herzogenbuchsee le neuf Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Lumstein
Augusta Lumstein

des témoins :

Daniel Blum
Aline Blondel

L'officier de l'état civil :

Juste Secoultre remplacant

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Publications de Crans,
Guggisberg & Herzogenbuchsee

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ochlenberg et Guggisberg

N° 4

Mattrot de Dancet

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent

soixante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mattrot Louis, lapidaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Sesancy (canton de Geschane) domicilié à Sesancy

Noms des parents :

fils de feu François Mattrot et de feu Marie Lucile nee Trébuchet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sesancy le quatre Août mil huit cent soixante sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Dancet Louisa, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Bogis Bossey domiciliée à Bogis Bossey

Noms des parents :

fille de Louis Dancet et de Jenny Dorine nee Bron
agriculteurs à Bogis Bossey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bogis Bossey le vingt huit Juin mil huit cent septante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bogis Bossey le onze et Sesancy le

Par jugement du Tribunal civil de 1^{re} instance de Geschane, du 23 Juin 1920. Le mariage désigné ci contre a été dissous par le divorce

Crans le 3 Juin 1921

Officier de l'état civil :

J. Secourtey

17 Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mattrot Louis
Mattrot Louisa

des témoins :

Fritz Gluser Bogis
Lemange François Etan

L'officier de l'état civil :

L. Kullies

Papiers présentés :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Publications à Sesancy et Bogis Bossey à la Chancellerie Cantonale
- 3^o Les Actes de décès des parents de l'époux
- 4^o Le consentement des parents de l'époux en minorité
- 5^o Le Livre Militaire de l'époux
- 6^o La déclaration de l'Ambassade de France à Berne
- 7^o Permis de mariage du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 5

Stoby & Demoincel

Aujourd'hui du neuf Novembre mil huit centnonante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Stoby Jules François Louis, dit Francis, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes de Bogis domicilié à Crans.

Noms des parents :

fils de feu Louis Étienne Stoby et de Henriette Marguerite née
Blanchard de Chavannes de Bogis

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chavannes de Bogis le deux Mars mil huit cent septante trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Demoincel Aimé Amélie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Crans domiciliée à Crans

Noms des parents :

fille de Jacques Aimé Édouard Demoincel et de Jeanne Charlotte née Seres, agriculteur
domiciliés à Crans

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Crans le seize Novembre mil huit cent
septante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans et Chavannes de Bogis le trois
Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francis Stoby
Amélie Stoby

des témoins :

Edouard Demoincel
Suzanne Demoincel

L'officier de l'état civil :

L. F. F. F.

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Crans
et Chavannes de BogisLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 6
Sechard et Mennot

Aujourd'hui du sept Décembre mil huit cent soixante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Sechard Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Gollion (Vaud) domicilié à Chavannes de Bogis

Noms des parents :

fils de Louis Sechard décédé et de Rose Jeanne née Jaccard veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Gollion le premier juillet mil huit cent soixante cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Mennot Céline Louis sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Croy (Vaud) domiciliée à Chavannes de Bogis

Noms des parents :

fille de Henri Mennot et de Marie Louise Anaya née

Etat civil :

Célibataire deuxième domiciliée à Chavannes de Bogis

Date de la naissance :

née à Chavannes de Bogis le vingt neuf Octobre mil huit cent quatre vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes de Bogis le premier à Croy le trois et Gollion le quatre Décembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Sechard
Céline Sechard

des témoins :

Jules Dumortier
L. P...

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Publications à Chavannes de Bogis, Croy et Gollion
- 3° Consentement des parents de l'épouse mineure

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gollion et de Croy

Le No 6 à la Page 127 est celui de la dernière inscription
 faite pour l'année 1897.
 Les deux doubles au Présent Registre sont conformes.
 Ce que nous certifions,
 Cram le 31 Décembre 1897.
 L'Officier de l'Etat Civil, L. Sullis
 Un double a été remis à l'Autorité Cantonale en exécution
 de l'Art. 2 de la Loi le 8 Janvier 1898.
 L'Officier de l'Etat Civil, L. Sullis

Visé à Cram le 15.2.1898. L. Sullis, S. A. L.

N° 1
Parisot et Corbas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six Février* mil huit cent
neufante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Parisot François, agriculteur*
de *Chatelard (Savoie)* domicilié à *Crans*
fils de *Henri Louis Parisot* et de *François veuve Pichet sa veuve*
Célibataire

né à *Tannay* le *huit Mars mil huit cent*
septante deux

et

2. *Corbas Julie Marie, tailleur*
de *Mont sur Lausanne* domiciliée à *Crans*
fille de *Louis Henri Corbas* et de *Elisa veuve Käsermann*
Célibataire

née à *Crans* le *vingt sept Janvier mil huit cent*
soixante quinze

Les publications ont eu lieu à *Crans le huit au Chatelard le neuf*
et au Mont le six Février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

François Parisot
Marie Parisot

Jerez Jules à Crans
Louis Burri

L'officier de l'état civil :

L. Jullien

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

1. *Promesse de mariage*
2. *Publications à Crans*
au Chatelard et au Mont

Chatelard et au Mont
sur Lausanne

N^o 2
Dufour & Pelise

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent
soixante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dufour Ernest, Agriculteur
de Châtelain, Haute Saône domicilié à Craons
fils de François Dufour et de Marie Louise née Chollet à Craons
Celibataire

né à Craons le deux Octobre mil huit cent septante cinq

et

2. Pelise Rosalie, ménagère
de La Rogerie, Haute Saône domiciliée à Duillier
fille de Jules Daniel Pelise et de Emma Stéphanie Demierille
Celibataire

née à Palézieux, Haute Saône le vingt huit Janvier mil huit cent septante sept

Les publications ont eu lieu à Craons le douze au Châtelain le douze
à Duillier le treize et à La Rogerie le treize tout de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Dufour
Rosalie Dufour

des témoins :

Chas. Dufour à Maxville U.S.C.
H. Michot inst. à Craons

L'officier de l'état civil :

Juste Vocorette remplaçant

Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage
2^o Publications à Craons,
Duillier, Châtelain & Palézieux

officiers de l'état civil de

Palézieux, Jurgins &
Montreux

N° 3

Buensoz & Marquis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent

nonante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Buensoz Gustave Charles Agriculteur

de Rougemont domicilié à Bogis-Bosseuy

fil de feu Pierre-Dominique Buensoz et de Josephine née Métral à Bogis-Bosseuy

Célibataire

né à Bogis-Bosseuy le deux Septembre mil huit cent septante trois

et

2. Marquis Jeanne Louise, régente

de Morges domiciliée à Lausanne

fille de feu Jean-Henri Marquis et de Jeanne Marie née Grand à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt cinq Août mil huit cent septante

Les publications ont eu lieu à Bogis-Bosseuy le quinze, à Rougemont le dieu sept, à Lausanne le dieu huit, à Morges le dieu neuf Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Buensoz
Buensoz

des témoins :

Emmanuel Niciville à Crans
H. Michozinet à Crans

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoultré emplovant

Papiers présentés :

1° Banquette de mariage
2° Publications à Bogis-Bosseuy
à Rougemont Lausanne & Morges.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rougemont Lausanne
& Morges.

N^o 4
Gaudin et
Ramelet

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
nonante huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Gaudin Emmanuel Samuel, agriculteur
de Chevilly (Saône) domicilié à Crans
fils de feu Samuel Gaudin et de Marianne née Wiemer à Orbe
Célibataire

né à Orbe (Saône) le vingt huit Mars mil huit cent cinquante
vingt

et
2. Ramelet Olive Philippine, ménagère
de Orbe domiciliée à Crans
fille de Louis Caroline et de Ramelet à Genollier
Célibataire

née à Orbe le treize Octobre mil huit cent soixante
sept

Les publications ont eu lieu à Crans le huit, à Orbe le neuf et Che-
villy le dix Décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Gaudin Samuel
Olive Gaudin

des témoins :

Agassis Gustave à Crans
Basset Jules Crans

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage
2^o Publications à Crans
Orbe et Chevilly

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
La Sarraz Delo
Orbe

Le 4^o 4 à la Page 131 est celui de la dernière inscription
fait dans l'année 1898.

Les deux doubles du Présent Registre sont conformes
ce que nous certifions
Crans le 31 Décembre 1898, L'Officier de l'Etat Civil
L. Sullier

Un double a été remis à l'Autorité Cantonale en
exécution de l'Art. 2 de la Loi du 3 Janvier 1849.
L'Officier de l'Etat Civil
L. Sullier



Visé à Crans le 10.2.1899 L. Sullier

N^o 1.

Aujourd'hui vingt-sept Mars mil huit cent

André et Henrioux nonante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. André Henri Auguste, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Yens (Saône) domicilié à Arvea

Noms des parents :

fits de feu Louis Daniel André et de Luna Marie née Gygis à Arvea

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Pizy le vingt janvier mil huit cent septante un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henrioux Julia Staline, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Sengirod (Saône) domiciliée à La Pizpe

Noms des parents :

filles de Henrioux à Crassin et de Jules Staline née Couchois

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à La Pizpe le seize avril mil huit cent septant un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arvea le vingt quatre Février, de La Pizpe

Sengirod et Yens le vingt cinq Février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri André
Julia André

des témoins :

H. Michot inst. à Crans
Antoinette Brocard

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage
2^o Publications à Arvea
La Pizpe, Sengirod et Yens

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

La Pizpe, Sengirod
et Yens.

Approuvé la ratification
des noms Julia Staline
10^{me} ligne
L. Sullis
off.

N^o 2
Vollet et Bossey.

Aujourd'hui vingt cinq Août mil huit cent
soixante neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vollet Ami Julien agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Arness / Nyon domicilié à Arness

Noms des parents :

fils de feu Jules Henri Vollet et de Julie Louise née Vollet sa mère
 de Arness

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Gysins le seize Mai mil huit cent soixante deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Bossey Isoline femme Bertha sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Trélex domiciliée à Trélex

Noms des parents :

fille de Henri Julien Bossey et de Adèle Simonne Marie Pierrette
 née Girod à Trélex

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Trélex le cinq Mars mil huit cent soixante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arness le neuf Août & à Trélex
 le douze Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Vollet
Julienne Vollet

des témoins :

Charles Bossey à Trélex
Albert Delessert à Bellin
Geneve

L'officier de l'état civil :

Juste Vecouille remplaçant

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Arness
& Trélex

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gingins (Trélex)

N^o 3.

Sinner & Demoisel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Approuvé la raté
3^{es} ligne
L. Sullis

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent

noventa neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Sinner Albert, ^{Charles} agriculteur

de Begnins y domicilié à

fils de Jean Marie Henri Louis Sinner et de Louise Jeanne Marie George Begnins

Etat civil : Célibataire

né à Genève le dix Septembre mil huit cent Septante trois.

et
2. Demoisel Susanne, sans profession

de Crans y domiciliée à

fille de Jacques Ami Ecuier Demoisel et de Jeanne Charlotte née Sery à Crans

Etat civil : Célibataire

née à Crans le cinq Octobre mil huit cent Septante six

Les publications ont eu lieu à à Begnins le vingt quatre Novembre

et à Crans le vingt cinq Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Sinner
Susanne Sinner

Donat Demoisel à Crans
T. Sery à Crans

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

l'autorisation de l'officier de l'état civil de Begnins de célébrer le mariage à Crans

officiers de l'état civil de

Begnins

Le N^o 3 à la Page 134 est celui de la
dernière inscription, fait dans l'année 1899.
Les deux doubles ou présents (Registre sous
conformité.
Ce que nous certifions.
Crans le 31 Décembre 1899. L'Officier de l'état civil
L. Sullis
Un double acte remis à l'autorité Cantonale le 4 Janvier
1900, en exécution de l'Art. 2 de la Loi.
L'Officier de l'état civil L. Sullis

Ville de Crans le
30.12.1899
L. Sullis



N^o 1
Besson et
Mouchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février ~~mil huit cent~~
~~neuf cent~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Besson Jean Francois, cocher
de S^e Cerques N^e Saverie domicilié à Bogis Bossey
fils de feu Jean Besson et de feu Anne Burquard
Célibataire

né à Pernas le vingt un Février mil huit cent soixante
quatre

et
2. Mouchet Marie Josephine, cuisinière
de Burdignin N^e Saverie domiciliée à Bogis Bossey
fille de Nichol Louis Mouchet et de Marie Josephine Rosay domiciliée à Burdignin
Célibataire

née à Burdignin le cinq Octobre mil huit cent soixante neuf

Les publications ont eu lieu à Bogis Bossey le quatre un janvier à S^e Cerques
le quatre Février et Burdignin le onze Février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Besson Jean Francois
Besson Marie Josephine

des témoins :

Besson Eugène à Lyon
Bataillon F^o à Versoix

L'officier de l'état civil :

S^e Kuller

Papiers présentés :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Publications à Bogis Bossey à la Chancellerie S^e Cerques et Burdignin
- 3^o Les Actes de décès des parents de l'époux
- 4^o Le consentement des parents de l'époux
- 5^o Le Livret Militaire de l'époux
- 6^o La déclaration de l'Ambassade de France à Berne
- 7^o Permis de mariage du Département de Justice et Police

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

à la Chancellerie
Laudon

N° 2.

Saugy et Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le sept Avril mil huit centneuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Saugy Louis Alexandre, agriculteurde Pougemont et domicilié àfils de Jacob Saugy, agriculteur et de Suzanne Marie née SaugyCélibatairené à Pougemont le vingt trois Novembre mil huit cent septtant un et2. Saugy Rosaliede Pougemont et domiciliée àfille de Louis Saugy et de Louise née Cottier décédéeCélibatairenée à Pougemont le vingt neuf Avril mil huit centseptant huitLes publications ont eu lieu à Pougemont le vingt neuf Marsde l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis SaugyRosalie Saugy

des témoins :

Pierre Louis DurieuxH. Michot inst. à Craus

L'officier de l'état civil :

A. Kuller

Papiers présentés :

L'Autorisation de l'Of-ficier d'Etat Civil dePougemontLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil dePougemont.

N° 3

Mange & Mottier

Aujourd'hui via sept Avril mil huit cent

neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mange Alois Louis David, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domicilié à Rougemont

Noms des parents :

fils de Jean Gabriel Mange et de Lucie veuve Jospillat, agriculteur
à Rougemont

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Rougemont le huitième Décembre mil huit cent septant

Nom et profession de l'épouse :

2. Mottier Fanny couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oca domiciliée à Rougemont

Noms des parents :

fille de Jean Louis Mottier et de Lucie veuve Jersin, agriculteur
à Rougemont

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Rougemont le vingt deux mil huit cent septant neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemont le vingt quatre à Château d'Oca
le vingt cinq et à l'Étang le vingt cinq Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alois Mange
Fanny Mange

des témoins :

Raymond Adrien à Craus
H. Michot ins. à Craus

L'officier de l'état civil :

L. Pellerin

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Etat
Civil de Rougemont de
celebrer le mariage à Craus

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Rougemont de
Château d'Oca

N° 4
Corajod et Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Neuf Mars mil huit cent
soixante et un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Corajod Louis Pierre, jardinier,
 de Petite Saconnas domicilié à Pelleferme sur Bogis
 fils de François Corajod, jardinier, et de Louise Josephine née Chapuis
Célibataire

né à Petite Saconnas le vingt Juin mil huit cent soixante
trois

et
 2. Goy Marie Clementine, cuisinière,
 de Burdignin de Savoie domiciliée à Burdignin
 fille de feu Jean Marie Antoine Goy et de feue Jeanne Caroline Victoire
née Prillat
Célibataire

née à Burdignin le vingt neuf Juillet mil huit cent
soixante huit

Les publications ont eu lieu à Bogis Bossey le vingt un à Burdignin
le vingt deux et à Petite Saconnas le vingt trois Avril de l'année
courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Corajod Louis
Goy Clementine Corajod

Crozot Jacques Bellefleur
Bonnet Francois Orme

L'officier de l'état civil :

L. Prillat

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

- 1° Les Actes de naissances des époux
- 2° Les Actes de décès des parents de l'épouse
- 3° Promesse de mariage
- 4° Publications à Bogis Bossey
Burdignin et Petite Saconnas

officiers de l'état civil de
l'Etat Civil
Canton de Genève

N^o 5
Bonjour Quaysin

Aujourd'hui *premier juin* mil huit cent
mil neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Bonjour Henri Louis, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Blonay* domicilié à *Arnex / Arnon*

Noms des parents :

fil de *François Louis Henri Bonjour et de Jeanne ni Cochard, sa femme*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Syrens* le *vingt deux mars mil huit cent soixante six*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Quaysin Elise Amélie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Prélex* domiciliée à *Borra*

Noms des parents :

fil de *Marc François Ami Quaysin et de Henriette Louise ni Marchand*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Borra* le *dix neuf juillet mil huit cent soixant et un*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Arnex le onze, à Prélex le douze,*
à Blonay le douze & à Borra le douze mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Bonjour
Elise Bonjour

des témoins :

Henri André à Arna
Julia André - id

L'officier de l'état civil :

Just Vecoultte remplaçant

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

- 1. *Les actes de naissance des époux*
 - 2. *L'autorisation des parents de l'époux*
 - 3. *Promesse de mariage*
 - 4. *Publications à Arnex, Prélex Blonay & Borra.*
- officiers de l'état civil de *Prélex & Blonay*

N° 6

André Sandmeier

Aujourd'hui vingt-neuf mil huit-cent

sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. André Albert, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Yens (Bas) domicilié à Arna sur Nyon

Noms des parents :

fils de feu Louis Daniel André et de Mariette Gigg Arna

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Subaugne le vingt-neuf mil huit-cent vingt-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Sandmeier Marie Louis, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Scengen (Savoie) domiciliée à Arna

Noms des parents :

filles de feux Charles Louis Sandmeier et de Jenny née Pusky Arna

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Genève le vingt-trois mil huit-cent quarante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arna le vingt-deux, à Scengen le vingt-trois

et à Yens le vingt-quatre juillet de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert André
Mariette Sandmeier

des témoins :

Daniel André Arna
Anna André Genève

L'officier de l'état civil :

L. F. Müller

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Arna
Yens et Sandmeier
3° Autorisation du tuteur
de l'épouse mineure.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Yens et de Scengen

Le N° 6 à la page 140 est celui de la dernière inscription fait dans l'année 1900. Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions. Chamois le 31 Décembre 1900. L'Officier de l'Etat Civil L. F. Müller. Un double a été remis à l'Autre Canton le 1er Janvier 1900, en exécution de l'Art. 2 de la Loi. L'Officier de l'Etat Civil L. F. Müller.



1901.

Aujourd'hui vingt trois Mars mil huit centneuf cents un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Meister Guillaume Dolphe, fermierde Dachsen (Zurich) domicilié à Lucernefils de Meister Guillaume et de Denise Meiser à Volkheimcélibatairené à Daxen le vingt neuf Mars mil huit cent septant

et

2. Kislig Marie, cuisinièrede Seftigen (Bern) domiciliée à Lucernefille de Kislig Christian agriculteur et de Catherine Elisabeth van Stampflcélibatairenée à Crans le trois Décembre mil huit cent soixanteLes publications ont eu lieu à Lucerne, Dachsen et à Seftigenle trente un Janvier mil neuf cents un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dolf MeisterMarie Meister

des témoins :

Emma Kislig à CransPaul Kislig à Crans

L'officier de l'état civil :

J. Vulliamy

Papiers présentés :

L'autorisation del'Etat Civil de Lucerne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucerne, Seftigen etDachsen

N° 2

Quina Declinano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars mil huit centneuf cents un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Pierre Quina, aubergiste
de Genève (ville) domicilié à Crans,
fils de Charles Quina aubergiste et de Josephine née Widmer, décédée
Célibatairené à Regis Bossy le vingt Avril mil huit cents septant
septet
2. Declinano Marie, sans profession
de Saas (N^e Savoie) domiciliée à Saas
fille de Louis Declinano agriculteur et de Josephine née Mouchet à Saas
Célibatairenée à Saas le vingt quatre Décembre mil huit cents
septant quatreLes publications ont eu lieu à Crans le huit à Saas et Genève le
— dix Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Quina
Marie Quina

des témoins :

Antoine Quina à Gland
Comte François L^e Cozmes

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage
2^o Publications à Genève
Saas et Crans.
3^o Consentements des parents
de l'épouse.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deGenève et à la
Chancellerie de l'Etat de
Vaud à Lausanne

N° 3.
Dufour et Gay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sainte Marie* mil huit cent *neuf cents un* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Dufour Samuel*, agriculteur
de *Chatelard (Montreuil)*, domicilié à *Bogis Bossey*
fils de *François Dufour, agriculteur* et de *Marie Louise veuve Chollat, domiciliée à Crans.*
Célibataire

né à *Crans* le *vingt Avril mil huit cent septante sept*

et

2. *Gay Jeanne Elie*, ménagère
de *Crans* domiciliée à
fille de *Emile Jacques Louis Gay, agriculteur* et de *Joséphine Antoinette veuve Marinelli*
Célibataire
domiciliés à *Crans.*

née à *Crans* le *premier Novembre mil huit cent huitant*

Les publications ont eu lieu à *Crans, Bogis Bossey le vingt trois et Montreuil le vingt quatre Avril de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Dufour
Jeanne Dufour

des témoins :

E. Gay à Crans
E. Dufour

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Crans, Montreuil. Montreuil
et à Bogis Bossey

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 5.
Mugnier de Guignot

Aujourd'hui vingt trois Août mil huit cent neuf cent un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Mugnier Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bogis Bossey domicilié à Bogis

Noms des parents :

fils de Jules Eli Alexandre Mugnier et de Marie vic Capte sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bogis Bossey le vingt Septembre mil huit cent septante sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Guignot Marie, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Essert près Cron, domiciliée à Tournay

Noms des parents :

fille de Jean Frédéric Guignot et de Jeanne Rosalie Margairas

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Tournay le vingt trois Avril mil huit cent septante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bogis Bossey le sept à Tournay le huit et à Essert le vingt trois de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eli Mugnier
Marie Mugnier

des témoins :

Guignot-Hojs à Paris
Alfred Guignot à Bourges
Cher

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

1° Publications à Bogis Bossey, Tournay et Essert
2° Promesse de mariage

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Coppet et Cron

N^o 6
 Caillat et de Siebenthal

Aujourd'hui treize juillet mil ~~huit~~ cent

neuf cent un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Caillat Louis sellier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rechy Nouveau domicilié à Crans

Noms des parents :

fils de Louis Caillat décédé et de Louise née Steck sa femme Crans

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sausanne le quatorze juillet mil huit cent septante

Nom et profession de l'épouse :

2. de Siebenthal et Constance Alice sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay Berne domiciliée à Genollier

Noms des parents :

fille de Henri Antoine de Siebenthal et de Isaline Julie Chélan née Baudin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Crossier le vingt deux février mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le cinq juillet à Gessenay le quatre à Genollier le sept juillet de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Caillat
Alice Caillat

des témoins :

Charles Luby
Pierre Duina

L'officier de l'état civil :

Juste Decourte remplacant
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Publications à Crans
Gessenay & Genollier
3. Autorisation du tuteur
de l'épouse

officiers de l'état civil de

Bequies de Rechy et de
Gessenay

N° 7
Lambercy de
Panissot

Aujourd'hui *vingt deux Novembre* ~~mil huit cent~~
~~neuf cents un~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Lambercy Henri Louis, agriculteur*

de *Salgues St-Ramus (Ain)* domicilié à _____

fil de *Jules Lambercy veuve* et de *Antoinette Chevalier veuve à Salgues*
Célibataire

né à *Salgues* le *vingt huit Février mil huit cent*
septant un

et
 2. *Panissot Marie, cuisinière*

de *Divonnay (Ain France)* domiciliée à *Genève*

filie de *Gaspar Eugène Panissot* et de *Louis veuve Luginens, agriculteurs à Grand.*
Célibataire

née à *Grand* le *vingt quatre Janvier mil huit cent*
septant un

Les publications ont eu lieu à *Genève le vingt un Salgues le vingt*
trois Septembre et Divonnay le vingt neuf Octobre de l'année
courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lambercy Henri
Lambercy Marie

des témoins :

Eugène Panissot à Grand
H. Michot insp. "

L'officier de l'état civil :

L. Kuller

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de
Salgues St-Ramus.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Grand et à la Chancellerie.

N° 8.

Dufour et Raymond

Aujourd'hui Trois Décembre mil-huit-cent

neuf cents un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dufour François agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Château (Montreuil) domicilié à Crans,

Noms des parents :

fils de François Dufour et de Mari Louise née Chottels
rentiers à Crans

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Crans le sept sept mil huit cent huitante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Raymond Lydie Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Assens, du Sentier et de l'Abbaye domiciliée à Buchy-rive Dreuens

Noms des parents :

fille de François Louis Raymond et de Marie Sophie née Station
agriculteurs à Buchy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Buchy le vingt-neuf mai mil huit cent septante
neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montreuil le cinq, à Assens le cinq

à l'Abbaye le cinq, au Sentier le cinq et à Crans le cinq

et à Dreuens le six Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dufour François.
Dufour Lydie

des témoins :

Dufour Alfred à Crans
Raymond Alfred Dreuens.

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage.
2° Publications à Montreuil, Montreuil, d'Assens, de
à Assens à l'Abbaye, Crans et à l'Abbaye, du Sentier et
Dreuens de Dreuens.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Approuvé la teneur
2^{me} ligne
L. Sullis

Pour jugement rendu le
23 Avril 1909. par le
Tribunal Civil du district
de Stolte, ce mariage a été
dissous par le divorce.

Inscrit le 2 Août 1909.
L'Officier de l'état civil

Juste Secourtre

Rectification

Le D^{pt} ordonne la
rectification de l'acte ci-joint
en ce sens que l'épouse soit
désignée comme étant originaire
" d'Assens, du Chenil et de
l'Abbaye " et non " d'Assens, du
Sentier et de l'Abbaye.

Crans le 11 février 1953.
[Signature]

N° 9
Spori et Borlet

Aujourd'hui Arrente un Décembre mil huit cent neuf cents un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. 1^{er} Spori Jacob, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bolligen (Berne) domicilié à Crans

Noms des parents :

fil de Jean Spori à Rogyroux et de Anna née Thalen veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bolligen le treize Avril mil huit cent septant
trois

Nom et profession de l'épouse :

2. 2^e Borlet Lucie Céline, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Cramont-dessous domiciliée à Crans

Noms des parents :

fil de Emile Marie Borlet veuve et de Jean Amélie née Martin sa
veuve à Cramont-dessous

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cramont-dessous le vingt sept Mars mil huit cent
septant neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le six, à Bolligen le huit et à Cramont-dessous le neuf Décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Spori
Céline Spori

des témoins :

Antoine Lauber à Crans
Véronique Joseph à Crans

L'officier de l'état civil :

L. Kullis

Papiers présentés :

1^{er} Promesse de mariage
2^e Publications à Crans
à Bolligen et à Cramont
dessous.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bolligen et Cramont
dessous.

N° 10

Spori Henri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit* ~~un~~ *Décembre* mil huit cent

neuf ~~cent~~ *un* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Spori Jean, agriculteur*

de *Bolligen (Norme)* domicilié à *Tannay*

fils de *Jean Spori à Rougemont* et de *Anna née Tristen Decroix*

Célibataire

né à *Bolligen* le *vingt-huit* Mars mil huit cent

septante six

et

2. *Henry Sophie Louise Henriette, ménagère*

de *Pullierens (Aube)* domiciliée à *Tannay*

fille de *Félix Lucien Henry à Tannay* et de *Marguerite née Morin femme*

Célibataire

née à *Tannay* le *vingt-quatre* Janvier mil huit

cent septante huit

Les publications ont eu lieu à *Tannay le six* à *Bolligen le onze* et à

Pullierens le onze Décembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et

après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier

de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Spori

Sophie Spori

des témoins :

Antoine Paubert à Craus

Sativite Joseph à Craus

L'officier de l'état civil :

L. Bullis

Papiers présentés :

L'autorisation de l'état

civil de Cappelot

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cappelot, de Bolligen

et Pullierens

Visé à Craus le 25.1.1902

J. Alphonse



*Je M. 10 n° 10 page 150 est celui de la dernière inscription faite dans l'an
née 1901. Les deux doubles au présent (Registre) sont conformes
Ce que nous certifions. Craus le 31 Janvier 1902.
L'Officier de l'état civil. *L. Bullis*
Un double a été remis le 6 Janvier 1902, à l'autorité compétente
en vue de la loi de 1888. et de la loi.
L'Officier de l'état civil. *L. Bullis**

*Delessert
et
Bloux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *de huit Février* mil huit cent *neuf cents deux* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Delessert Louis, agriculteur*

de *Poney le Jorale* domicilié à *Belleferme rive Bogis*

fil de *feu Alexandre Delessert* et de *feu Louis Marie sœur Bogis*

Célibataire

né à *Orbe* le *huit Décembre mil huit cent septante*

et

2. *Bloux Marie Sophie, cuisinière*

de *L'Isle (Sud)* domiciliée à *Belleferme rive Bogis*

fil de *David Albert (Gua)* et de *Isabelle Henriette sœur Bogis*

Célibataire

née à *La Courbe* le *trois Mars mil huit cent septante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Bogis Persey le trois à L'Isle le quatre*
et à Poney le Jorale le six Février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Delessert
Marie Delessert

des témoins :

M. Dubodet à Belle Ferme
Auguste Villanchet idem

L'officier de l'état civil :

L. Kullis

Papiers présentés :

Promesse de mariage
Publications à Bogis
Persey, Poney le Jorale
et L'Isle.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Poney le Jorale et L'Isle

manque la page 152

manque la page 153

manque la page 154

manque la page 155

manque la page 156

manque la page 157

manque la page 158

N^o 2
André et Messas

Aujourd'hui vingt cinq Avril mil huit cent neuf cents deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

comparu :
1. André Daniel, agriculteur
de Yens (Vaud) domicilié à Arnea sur Nyon
fils de Jean Louis Daniel André et de Marie s^{ie} Gygis sa veuve à Arnea
Célibataire

né à Pisy le vingt six Mars mil huit cent soixante cinq

et
2. Messas Louise Hocher, ménagère
de Borrea de l'Isle (Vaud) domiciliée à Borrea
fille de Jules Henri Messas et de Marie Charlotte Arminie s^{ie} Dimey s^{ie}
Célibataire

née à Borrea le sept Janvier mil huit cent septante huit

Les publications ont eu lieu à Arnea le quatre à l'Isle le quatre à Borrea et Yens le cinq Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Daniel André
Hélène Anché

des témoins :
Anna André
Albert André Grand

L'officier de l'état civil :
L. Sullis

Papiers présentés :
1^o Promesse de mariage
2^o Publications à Arnea, Borrea, l'Isle et Yens.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Borrea, de l'Isle et Yens.

N° 3
Regivue et Pollet

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avril mil huit cent neuf cents deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Regivue Victor Amédée, jardinier
 de Chatillens (Aube) et Cologny, Seine domicilié à Craus,
 fils de François Louis Regivue et de Suzanne née Helbert à Vaudoué
Célibataire
 né à Cologny le quatorze janvier mil huit cent soixante huit
 et

2. Pollet Marie Louise, couturière
 de Craus domiciliée à Craus
 fille de Antoine Jules Charles Pollet et de Louise Anna née Demoulin
Célibataire domiciliée à Craus
 née à Genève le vingt six Août mil huit cent sept
tant cent
 Les publications ont eu lieu à Craus le sept à Cologny et Chatillens
le huit Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Victor Regivue
Marie Regivue

des témoins :
H. Michel à Craus
Ernest Dufour Craus

L'officier de l'état civil :
L. Fuller

Papiers présentés :
1° Promesse de mariage
2° Publications à Craus,
Cologny et Chatillens

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Chatillens et Cologny

N^o 4
Mayor et Parisseau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil huit cent
neuf cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mayor Henri Louis, agriculteur

de Oubens (Savoie), domicilié à Seyrier (Genève)

fils de Charles Henri Mayor et de Genevieve de feu Jeanne Henriette
Parisseau Cochelet.

Célibataire

né à Apples le trente Mars mil huit cent huitante
deux

et

2. Parisseau Amélie, infirmière

de Divonne (Ain France), domiciliée à Crans.

fille de Gaspar Eugène Parisseau et de Henriette Louisine Suzanne
agriculteurs à Crans

Célibataire

née à Crans le quinze Février mil huit cent septante
six

Les publications ont eu lieu à Oubens le trente un Mars, à Crans le trent
un Mars, à Seyrier le trois et à Divonne le cinq Avril 1902.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Mayor
Amélie Mayor

des témoins :

Lambercy Henri et Théodore
Eugène Parisseau Crans

L'officier de l'état civil :

L. Sulzer

Papiers présentés :

L'autorisation de l'état
civil de Seyrier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oubens, à la Chancellerie
et l'état civil cantonal
à Genève.

Par jugement rendu le
27 avril 1950 par le Tribunal
de première instance de
la République et C. de Genève
le mariage ci-contre a été
dissous par le divorce
Inscrit le 6 mai 1950
L'Officier d'état civil
Henri Felichef

N° 5
Pochon et Jousson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pochon Bernard, garde frontière

de Collonges, Valais domicilié à Vallorbe

fils de Bernard Pochon et de Elie ni Dubulleit, décédés

Etat civil : Célibataire

né à Collonges le vingt huit juillet mil huit cent septante deux

et

2. Jousson Rose, couturière

de S'Isle domiciliée à Charammes de Bogis

fille de Louis et H^{ie} Jousson et de Jean Louis ni Golay sa femme

Etat civil : Célibataire

née à Bogis Basse le vingt sept février mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt six, à Collonges le vingt sept
à S'Isle le vingt sept, à Charammes de Bogis le vingt sept 1902.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pochon Bernard
Pochon Rose

des témoins :

Alexandre Golay à Charammes
Pochon Louis à Collonges

L'officier de l'état civil :

Juste Lecocq
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'Etat Civil de Vallorbe

officiers de l'état civil de

Vallorbe, Collonges et
S'Isle

N° 6
Drucey & Selvez

Aujourd'hui *quatorze Octobre* mil huit cent ~~neuf~~ *vingt* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

1. *Drucey Paul Henri, instituteur*

de *Tracy (Aube)* domicilié à *Chavannes de Bogis*

fils de *François Michel Drucey* et de *Louise Poëlle née Cornas*

Célibataire

né à *Tracy* le *deux* *Septembre* mil huit cent *septante*

Sept et

2. *Selvez Susanne Fanny, couturière*

de *Fouves (Aube)* domiciliée à *Tracy*

fille de *Louis Henri César* et de *René Thérèse née Gay*

Célibataire

née à *Fouves* le *quinze Avril* mil huit cent *septante*

Sept Les publications ont eu lieu à *Chavannes de Bogis et Tracy le*

vingt un et *Fouves le vingt quatre* *Septembre* l'an *sept*

Sept Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et

après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier

de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage.

Signatures

des époux :

Drucey P. H.

Fanny Drucey

des témoins :

Julia Véluz à Fouves

P. Bonnet à Chavannes

L'officier de l'état civil :

L. Peltier

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage

2° Publications à Chavannes Tracy et Fouves

de Bogis, Tracy et Fouves

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Tracy et Fouves

N° 7

Bory et Schuler

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent

vingt cent deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bory Edouard Auguste, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Thoune domicilié à Chavannes de Bogis

Noms des parents :

fils de Charles François Ami Bory et de Marie née Bory, agriculteurs

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chavannes Bogis le vingt cinq Octobre mil huit cent septante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Schuler Fanny Hortense Marie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Embrach Zurich domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Louis Jean Schuler, vigneron et de Augustine Henriette Rogamont

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt deux mil huit cent septante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes de Bogis le vingt à Embrach le

quatorze à Lausanne et Thoune le quatre Novembre de

l'année deux mille
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Bory
Marie Bory

des témoins :

Alais Schuler Lutry
Alice Schuler Lausanne

L'officier de l'état civil :

L. Vallier

Papiers présentés :

- 1. Promesse de mariage
- 2. Publications à Chavannes, Thoune, Lausanne
de Bogis, Embrach, Thoune et Embrach
et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Le n° 7 à la Page 164 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1902. Les deux doubles du Présent Registre sont conformes. Lequel nous certifions. Chans le 31 Décembre 1902. L'Officier de l'Etat civil L. Vallier

Un double a été remis à l'Autorité Cantonale en exécution de l'Art 2 de la Loi du 6 Janvier 1903. L'Officier de l'Etat civil L. Vallier

Vu en l'an ce 23.12.1902
L'Officier de l'Etat civil
Juste Secourter
Par jugement du Tribunal du district de Lausanne du 15 Juin 1905, le mariage désigné ci-dessus a été dissous pour le divorce. Il a été interloct au mari de se remarier avant l'expiration de deux années à partir de la date du 30 Septembre 1905. Dans le 26 Octobre 1905. L'Officier de l'Etat civil Juste Secourter

N° 1
Vincent et Allombert

Aujourd'hui vingt trois Janvier mil huit cent

neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vincent François, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Hermance (Genève) domicilié à Crans

Noms des parents :

fils de feu Claude Vincent et de Françoise née Delarue à Nyon

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Loisin (St Savaire) le vingt Janvier mil huit cent septante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Allombert Marie Joséphine, négociante

Lieu d'origine et de domicile :

de Fich (Savoie) domiciliée à Crans

Noms des parents :

fille de feu Baptiste Allombert et de Marie Catherine Alphonse Lazard sa veuve à Crans

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Crans le vingt sept Juin mil huit cent huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le vingt un Décembre 1902 à Hermance

le deux et à Fich le trois Janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vincent François

Vincent Marie

des témoins :

Emile Gaud à Nyon

L. Lige à Nyon

L'officier de l'état civil :

L. Dubois

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage

2° Publications à Crans

Hermance et Fich

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Fich et à l'Etat Civil

Cantonal de Genève

Par jugement rendu le 22 Mars 1923 par le Tribunal de première instance de la République du Canton de Genève le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Inscrit le 19 Mai 1923

Officier de l'état civil
Juste Secourteux

N° 2
Grin et Granon

Aujourd'hui vingt-sept Mars mil huit-cent-
neuf cents-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Grin Ulysse Aimé, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont-sur-Gardon domicilié à Borra

Noms des parents :

fils de feu Jean Daniel Grin et de feu Marie nee Gauthier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Belmont le seize Janvier mil huit cents
cinquante six

Nom et profession de l'épouse :

2. Granon Marthe Aimée Henriette

Lieu d'origine et de domicile :

de Arves sur Nyon domiciliée à Arves

Noms des parents :

fille de Marie Louis Aimé Granon et de feu Marie Françoise nee
Dessard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Arves le seize Décembre mil huit cents
soixante neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Borra et Belmont le douze et
Arves le onze Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulysse Grin
Henriette Grin

des témoins :

Emile Dufour à Borra
Mlle Kaldmann Arves

L'officier de l'état civil :

L. Sullus

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'Etat Civil de Gingins

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gingins et Belmont
sur Gardon

N° 3.

Bertholet et Cottier

Anjourd'hui Neuf Avril mil huit cent

neuf cents trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bertholet Louis Emile, cuisinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont (Saut) domicilié à Crans

Noms des parents :

fil de Jules Bertholet et de Louise Tanchette nee Baccay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Crans le huit Octobre mil huit cent septante neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cottier Marguerite Sophie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont (Saut) domiciliée à Plampalais

Noms des parents :

fil de Henri Louis Cottier et de Beurroche nee Gros Decade

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Celigny le huit Octobre mil huit cent huitant

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le huit à Rougemont le dix et Plampalais le onze Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Bertholet
Marguerite Bertholet

des témoins :

L. Brocard à Crans
L. Kislig à Crans

L'officier de l'état civil :

L. Kuller

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Crans
Rougemont et Plampalais l'état civil cantonal
de Genève

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Rougemont et à

No 4
Deblie et Galé

Anjourd'hui vingt deux Mai mil huit cent
neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Deblie Jacques Julien, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Touma (Caud) y domicilié à

Noms des parents :

fil de Jean Salmon Deblie et de Apheie Clémentine Rochas

Etat civil :

veuf de Aurelie Saline veuve Pullet

Date de la naissance :

né à Nyon le vingt neuf Décembre mil huit
cent soixant deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Galé Adèle Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Triha y domiciliée à

Noms des parents :

fil de Louis Ami Galé et de Louise Suzanne Saline veuve Pullet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Triha le vingt sept Décembre mil huit
cent septant six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Touma le vingt neuf Avril et à
Triha le huit Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Deblie
Madame Adèle Deblie

des témoins :

Charles Galé à Triha
Jenny Galé id

L'officier de l'état civil :

L. Pullet

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'Etat Civil de Coppes

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Coppes et Gungins

N° 5

Excoffier et Alombert

Aujourd'hui *Trois Novembre* mil huit cent

neuf cents trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Excoffier Auguste Joseph, comptable*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Charcarmey (Vaud)* domicilié à *aux Eau Pires*

Noms des parents :

fils de *Claude Excoffier* et de *feue Victorine au Doyenné*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à *Careuge* le *quinze Mars mil huit cent septante*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Alombert Jenny Amélie, négociante*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sich (Vaud)* domiciliée à *Crans*

Noms des parents :

fille de *feu Jean Baptiste Alombert* de *Moris Catherine Alphonsine*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Crans* le *Trois juillet mil huit cent quatre*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Crans le huit, aux Eau Pires, et à*
Charcarmey et Sich le six Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Auguste Joseph Excoffier
Jenny Excoffier

Carrusat A Jean à Bryon
Emile Gaud Meyer

L'officier de l'état civil :

L. Bullis

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de l'Etat
Civil des Eau Pires

officiers de l'état civil de

Requins Villars St Gaud et
à l'Etat Civil Cantonal
de Genève

N° 6

Rieben et Charbonnet

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent

neuf cents trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rieben Marc Alfred, garde frontière

Lieu d'origine et de domicile :

de Leuk (Berne) domicilié à Chavannes de Bogis

Noms des parents :

fils de feu Marc Alfred Rieben et de feu Henriette Julie Poindet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Echandens (Sud) le vingt un Janvier mil huit cent septante quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Charbonnet Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes de Bogis domiciliée à

Noms des parents :

fille de feu Henri Charbonnet et de Louise Jeanne Henriette Buthiaz
 sœur à Chavannes de Bogis

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Chavannes de Bogis le deux Mars mil huit cent septante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Leuk et à Chavannes de Bogis le vingt cinq Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Rieben
Louise Rieben

des témoins :

H. Michot ins. à Crans
Ch. Grand à Chavannes

L'officier de l'état civil :

L. Sullis

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Leuk
et Chavannes de Bogis

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Leuk (Berne)

Le N° 6 à la Page 170. Resté celui de la dernière inscription faite dans l'année 1903. Les deux doubles au présent Registre sont conformes. Ce qui nous certifie. Leham le 31 Décembre 1903. L'Officier de l'Etat Civil L. Sullis



Un double a été remis à l'autorité Cantonale en exécution de l'Art 2 de la loi, le 6 Janvier 1904. L'Officier de l'Etat Civil L. Sullis

Visé: Crans le 2.2.1904 Le Maire J. Salominer

N° 1
Guillet & Sulliez

Aujourd'hui vingt cinq Novembre mil huit cent ~~neuf~~ quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guillet David Charles Frédéric, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Drillens (Sud) domicilié à Crans

Noms des parents :

fils de Jules Emile Guillet ^{registreur} et de Marie Jenny Anna Maria Estermann ^{domiciliés à Crans}

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Sincy (Gilly) le trente un Mai mil huit cent quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Sulliez Hélène Sophie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Crans domiciliée à Crans

Noms des parents :

fille de Louis Samuel Sulliez ^{agriculteur} et de Julie Stéphanie née Scaudelle ^{à Crans}

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Crans le deux Novembre mil huit cent huitante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le trois et à Drillens le cinq Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guillet David
Hélène Sulliez Guillet

des témoins :

R. de Lecourtte
Guillet

L'officier de l'état civil :

L. Sulliez

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Publications à Crans
et à Drillens.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de
Drillens

N^o 2
Maitille
Huguierin

Anjourd'hui vingt sept Decembre mil huit cent
neuf cents quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Maitille Paul François, agriculteur
de Berolles (Savoie) domicilié à Bellefleur Rogis Bessey
fils de Ulysse Maitille et de agriculteur à Saubraz
et de Marie Elise née Dailly veuve, célibataire
né à Genève le vingt un juillet mil huit cent
quatre vingt deux
et
2. Huguierin Felim Blanche, cuisinière
de Loche et de la Chauvefont domiciliée à Céigny
fille de Felim Henri Huguierin et de commissaire à Chauvefont
et de Arlet François née Jeanne Singer, célibataire
née à Chauvefont le quinze Mars mil huit cent
soixante dix huit

Les publications ont eu lieu à Loche et à la Chauvefont le vingt
quatre, à Rogis Bessey, Céigny et Berolles le vingt cinq Novembre
mil neuf cents quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Maitille Paul
Blanche Maitille

des témoins :

Jules Humstein
Emile Dufour Crans.

L'officier de l'état civil :

L. Jullien

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage
2^o Publications à La Chauvefont
au Loche à Céigny
Rogis Bessey et Berolles

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Berolles, Loche la Chauvefont
et à l'état civil
Canton de Genève

Le N^o 2 à la page 172, est celui de la dernière inscription faite dans le registre
Les deux doubles au présent registre sont conformes.
Ce que nous certifions.
Genève le 31 Décembre 1904. L'Officier de l'état civil de Genève
Un double a été remis à l'autorité Cantonale en exécution de
l'Art 2 de la Loi du 3 Janvier 1903.
L'Officier de l'état civil
L. Jullien



N° 1

Crausaz & Secoutre

Aujourd'hui via sépde Février mil huit cent

neuf cents cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Crausaz Gustave Charles, employé de banque

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes-sur-Moudon domicilié à Signy

Noms des parents :

fils de Charles Crausaz et de Justine Marie veuve Chapaloy

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Craus le vingt-septième mil huit cent septante
neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Secoutre Rose ^{et} Victoire, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenid (Pâtis de Joue) domiciliée à Craus

Noms des parents :

fille de Jean Louis Secoutre et de Mathilde Louise Emilie Sullier

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

née à Craus le vingt-deux Octobre mil huit cent huitant
deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes-sur-Moudon à Signy
au Brassus et à Craus le vingt-cinq janvier de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Crausaz
Rose Crausaz

des témoins :

Marquise Secoutre-Craus
Eug. Crausaz à Signy

L'officier de l'état civil :

L. Sullier

Papiers présentés :

L'autorisation de l'Etat
Civil de Geringes sur Moudon Geringes et de Chenid

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Chavannes

N^o 2
Rebsamen et Kistig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *le sept Février* mil huit cent ~~huit~~ *neuf* cent ~~vingt~~ *cinq*

comparu :

1. *Rebsamen Arnot Edoard, mécanicien*

de *Zurich* domicilié à

filz de *Rebsamen Arnot* et de *Bertha ou Job*

Célibataire

né à *Unterstrass* le *trois Juin* mil huit cent ~~vingt~~ *huit* cent ~~vingt~~ *quatre*

et

2. *Kistig Catherine Emma, sans profession*

de *Seftigen (Bern)* domiciliée à *Crans*

fille de *Christian Kistig* et de *Catherine Elisabeth Humpfli*

Célibataire

née à *Crans* le *sept Mai* mil huit cent ~~septant~~ *septant* ~~sept~~ *quatre*

Les publications ont eu lieu à *Zurich le cinq*, à *Crans et Seftigen* *le sept Janvier* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Rebsamen
Emma Rebsamen

des témoins :

P. Kistig à Crans
G. Rebsamen à Zurich

L'officier de l'état civil :

L. Sulzer

Papiers présentés :

L'autorisation de
l'Etat Civil de Zurich

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Seftigen et de Zurich

N° 3.

Ramel et Turrian

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent

soixante cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ramel Charles Édouard, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oca domicilié à Chauvannes de Bogis

Noms des parents :

fils de François Ramel et de Elise Marianne Chevaley

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bogis Bossey le vingt six Avril mil huit cent

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Turrian Jenny Amélie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oca et Chauvannes de Bogis domiciliée à Chauvannes de Bogis

Noms des parents :

fille de feu Jean François Turrian et de Sophie Emma Bargey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Chauvannes de Bogis le deux Décembre mil huit cent

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Oca et Chauvannes de Bogis le vingt six Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Ramel
Amélie Ramel

des témoins :

L. Brocard à Crans
E. Blondet à Chauvannes de Bogis

L'officier de l'état civil :

L. Sullies

Papiers présentés :

1° Procès verbal de mariage
2° Publications à Château d'Oca et Chauvannes de Bogis

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Château d'Oca

N° 4

Parisod et Gallay

Aujourd'hui un septembre mil huit cent neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Parisod François, Agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chatelard / Vaud /* domicilié à *Orans*

Noms des parents :

fils de *Louis Henri Parisod* et de *Françoise née Pélégay*

Etat civil :

veuf de Marie Julie née Corboz

Date de la naissance :

né à *Vevey* le *huit Mars mille huit cent septante deux*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Gallay Ida Julie Marie, Lingère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ormond Dessus* domiciliée à *Genève*

Noms des parents :

fille de *feu Jean David Gallay* et de *feu Jeanne Suzanne Dupont*

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à *Lutry* le *dix huit Janvier mille huit cent soixante sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Orans, Chatelard Ormond Dessus et Genève* le *neuf août de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Parisod
Ida Parisod

des témoins :

Julien Amstutz
Louis Corboz
L'officier de l'état civil :
L. Brocard Remplacant

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Chatelard Ormond Dessus Genève et Orans.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève, Ormond Dessus Montreux

No 5
Dubi Siegfried

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui du sept Novembre mil huit cent neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

compara :

1. Dubi Louis Rodolphe, tailleur

de La Serré (Berne) domicilié à Bogis Rossey

fils de feu Marie Dubi et de Marie Genevieve Trick

Célibataire

né à Bogis Rossey le vingt cinq Janvier mil huit cent

septant huit

2. Siegfried Lina Leonarde sans profession

de La Serré (Berne) domiciliée à Beligny

fille de feu Jean Siegfried et de Rosine née Rastler

Célibataire

née à L^e Georges le huit Février mil huit cent

quatre vingt trois

Les publications ont eu lieu à Bogis Rossey le vingt cinq à La Serré le vingt sept et à Beligny le vingt sept Octobre 1905.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Dubi

Lina Dubi

des témoins :

Max Tuffray, Beligny

Paul L. Bader, id.

L'officier de l'état civil :

L. Dubois

Papiers présentés :

1^o Promesses de mariage

2^o Publications à Bogis

Rossey, La Serré et Beligny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Serré et à l'Etat

Civil Cantonal de Genève

Registre des mariages A.

N° 6
Vulliez & Guignard

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent
neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vulliez Ami, Agriculteur
de Crans domicilié à Crans

fil de Vulliez Louis et de feu Marie Caroline Olive nièce
Célibataire

né à Crans le vingt quatre Juin mil huit cent septante
neuf et

2. Guignard Eugénie Jeanne Marguerite
de Chenit domiciliée à Crans

fille de feu Guignard Auguste Samuel et de Jenny Adèle nièce Leoultre
Célibataire

née à Cusson près Granvaux le dix huit Août mil huit cent quatre
vingt un

Les publications ont eu lieu à Crans au Brassus et Sentier
le vingt quatre Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Vulliez
Marg Vulliez

des témoins :

P. Blondel à Crans
J. Guille

L'officier de l'état civil :

L. Braccini
Remplissant

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Brassus et de Sentier

Papiers présentés :

- 1° Promesses de mariage
- 2° Publications à Crans
au Brassus et Sentier

Acte de mariage n° 199 du 8 décembre 1905. Les fiancés ont été déclarés unis par le mariage le 24 novembre 1905. Les publications ont eu lieu le 24 novembre 1905. Les fiancés ont été déclarés unis par le mariage le 24 novembre 1905. Les fiancés ont été déclarés unis par le mariage le 24 novembre 1905.



Vertical handwritten note on the right margin: L'acte de mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Brassus et de Sentier le 25.11.06

N^o 1
Billard et
Dietrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Février mil huit cent
neuf cent six par devant l'officier de l'état civil ~~so~~ signé, ont

comparu :

1. Billard Henri Joseph, Agriculteur
 de Essertines sur Rolle domicilié à Bogis Rossy
 fils de feu Alfred Billard et de Claudine née Cusin
Célibataire

né à Essertines sur Rolle le treize Octobre mille huit cent quatre vingt un

et
 2. Dietrich Alice Louise, Cuisinière
 de Gampelen (Berne) domiciliée à Fouvet
 fille de Jean Frédéric Dietrich et de Louisa née Cochet
Célibataire

née à Premier (Vaud) le vingt un Octobre mille huit cent quatre vingt trois

Les publications ont eu lieu à Bogis Rossy et Gampelen le dix huit
Essertines sur Rolle le dix neuf et à Fouvet le vingt Janvier de l'année en cours

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Billard Henri
Billard Alice

des témoins :

H. Michot à Crans
Dufour Emile Crans

L'officier de l'état civil :

L. Procard
 Remplacant

Papiers présentés :

1^o Promesses de mariage
 2^o Publications à Fouvet
Gampelen, Essertines sur Rolle
et Bogis Rossy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fouvet, Gampelen
et Gilly

N^o 2.
Senn
et
Filipoff.

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mai mil huit cent
neuf cents six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Senn Charles Louis docteur en médecine
de Genève et Bogis Bussy domicilié à Belleferme rue Bogis Bussy
fils de Simeon Senn propriétaire et de Jeanne Marie Sara née Heimbold
domiciliés à Belleferme
Célibataire

né à Belleferme le vingt huit mil huit cent septante

et

2. Filipoff Barbe Aimée docteur en médecine
de S^{te} Pétersbourg domiciliée à Sarsovie
fille de Jacques Filipoff général et de Barasie fille de Etienne et de une Gzoroff
Célibataire

née à S^{te} Pétersbourg le deux Mai mil huit cent septante six

Les publications ont eu lieu à Genève à Bogis et à l'Embassade de Russie

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Senn
Aimée Senn

P. Rieder Senn
A. Rieder Aimée Senn

L'officier de l'état civil :

L. Keller

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1^o Projet de mariage
2^o Publications à Genève
Bogis Bussy et à l'Embassade

officiers de l'état civil de
Genève et de S^{te} Pétersbourg

N^o 3
Pellet
Beichel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit septembre mil huit cent
neuf cent six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pellet Marc Louis, Agriculteur

de St-Livres domicilié à Crans

fils de feu Marc Gédéon Pellet et de feu Adélaïde Marie au Chambly
 Célibataire

né à St-Livres le douze Mai mil huit cent septante

et
2. Beichel Josephine Bertha, couturière

de Malsch (Grand Duché de Bade) domiciliée à Crans

fille de François Joseph Beichel et de Anne Currian ni Nicodet
 Célibataire

née à Crans le vingt huit Juin mil huit cent
septante trois

Les publications ont eu lieu à Crans le vingt six St-Livres le vingt neuf
Août et à Malsch le trois Septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Pellet
Bertha Pellet

des témoins :

Edmond Pellet à Crans
Ls Currian à Genève

L'officier de l'état civil :

Jr. L. Prouard Remplacant

Papiers présentés :

1^o Promesse de Mariage
2^o Publications à Malsch
St-Livres et Crans

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Aubonne et à
La Chancellerie

Le Numéro 3 a été page 181 est celui de la dernière inscription

fait dans l'année 1906. Les deux doubles du présent registre sont
conformel. Ce que nous certifions. L'Officier de l'Etat Civil.

Paul Secorin

Un double a été remis le 7 Janvier 1907 à l'autorité

cantonale en exécution de l'art 2 de la loi. Crans le 31.12.1906.

L'Officier de l'Etat Civil: Paul Secorin



visé à Crans le 11.1.1907 Adolphe Taloni

N° 1
Secoultre
Brocard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avril mil huit cent neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Secoultre Albert Henri Louis, Agriculteur
 de Chenit (Vallée de Joux) domicilié à Crans.
 fils de Secoultre Juste Louis et de Mathilde Louise Emilie ni Kullig
Célibataire

né à Crans le vingt deux Octobre mil huit cent quatre
vingt deux

et

2. Brocard Lionie Julia, Couturière
 de Lonay domiciliée à Crans.
 fille de Brocard Henri Louis et de Aline ni Foubon
Célibataire

née à Crans le vingt deux Février mil huit cent
quatre vingt six

Les publications ont eu lieu à Crans le dix neuf au Monthu le vingt
et Lonay le vingt un Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Secoultre
Lionie Secoultre

des témoins :

Marguerite Secoultre à Crans
Louis Brocard

J^m L'officier de l'état civil :

L. J. Brocard

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
 2° Publications à Crans
Lonay et au Chenit

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lonay et du Chenit

No 2

Farrat et Menet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avril mil huit cent
neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Farrat Armand David garde frontière
de Lausanne domicilié à Charannes de Bogis
fils de Henri Farrat décédé et de Jenny née Regamey
Célibataire

né à Râpres Lausanne le trente Avril mil huit
cent quatorze et un

2. Menet Augusta Felise, sans profession
de Croy Vaue domiciliée à Charannes de Bogis
fille de Menet Henri et de Marie Louise Anaïse
née Ducet Célibataire

née à Charannes le onze février mil huit cent
soixante six

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis le onze
à Croy le treize Lausanne le treize Avril courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Armand Farrat
Augusta Farrat

des témoins :

François Bonnet Charles de
S. Procureur à Crans

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoultre

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Publications à Charannes Lausanne et de
de Bogis Croy Lausanne Romainnotier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 3
Dancet et Turrian

Aujourd'hui trois Mai mil huit cent neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Dancet John Henri, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bogis-Bossey domicilié à Bogis-Bossey

Noms des parents :

fil de Dancet Louis agriculteur et de Jenny Dorine née Bron

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bogis-Bossey le vingt six février mil huit cent soixante dix sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Turrian Jenny Louise

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oxet Charannes de Bogis domiciliée à Charannes de Bogis

Noms des parents :

fille de Jean François Turrian et de Sophie Emmanuelle Marguerite

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Charannes de Bogis le huit février mil huit cent quatre vingt deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bogis-Bossey et Charannes de Bogis le vingt et Château d'Oxet le deux Corail de l'année courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dancet John
Dancet Louise

des témoins :

L. Procard a. Crant
H. Bernet a. Mossey

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoultra

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Publications à Château d'Oxet Charannes de Bogis et Bogis-Bossey.

Le mariage a été communiqué aux

L'officiers de l'état civil de

Château d'Oxet

N° 4

Montandon
Maudry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trente un Mai mil huit cent neuf cent sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Montandon Louis Auguste Commis C. F. F.
de Trarars et du Locle domicilié à Versoie
fils de Montandon Louis Jacques et de Loë née Gerberau Locle
Célibataire
né à Trarars le quinze Avril mil huit cent quatre
vingt-cinq.

et
2. Maudry Caroline Clementine Justine
de Bogis Bossey et Céligny domiciliée à Arnex / Neve
fille de Maudry Jean Louis et de Mame Louise Pélicci
née Durand, décédée. Célibataire
née à Arnex le le deux Mars mil huit cent quatre
vingt-un

Les publications ont eu lieu à Arnex, Bogis, Bossey, Céligny
Le Locle le vingt quatre Avril et à Versoie le vingt cinq
Avril courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Montandon
Mme Maudry

des témoins :

Etienne Barot - Geneve
Clarice Barot - Geneve

L'officier de l'état civil :

Juste Lacoultre
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. L'autorisation de
L'Officier de l'Etat Civil de
Versoie de célébrer le mariage
à Crans.

officiers de l'état civil de
Versoie, Céligny, Trarars
et Le Locle.

Le N° 4 à la page 185 est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1907. Les deux doubles du présent Registre
sont conformes. Ce que nous certifions. Crans le 31 décembre 1907.
L'Officier de l'Etat Civil: Juste Lacoultre
Un double a été remis le 5 Janvier 1908, à l'autorité cantonale
en exécution de l'art. 2. de la loi.
L'Officier de l'Etat Civil: Juste Lacoultre



M. F. Crans le 28. 1. 1908 J. H. L. T. G. M. M.

N° 1
Ramel Liardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui sept Mars mil huit cent neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ramel Marc Louis prestillon

de Château d'Oex domicilié à Genève Plainpalais

fil de François Ramel et de Elisa Mariomme née

Chesallan agriculteurs à Chauxannes de Bogis. Célibataire

né à Chauxannes de Bogis le vingt neuf Mai mil huit cent soixant dix huit

et

2. Liardon Emilie Julie couturière

de Monthey domiciliée à Crans

fil de Jules Rodolphe Liardon et de Pasille née Comtal Crans

Célibataire

née à Commugny le vingt sept Juillet mil huit cent quatre vingt trois.

Les publications ont eu lieu à Crans & Chauxannes de Bogis

le 31 Janvier Château d'Oex Plainpalais Monthey
le 1er février 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Ramel

Emilie Ramel

des témoins :

Jenny Bricard à Crans

Jules Hermetier Crans

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoultre

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

L'autorisation de

l'état civil de la Commune

de Plainpalais

Château d'Oex

Plainpalais & Monthey

N° 2

Maillon et Picon

Aujourd'hui vingt et un Mars mil neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Maillon Charles soldat de chambre de Ecublens domicilié à Bussigny

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

fils de Louis Rodolphe décédé et de Henriette Panhette née Henry à Bussigny Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Colombier le vingt et un décembre mil huit cent septante trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Picon Octavie Julie cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chilly St-Jacques domiciliée à Arnes / Nyon

Noms des parents :

fille de Antoine François Picon et de Justine Henriette née Guichard à Arnes. Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Borrez le trente juin mil huit cent septant huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ecublens le vingt neuf, Bussigny et Arnes le vingt neuf février Chilly le cinq Mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Maillon
Octavie Maillon

Charles Picon Arnes
Marie Ponthon Bourgy-Val

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoq

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

L'autorisation de l'état civil de Bussigny

officiers de l'état civil de

Ecublens, Bussigny et Chilly

N° 3
Caut et Pinnax

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent
neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

comparu :
1. Caut John Germain, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Arnex s/ Nyon domicilié à Arnex

Noms des parents :

fils de Marc Ami Caut décédé et de Jeanne Susannette Daudin ^{Décédée}

Etat civil :

veuf de Marie Jeanne nee Olivier des le vingt six Avril mil neuf cent

Date de la naissance :

né à Arnex le vingt deux février mil huit cent ^{deux} cinquante sept.

Nom et profession de l'épouse :

2. Pinnax nee Bellesille et Pinnax ^{et} Alphonsine Prancelini ^{couturière}

Lieu d'origine et de domicile :

de Arnex s/ Nyon domiciliée à Genève

Noms des parents :

fille de Etienne Bellesille ^{décédé} et de Claudine nee Daudin ^{décédée}

Etat civil :

veuve de Pinnax Alfred Louis des le vingt et un Octobre mil

Date de la naissance :

née au Petit Lorconnex le sept Octobre mil huit cent soixante ^{neuf cent un} quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Arnex le neuf Avril et à
Genève le dix Avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Caut
S. Caut

des témoins :

Marquerite Secaulte à Caut
Adèle Secaulte

L'officier de l'état civil :

Just. Secaulte

Papiers présentés :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extraits des actes de mariages
- 3° us de décès des premiers conjoints
- 4° Publications à Genève et Arnex.

Le mariage a été communiqué aux

l'officiers de l'état civil de

Genève

N° 4

Pelichet et Gault

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mai mil huit cent

neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pelichet Adrien Henri, garde frontière

de Gollion et Vullierens domicilié à Vireloup Commune de

Coller-Bossuy.

fils de Rosine Pelichet actuelle épouse Demartins à Sausanne

Célibataire

né à Gollion le cinq Novembre mil huit cent quatre

vingt cinq.

2. Gault Augustin ^{et} cuisinier

de Colombes (Seine) France domiciliée à Craons

fille de Vincent François Gaultet de Marie née Cornu à Bour (Haute)

Célibataire

née à Colombes le trois Juillet mil huit cent quatre

vingt trois

Les publications ont eu lieu à Craons le quatorze Coller-Bossuy Gollion

le quinze Colombes et Vullierens le seize Mai mil huit cent

huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et

après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier

de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Pelichet

Lucie Pelichet

des témoins :

Félix Panchaud à Chère-Bourg

Alber Canagin Craons

L'officier de l'état civil :

Just Secoultre

Papiers présentés :

L'autorisation de l'état

civil de Coller-Bossuy de

celebrer le mariage à Craons.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Coller-Bossuy, Gollion

Vullierens et à la Chancellerie

N° 5
Guillet & Secoultre

Aujourd'hui vingt sept Novembre mil huit cent
neuf cent huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guillet Jules Henri, Régisseur

Lieu d'origine et de domicile :

de Saillens domicilié à Crans

Noms des parents :

fils de Jules Emile Guillet, de Saillens et de Marie Sonny Anna née Ottermann

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Vinoy vier Gilly le dix Juillet mil huit cent quatre vingt

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Secoultre Marguerite Julia, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit (Vallée de Loux) domiciliée à Crans

Noms des parents :

fille de Secoultre Juste Louis et de Mathilde Louis Emile née Yullig

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Crans le deux Mai mil huit cent quatre vingt quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le dix Novembre 1888 le
onze Novembre et Saillens le douze Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guillet
M^r Guillet

des témoins :

Juste Secoultre à Crans
Adele Secoultre

L'officier de l'état civil :

L. Prosserac Remplacant

Papiers présentés :

Promesses de Mariages
Publications à Crans
Brassus et Saillens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Brassus et Saillens

Gaïlle et Reyrenn

Aujourd'hui *vingt six décembre* mil huit cent *neuf cent huit* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Gaïlle Alfred Paulinane*, agriculteur de *Provence* domicilié à *Armes / Nyons* fils de *Eugène Gaïlle* et de *Elisée Bandet* décédés *Célibataire*

né à *Abbeville* le *vingt sept décembre* mil huit cent *quatre vingt cinq*

et *Reyrenn Augusta* sans profession de *Gessenay (Berne)* domiciliée à *Coinsins* fille de *Reyrenn Alexandre* et *Soroc François Robien* et de *Anna Marie nee Héli* à *Coinsins* *Célibataire*

née à *Eysins* le *vingt six Mai* mil huit cent *quatre vingt sept*.

Les publications ont eu lieu à *Armes* le *quatre décembre* à *Gessenay* *Provence* et *Coinsins* le *vingt six décembre* de *l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Gaïlle
Augusta Gaïlle

des témoins :

L. Trucand à Armes
J. Magnan à Coinsins

L'officier de l'état civil :

Juste Secourde

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gessenay, Provence et Coinsins

Papiers présentés :

Promesse de mariage
Certificat de publications de Gessenay, Provence, Coinsins et Armes.

Rectification de l'état civil
Le D^{eu} de l'Etat civil de l'arrondissement de Nyons a été informé par le D^{eu} de l'Etat civil de l'arrondissement de Gessenay, le 22.1.1905, que le mariage de M. Alfred Gaïlle et de M^{lle} Augusta Reyrenn, célébré le 26.12.1904, a été déclaré nul et sans effet par le Tribunal de Gessenay, le 22.1.1905, en vertu de l'art 2 de la loi du 20.9.1902.

Le N^o 6 à la page 191 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1908. Les deux doubles de ce présent registre sont conformes. Ce qui nous certifie dans l'année 1908. L'Officier de l'état civil.



Visé - le 22.1.1905 d'après l'Etat civil

N° *Picon et Perrothon*

Aujourd'hui *cinq février* mil huit cent *neuf cent neuf* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. *Picon Charles Louis* agriculteur
 de *Chilly St-Sauve* domicilié à *Arnex / Nyon*
 fils de *Antoine François Picon* et de *Justine Henriette Michel*
 État civil : *Célibataire*
 né à *Porrex* le *vingt six Novembre* mil huit cent *septante neuf*.

et
 2. *Perrothon Marie* sans profession
 de *Reignier St-Sauve* domiciliée à *Bougy-Val, Nyon*
 fille de *Pierre Perrothon* et de *Mathilde née Pissot*
 État civil : *Célibataire*
 née à *Bougy-Val* le *dix février* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*.

Les publications ont eu lieu à *Arnex le cinq, Nyon le 6, Reignier le sept et Chilly le dix janvier* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

C Picon
Mari Picon

Octave Masson Gland
Emile Dufour à Crans

L'officier de l'état civil :

Juste Secoultre

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Ses extraits de naissances des époux
Promesse de mariage
Certificats de publications à
Arnex, Nyon, Reignier et Chilly
Autorisation de l'Ambassade à Rome
du Département de Justice et Police

officiers de l'état civil de
Nyon et à la
Chancellerie

Par décret du Grand Conseil du 23 novembre 1926 *Picon Charles Louis* d'Arnex / Nyon ressortissant français dont le mariage est inscrit ci-contre, a été naturalisé Vaudois et reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la Commune d'Arnex / Nyon. *Crans le 5 Avril 1927*
S. Officier de l'état civil
Juste Secoultre

N° 2

Polencent & Saillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six février mil huit centneuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Polencent Alexis Charles Employé C. F. F.de Commugny domicilié à Cransfils de Abram Louis Polencent et de Suzanne Présimene RassetVeuve de Oline Julie née Paquier ^{décédée.} dès le dix huit Septembre 1907.né à Vich le neuf février mil huit cent septante quatre

et

2. Saillard Emma ménagèrede Reignier St. Sarric domiciliée à Cransfille de Saillard Louis Lucien ^{décédé} et de Jenny Henriette Clémentdivorcée d'avec Roguet François Victor dès le seize mars 1908.née à Aubonne le neuf avril mil huit cent septante sixLes publications ont eu lieu à Crans le six, à Reignier le sept et à Commugny le huit février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Polencent AlexisPolencent Emma

des témoins :

Stavre Alexis à Crans.Torre Hélène à "

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoultré

Papiers présentés :

1° Extrait de naissances des futurs époux.2° Promesse de mariage3° Publications de Crans Reignieret Commugny. 4° L'acte de divorcede Saillard Emma. 5° L'acte de décès

de la première conjointe de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Crans et à la Chancellerie

N^o 3
Pelletier et Brocard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mars mil huit cent
neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pelletier John Louis Sardinier

de Satigny domicilié à Cologny

fils de Jean Pierre Marie Pelletier et de Panny née Dutruita épouse

Célibataire

né à Satigny le deux Janvier mil huit cent quatre vingt six

et

2. Brocard Jenny, ménagère

de Sonay domiciliée à Crans

fille de Brocard Jules Samuel et de Antoinette née Rochat Crans.

Célibataire

née à Crans le Sept Octobre mil huit cent quatre vingt sept.

Les publications ont eu lieu à Crans le huit, à Cologny le neuf,

à Satigny le neuf et à Sonay le dix février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Pelletier

Johanny Pelletier

des témoins :

Edmond Brocard Crans

Eugénie Blanc Crans

L'officier de l'état civil :

Juste Secoultre

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de Cologny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Satigny, Cologny
et Sonay.

N^o 4
Berliet et Blondel

Aujourd'hui deux sept décembre mil huit cent

neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Berliet Adrien Louis Roccoeur aux F.F.

de La Rippe Vaue domicilié à Genève

fils de Marc Louis Berliet ^{Négociant} et de Emilie Jenny Elise

mei Cleu, sa femme, à Nyon

né à Nyon le deux huit décembre mil huit cent septant
huit

et
2. Blondel Pauline Sophie, sans profession

de Mont sur Rolle domiciliée à Crans

fille de John Samuel Blondel et de Jenny mei Collerier

sa femme à Crans

née à Crans le neuf février mil huit cent quatre
vingt quatre

Les publications ont eu lieu à Genève et Crans le vingt, à La
Rippe le vingt un et Mont le vingt deux septembre mil
neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et

après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier

de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Berliet
P. Berliet

des témoins :

J. Blondel
A. Blondel

L'officier de l'état civil :

Just. Secoultre
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève, Rolle, Gingins

Papiers présentés :

L'autorisation de l'officier
de l'état civil de la ville
de Genève



Juste Secoultre

Le n^o 4 à la page 195 est celui de la dernière inscription faite dans
l'année 1909. Les deux doubles du présent registre sont conformes.
Ce que nous certifions. Crans le 31 décembre 1909.
L'Officier de l'état civil: Juste Secoultre
Un double a été remis le 8 Janvier 1910 à l'autorité cantonale en
exécution de l'art. 2 de la Loi. L'Officier de l'état civil.

Blondel à Crans le 25 Janvier 1910 L'Officier S. Traloz

N^o 1
Burri et Cristini

Anjourd'hui treinte Avril mil huit cent neuf cent dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Burri Louis Philippe, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de St Etienne Bersinmenthal domicilié à Crans

Noms des parents :

fil de Pierre Burri, décédé et de Françoise Marie Marguerite

Etat civil :

née Perrion, décédée

Date de la naissance :

né à Crans le vingt un Octobre mil huit cent soixante neuf.

Nom et profession de l'épouse :

2. Cristini Marie Alexandrine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Vingzier H^e Savoie domiciliée à Crans

Noms des parents :

filles de Jean Cristini et de Marie nee Delosauve les deux décédés.

Etat civil :

Celibataires

Date de la naissance :

née à Vingzier le treinte décembre mil huit cent quatre vingt trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crans le huit Avril, à St Etienne le neuf, à Vingzier le dix Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Burri
Burri Marie

des témoins :

Xerri Goy
Charles Caboussat

L'officier de l'état civil :

Juste Secoultree

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

- 1^o L'extrait de naissance de l'époux l'officiers de l'état civil de
- 2^o us us de l'épouse St Etienne et à la
- 3^o Les actes de publications de Crans Chancellerie.
- St Etienne et Vingzier
- 4^o La promesse de mariage.

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de _____

Le N° 2 de la page 197 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1910. Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions. Leans le 31 décembre 1910. L'Officier de l'état civil: Juste Secourbe
Un double a été remis le 9 janvier à l'Autorité cantonale en exécution de l'Art. 2 de la Loi. L'Officier de l'état civil: Juste Secourbe



N° 1

Procès et Accord

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Avril mil huit cent
neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Brocard Jules Edmond agriculteur
de Lonay Vaux domicilié à Crans
fils de Brocard Jules Samuel et de Antoinette mi Rochat à Crans
Célibataire
né à Crans le vingt cinq Mai mil huit cent quatre
vingt six.

et

2. Morand Anna Esther, lingère
de St Prix Vaux domiciliée à Commigny
fille de Charles Jean Morand et de Jeanne Antoinette mi Fontaine
à Commigny.
Célibataire
née à Pannay le quinze Avril mil huit cent quatre
vingt sept.
Les publications ont eu lieu à Crans le quatre à St Prix le six
à Commigny le six Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edmond Brocard
Esther Brocard

des témoins :

Daniel Pelin
Jules Lammstein

L'officier de l'état civil :

Juste Escoubert
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage
2^o Certificats de publication Copiet, St Prix &
de Crans, St Prix, Commigny Schandens.
3^o Déclaration de l'Officier de
l'état civil de Schandens.

officiers de l'état civil de

N^o 2
Ryser et Péroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt huit Septembre mil ~~huit~~^{neuf} cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ryser Jules garde frontien
de Niederöng Berne domicilié à Charannes de Rogis
fils de Samuel Louis Ryser tailleur et de Caroline nie Deschlimann a
Arensches
Etat civil : Celibataire
né à Arensches le vingt et deux mil huit cent quatre vingt cinq

et
2. Péroz Ida Louise, bonne d'enfants
de Moissy Vaun domiciliée à Genève
fille de Jules Louis Péroz Agriculteur et de Louise Lusette nie Genthison a
Donatye
Etat civil : Celibataire
née à Moissy le dix neuf Janvier mil huit cent quatre
vingt cinq.

Les publications ont eu lieu à Charannes de Rogis le quatre à Genève le
Herzogenbuchsee le cinq et Moissy le huit Septembre mil neuf
cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

J. Ryser Jules Péroz Genthison a Donatye
Ida Ryser Louis Paul Duromet

L'officier de l'état civil :

Juste Ecochère
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

1^o Promesse de mariage
2^o Certificats de publications
de Herzogenbuchsee, Charannes et Genève
de Rogis, Moissy et Genève

officiers de l'état civil de

Herzogenbuchsee, Moissy
et Genève

N° 3

Mugnier et Dejoux

Aujourd'hui vingt quatre Novembre mil huit cent
neuf cent onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mugnier Jean Auguste Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bogis-Bossey domicilié à Bogis-Bossey

Noms des parents :

fils de Jean Elisee Mugnier et de Jeanne Felise nee Mugnier

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bogis-Bossey le vingt et un juillet mil huit cent
quatre vingt

Nom et profession de l'épouse :

2. Dejoux Louise Cécile ^{et} sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Poumer et Blonay domiciliée à Poumer

Noms des parents :

fille de Constant Jules Francois et de Etienne Cécile nee Clavis
à Poumer.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Poumer le sept Octobre mil huit cent quatre
vingt six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bogis-Bossey le premier, à
Poumer et Blonay le deux Novembre mil neuf cent
onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mugnier Auguste
Mugnier Louise

des témoins :

Mugnier Antoine Bogis-Bossey
Edmond Brocard Craud

L'officier de l'état civil :

Juste Lecoubert

Papiers présentés :

1° Promesse de mariage
2° Certificat de publication
de Bogis-Bossey, Poumer,
et Blonay.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
St-Ligier et Coppet.

Registre des mariages A.

N° 11
Morel & Odier

Aujourd'hui singt deux decembre mil ^{neuf} ~~huit~~ cent

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Morel More Gustave, agriculteur
de Chardonne s/ Verrey domicilié à Charannes de Bogis
fils de More Jules Françoise Morel et de Fanchette Elisa nie Stokky
Célibataire les deux décidés.
né à Charannes de Bogis le singt neuf Octobre mil huit cent septant huit.

et

2. Odier Clementine, cuisinière
de Rora Piemont domiciliée à Bogis Bossey
fille de Vittorio Odier agriculteur et de Panny Louis Françoise
Célibataire ni Paravis, décidée
née à Rora, Piemont le die Oct mil huit cent huitant trois.

Les publications ont eu lieu à Charannes de Bogis & Bogis Bossey
le 31 Octobre, à Chardonne le 1er & à Rora le 30 novembre
1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Morel
Clementine Morel

des témoins :

A. Lunstein à Grand
Jules Lunstein à Grand.

L'officier de l'état civil :

Juste Secoultre

Papiers présentés :

1. Promesse de mariage
2. Certificats de publication
de Charannes de Bogis
Bogis Bossey, Chardonne
& Rora.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Corsier s/ Verrey & à la
Chancellerie.

Visé à Grand le 24.11.1911 L. N. J. S. Palombar

N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

fille de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Le 24 a la page 202 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1911. Les deux doubles de ces inscriptions sont conformes, ce que nous certifions: J. Seauille
Un double a été remis le 9 janvier 1912 à J. Baudouin, cantonal en exécution de l'art 2 de la loi. L'officier de l'état civil: J. Seauille*



N° _____

Aujourd'hui _____ mil huit cent

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Noms des parents :

fils de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

né à _____ le _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Noms des parents :

filles de _____ et de _____

Etat civil :

Date de la naissance :

née à _____ le _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Le 24 a la page 202 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1911. Les deux doubles de ces inscriptions sont conformes, ce que nous certifions: J. Seauille
Un double a été remis le 9 janvier 1912 à J. Baudouin, cantonal en exécution de l'art. 2. de la loi. L'officier de l'état civil: J. Seauille



27 Ansermet et Barnett no Givert.

53 Annon et Boetschen no Gauthier.

111 Anore et Duclos.

132 Anore et Henricus

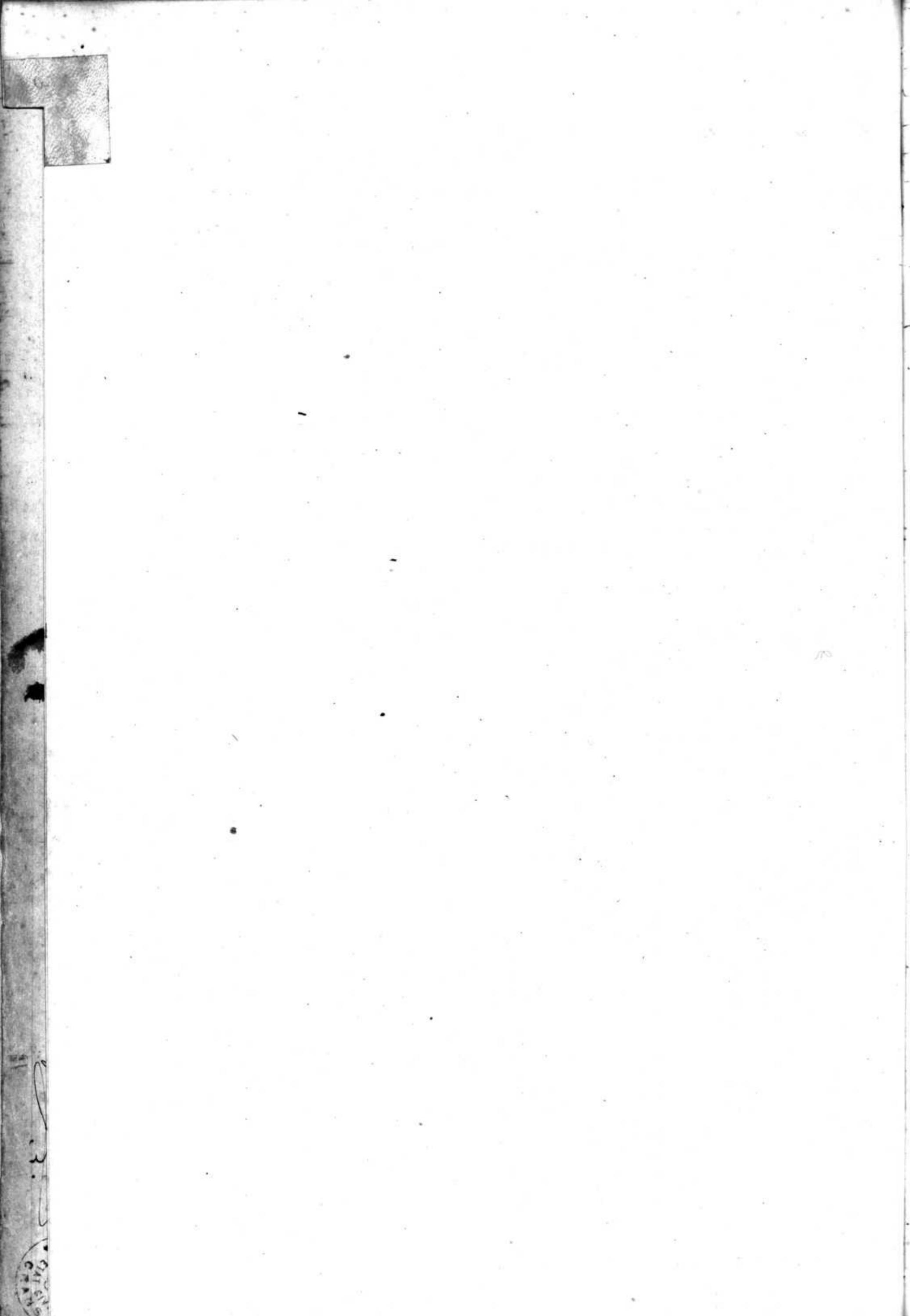
140 " et Sandweier.

159. " et Neessas D.

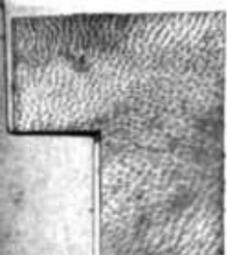


81
3.
GAT SIN
CRAIN

- 2 Betscher et Gautier
 5 Bernet et Rochaix
 7 Blondel et Chevalier
 10 Bory et Bens
 37 Bory et Dancett
 49 Buensoz et Dancett
 52 Brocard et Jousson
 58 Béguin et Brocard
 60 Brocard et Rochat
 75 Buensoz et Schwingebel
 84 Bourquignon et Grad
 87 Bernet et Méville
 90 Bernet et Bory
 92 Bory et Buffard
 95 Bourquignon et Kuter
 97 Bittel et Surri
 98 Bourquignon et Weber
 109 Bory et Isor
 108 Bernet et Ducimetière alias Monod
 121 Passet et Saugy
 130 Buensoz et Marquis
 135 Besson et Mouchet
 139 Benjour et Guayzin
 164 Bory et Schuler
 162 Bertholet et Cottier
 179 Billard et Dietrich
 195 Berliet et Plonotel
 196 Burri et Peristini
 199 Brocard et Morand

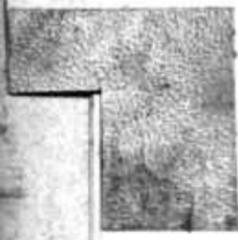


- 8 Cabussat et Olivier.
14 Crausaz et Chapalaz.
24 Charrière et Cuchetti.
26 Cortellini et Terret.
37 Charrotton et Rochat.
63 Chaulimonteb et Hallas.
56 Chollet et Blazer.
76 Chevallaz et Briquete.
118 Cabussat et Bally.
122 Chappuis et Thore.
138 Corajou et Goy.
146 Caillat et de Siebenthal.
173 Crausaz et Secoultre.
188 Coust et Pirmann.



41
2
CHAS
CRAIG

- 4 Despland et Mariot
34 Dubuit et Saugy.
81 Despland et Decroua.
83 Decrusan et Remund
88 Dufour et Gay.
89 Delessert et Delessert in Clot.
91 Dancet et Simon.
101 Divorm et Guignot.
111 Demoinet et Demoinet in Huber.
119 Ducimetiere alias Monni et Charbonnet
120 Derisax et Dubi.
129 Dufour et Felix.
142 Dubina et Declinani.
143 Dufour et Gay.
148 " et Perrimon
151 Delessert et Clous.
164 Drury et Selus.
168 Deblie et Galé.
177 Dubi et Higgin.
184 Dancet et Surrian



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

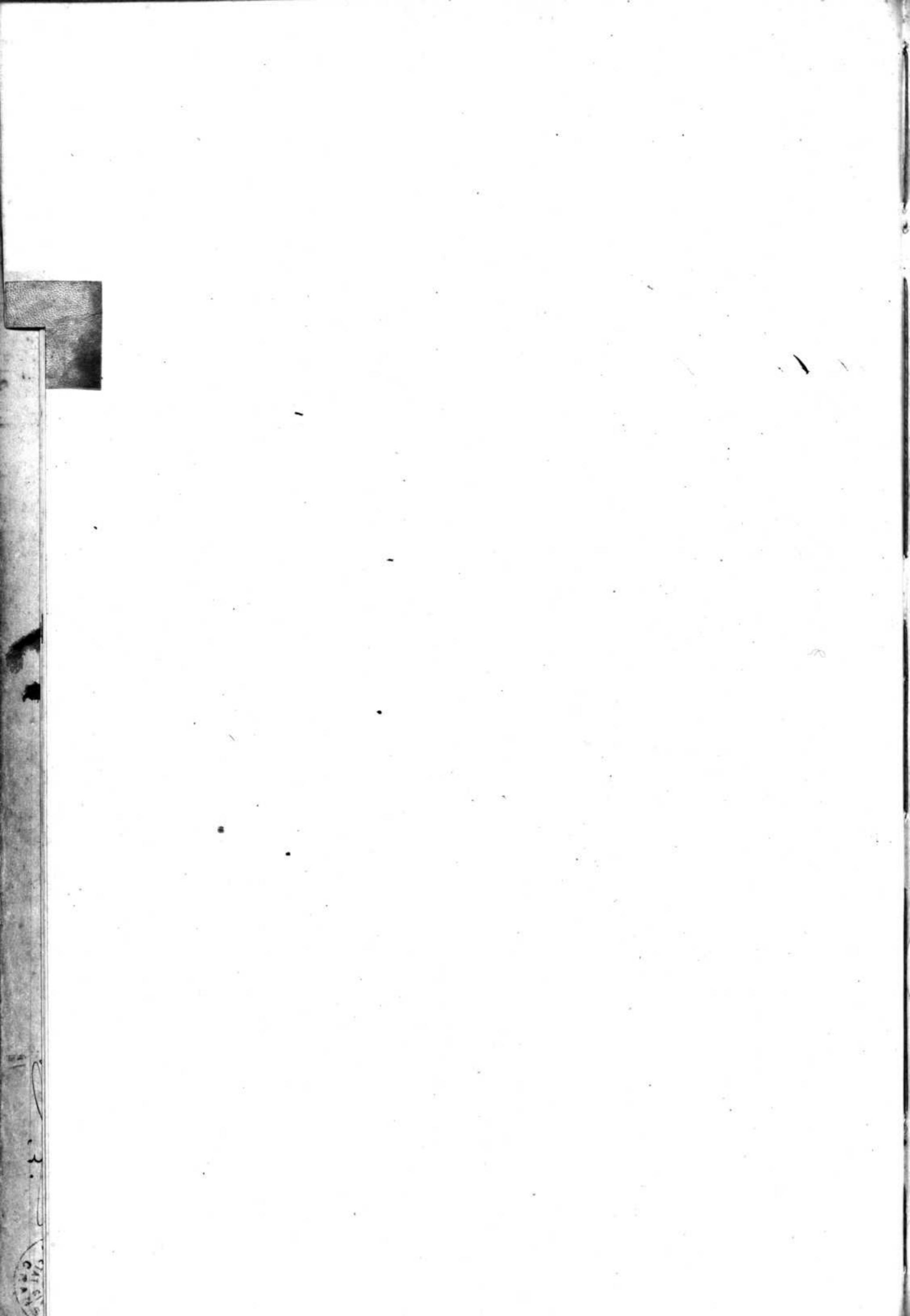
Folios

169

Excuffia et Allomberte.

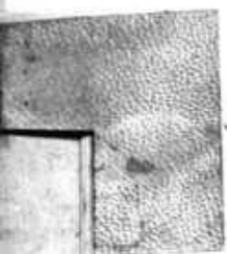
Folios

- 74 Sievet et Béchot
80 Krauche et Poterat ma' Lasey
102 Linnar et Heltschi
107 Lavez et Seres
144 Fabre et Henricus
183 Farrot et Meennet



1891
C. H. ...

- 15 Guignard et Magnier
20 Gay et Marmille
32 Gouroux de Fignoux
36 Garon et Mollet
42 Gelay et Hély
72 Goy et Canton
69 Gay et Mathieu
55 Guignard et Buenset
77 Gaudin et Picot
104 Gay de Henriou
131 Gaudin et Ramellet
166 Grin et Granon
171 Guillet de Sullis
190 Guillet et Secoultre
191 Gaille et Freyron



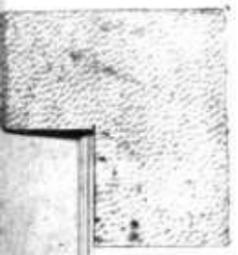
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

STATISTICS
CHARTS

Folio 3

100

de Haller et Kallet



Handwritten markings on the left edge, including a vertical line and some faint characters.

Handwritten markings at the bottom left corner, including a circular stamp with the text "S. J. S. S. S." and "C. H. S. S. S.".

Notes

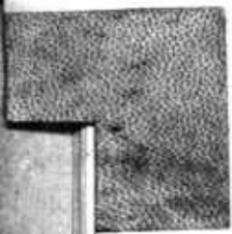
30 Uses of the Cuckoo



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

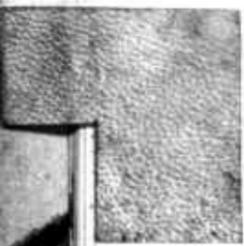
- 6 Sousson et Golay
30 Dors, et Leuchet.
44 Daublin et Pormant
45 Maggi et Guethua Coudrat.
197 Joye et Bertoncini.



11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

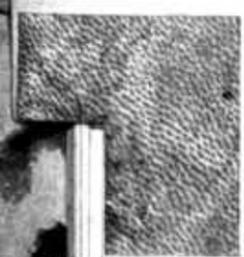
Folios

22 Stäzermann et Delessert
43 Körner et Cosentini
106 Kuslig et Oggier
110 " et Pettel



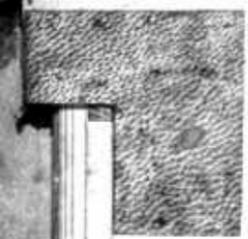
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

- 40. Secoultre et Kullier
- 67 Laval et Muller
- 96 Suguiens et Baud
- 115 Sacria et Blanc
- 147 Samberg et Panissod
- 182 Secoultre et Brocard



1
y.
C. 115

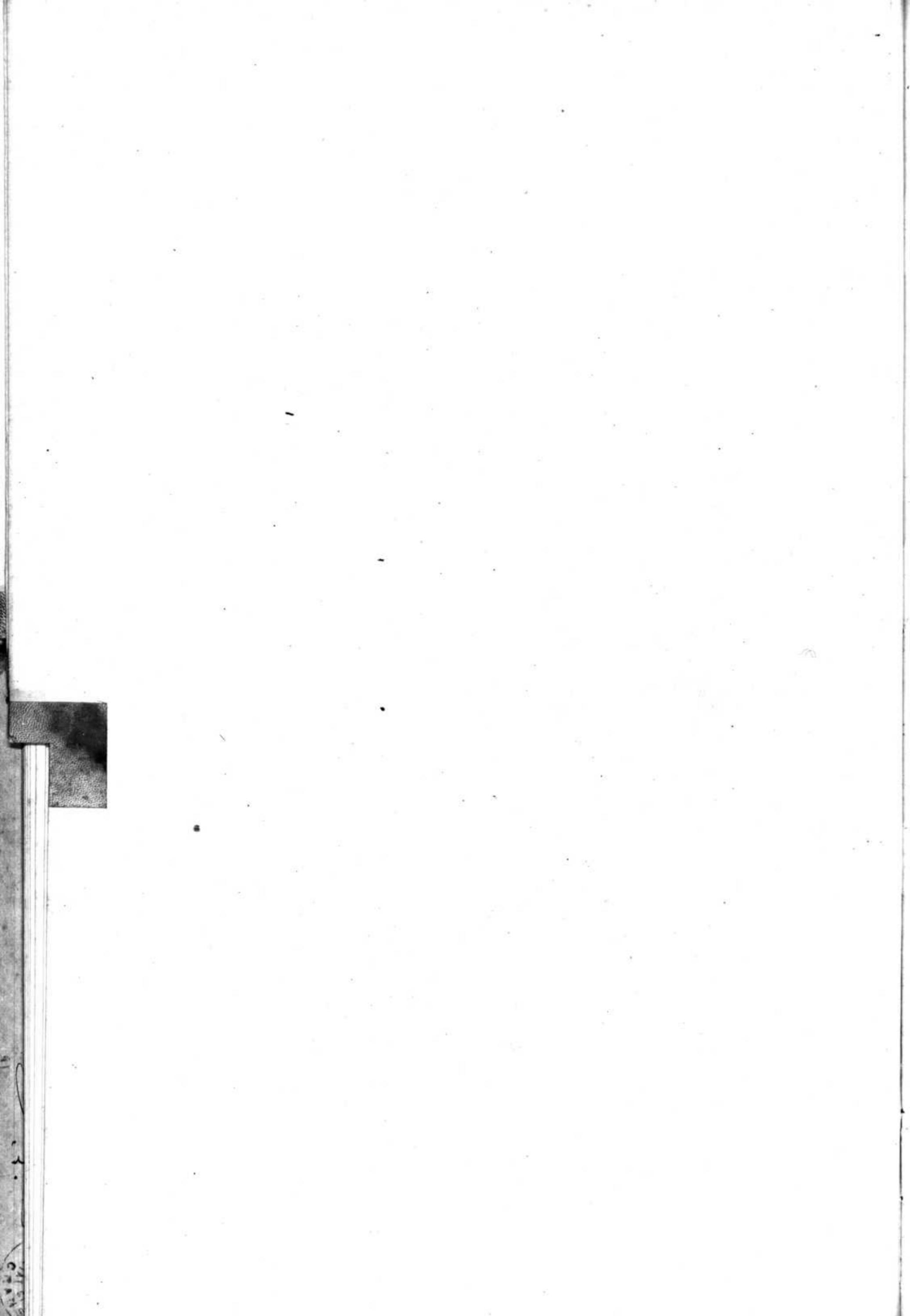
- 1 Mugnier et Mugnier
 9 Materni et Saugy.
 12 Nias et Paed in Schisidou
 25 Kennet et Ducet
 48 Mécoux et Hermanjat
 65 Mugnier et Merfin.
 70 Norhardt et Liardon.
 71 Martin et Martin.
 73 Mugnier et Merfin
 79 Masson et Mercier.
 85 Mugnier et Enquet.
 125 Matrat et Dancet.
 137 Mange et Mottier
 141 Meiser et Kislig
 145 Mugnier et Grignon
 161 Meyer et Panssoe
 172 Mattette et Huguerin
 185 Montandon et Mandry
 187 Masson et Picon.
 201 Mugnier et Dejoise
 202 Morel et Colin



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Folios

50 *Verfien et Ducimetere*



Folios

21

Olivier et Saugy

99

"

et Dufour

117

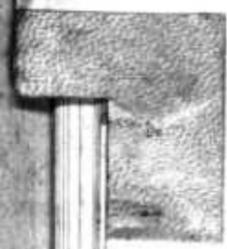
"

et Guignard

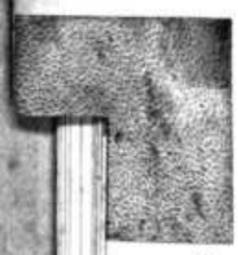


Poëtes

29. Perona et Priscari.
41. Pica et Coriet.
62. Payot et Croisier.
66. Portay et Metral
94. Pouilly et Marti
123. Pichot et Duver
128. Parisod et Corbas.
162. Pichon et Jousson.
176. Parisod et Gallay
181. Pillet et Reichel
189. Polichot et Goult.
193. Polencourt et Saillard
194. Polletier et Procourt



Handwritten markings and a stamp on the left edge of the page. The markings include a small 'y' and a circular stamp with the word 'CHART' visible.



CHAP.

- 3 Rodrigue et Rochas
11 Ramel et Chevallas
13. Rochas et Chastanet
23 Roth et Pâletoini Goley
33 Raymond et Hocher
35 Rochas et Gelay
61. Rochas et Bilmann
116 Rayrou et Mange
160 Repoue et Pollet
170 Riben et Charbonnet
174 Rebsamen et Riedig
175 Ramel et Terrian
186 Ramel et Liardon
200 Rysse et Pheron

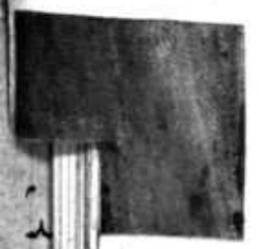


19. Suchet et Diubourjal
58 Sacchier et Burayron.
86 Sinner et Vallotton.
93 Serez et Caboussat.
126 Stosy et Demoinzel
127 Véchard et Meunet
134 Sinner et Demoinzel
135 Saugy et Saugy.
144 Spori et Borlet
150 Spori et Henri.
180 Jeun et Filipoff.



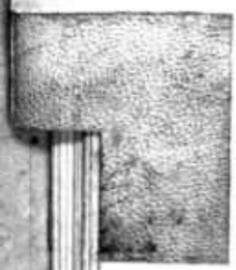
Picon et Perrothon





CHAP.

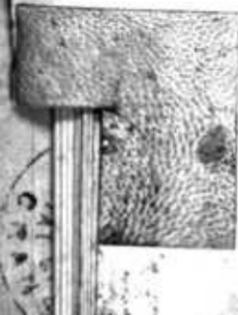
- 17 Kullier et Lecoutre
38 Kullier et Kullier
68 Kullier et Deblie
112 " et Pasche
113 " et Caute.
133 Kullier et Passey
165 Vincent et Allombert.
178 Kullier et Guignard.



Folios
47

Weber et Hoffmann





Folios

16 Zumbernen et Holy.

124 Zumbernen et Plum

